...ays a besoin de l'action concertée, ... libre et réfléchie, de toutes les ...es volontés, affranchies de l'es...ge des partis.
Henri BOURASSA.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Directeur: Rodolphe LAPLANTE

Près de l'humilité de la Vierge, l'orgueil est timide. Ceux qui viennent des bas-fonds et des boues du ravin, peuvent courir sans crainte au devant d'Elle, car la Vierge vient du Liban et sa blancheur n'a peur de rien.
Ernest HELLO.

...venue Jasper — Téléphone 4702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

EDMONTON, ALBERTA, LE 26 SEPTEMBRE 1929. — No. 46.

...s Concours de français

...Survivance" publie en pages sept, huit et partiellement ...s noms de tous ceux qui ont mérité, lors du concours de ... de l'A.C.F.A. des prix ou des diplômes.

...s de quatre mille élèves ont pris part à ce concours ...tion, dans l'étude de leur langue maternelle. Si le ...des concurrents est plus imposant qu'en Saskatchewan ...anitoba, ce n'est pas à dire et à conclure que l'enseigne...n français jouit d'une plus grande faveur auprès de nos ...ants, auprès des enfants et des parents albertains; non, ...tion est plus simpliste: c'est que les organisateurs ont ...ette année du moins, plaire à la gent enfantine et des ...t été donnés dans tous les grades tandis qu'au Manitoba ...askatchewan, on ne fait concourrir les élèves qu'à partir ...e IV.

...moment où nous écrivons ceci, nous ignorons si, lors du ...n concours, les organisateurs étendront leur générosité ...sollicitude aux grades inférieurs car il est bien difficile, ...mpossible, de corriger les copies des enfants concourant ...s bas grades.

...oi qu'il en soit, cette année, les prix furent nombreux et ...es, de même que les instituteurs et les parents, ont lieu ...satisfaits.

POURQUOI LE CONCOURS?

...l en est encore à s'enquérir de la raison d'être de ces ...rs scolaires, après tout ce que nous en avons dit pendant ...ues semaines, nous donnerons une explication succincte. ...Cercle Jeanne d'Arc, toujours vivant et toujours actif, ...l'idée de ce concours il y a plusieurs années entre les ...de langue française de l'Alberta. On lançait alors l'idée ...n de nos maisons d'enseignement; on était désireux ...r l'étude et l'enseignement de la langue française. C'était ...se du début, souvent pénible à cause de l'indifférence de ...population, pour qui cependant ils étaient organisés. ...oins en ces dernières années surtout, le succès couronnait ...des patients et méritants organisateurs. Cette année, ... en quelles circonstances, le cercle Jeanne d'Arc, à cause ...ations multiples des principaux dirigeants de ce groupe, ...sta de l'organisation de ce concours en faveur de l'Asso... canadienne-française de l'Alberta.

... secrétariat de l'Association canadienne-française de ...a réclama l'aide de l'Association des Instituteurs bilingues ...R. Racette, C. Fouquette, M. Lavallée et A. Lavoie furent ...ssables réalisateurs de ce mouvement d'encouragement ...étude de notre langue, ceux qui patiemment s'astreigni...la longue et fastidieuse besogne d'expédier plus de quatre ...ettres-circulaires aux nôtres de la province et du dehors. ... faisant cet appel à leurs petits frères de la province de ..., il était bien entendu que les organisateurs voulaient ...r le lien qui nous relie à la province-mère. Les enfants ...nt des prix de la province de Québec ne l'oublieront jamais. ...ont plus tard que la vieille province de Québec n'abdique ...n rôle de protectrice des minorités où qu'elles soient, où ...s luttent. Partout, n'est-il pas vrai, elles prolongent ...n bienfaisante du foyer française.

NOS REMERCIEMENTS

...ous avons transmis nos remerciements à nos donateurs ...es fois. Nous les réitérons. Souhaitons l'an prochain que ...nateurs Franco-albertains soient un peu plus nombreux, ...st pour la population DE NOTRE PROVINCE QUE NOUS ...ONS. Parmi nos donateurs nous avions le Gouvernement ...République française, l'hon. A. Taschereau, l'hon. C. ...e, M. C. J. Magnan, etc.

...ous n'avons pas pris figure de "quêteux" importuns dans ...vince de Québec en allant solliciter quelques volumes pour ...rager notre jeunesse dans l'étude de son parler français. ...la réponse du Québec fut réconfortante, invitante à re...ller notre démarche.

* * *

LE CERCLE JEANNE D'ARC

...endant que l'Association canadienne-française organisait ...ncours dans nos écoles bilingues, le cercle Jeanne d'Arc ...it prouver une fois de plus que son rôle n'était pas terminé. ...rection de ce groupe organisa un concours dans toutes les ...s publiques de la ville d'Edmonton. Nous n'avons pas de ...es à mettre sous les yeux de nos lecteurs mais nous savons ...urce certaine que cette tentative fut un succès et le cou...ment de cette entreprise eut lieu le soir de la distribution ...rix, vendredi le 20 courant, dans la salle du Club La ...drye.

... cette soirée, comme on pourra le lire dans le compte-... publié ailleurs dans notre journal, le président-général ...ssociation canadienne-française de l'Alberta a pris la ... de même que l'Hon. ministre de l'Education, Son Honneur ...re Bury et plusieurs autres personnes qui s'intéressent ...grès de la langue française en Alberta.

CONTINUONS . . . .

...ous ne pouvons que terminer par un souhait: c'est que ces ...organisations continuent dans leur sphère respective. On ...urera jamais l'enseignement et l'étude de notre langue ...nelle de trop de soin. Un Anglo-saxon qui parle notre ... s'il n'est pas encore un ami, n'est plus un adversaire. ...ne croyons pas opportun d'insister une fois de plus sur ...essité de surveiller l'enseignement de notre langue partout ...us avons droit à cet enseignement, et ce privilège nous est ...nti partout où deux commissaires sur trois le réclament. ... concours de français est le moyen le plus efficace en ... possession pour jauger les efforts de vos enfants, pour ...penser les méritants; c'est le stimulant nécessaire pour ...rager les tièdes, ceux dont la langue est quelque peu ...e.

...our redonner au français la faveur dont il mérite de jouir ...toutes les provinces du Canada, il nous faut des institu...ardents, dévoués, et imprégnés du feu sacré propre à notre ...que les parents secondent et appuient les efforts de ces ...teurs et fassent pression sur les enfants; il est non moins ...ensable que les enfants mettent un peu de leur application ... langue maternelle.

...A.C.F.A. est heureuse et fière de dire au Canada entier ...os compatriotes de l'Alberta d'une façon plus particulière, ...appel du docteur J.-L. Petitclerc fut entendu. Les prix ...enus, les enfants ont été récompensés; il faut intensifier ... s'est fait. M. Camille Fournier, délégué du Manitoba à ...congrès, disait au Collège des Jésuites que les prix distri...ux enfants étaient beaux, même plus beaux que ceux du ...oba. Il ne faut pas faire moins l'an prochain.

...yez prêts à nous aider, parents de langue française, quand ...éclamerons votre aide pour le "Concours de français". ...a survivance de notre langue qui est en jeu.

Rodolphe LAPLANTE.

BRIÈVETÉS

ON A TROP FAIT POUR LES IMMIGRANTS

"A quoi bon payer les gens pour venir dans notre pays?" Qui est-ce qui parle ainsi? Un journaliste indépendant, un député ou un chef de la gauche, critiquant la politique d'immigration du gouvernement? Non pas. C'est tout simplement le ministre de l'immigration, l'hon M. Forke qui s'est ainsi exprimé à Winnipeg, la semaine dernière.

La campagne menée par les divers journaux du pays contre la politique d'immigration primée a trouvé un écho au sein même du ministère de l'Immigration.

En effet, si notre pays doit être ouvert à la colonisation, pourquoi ne pas songer à garder ce qui reste de bonnes terres pour les Canadiens de toutes origines? Pourquoi, si le Canada est si bien vu en Europe, grâce à notre énorme production de blé, payer des gens pour venir chez nous et dépenser chaque année des millions en dehors du Canada pour annoncer notre pays? La meilleure réclame que notre pays se fasse chaque année est celle de la production de notre blé.

La réduction des taux de transport pour les immigrants d'Europe nous dessert plutôt qu'elle ne nous aide, car qu'elle importance attache-t-on à une chose que l'on nous donne, que l'on insiste pour nous donner?

Que l'on cesse ces faveurs excessives envers ceux qui désirent venir en Canada, que l'on dépense moins en publicité européenne, **que l'on consacre ces dernières sommes à aider ceux qui sont actuellement sur le sol canadien** et, dans dix ans, la population du Canada excédera, en nombre et en qualité, celle que l'on pourrait atteindre par le mode actuel d'immigration.

Heureusement, l'hon. ministre de l'immigration vient de déclarer "que l'on a trop fait jusqu'ici dans ce sens —des faveurs aux immigrants— et qu'on se propose de réduire l'assistance aux colons."

Il est plus que temps de pratiquer la politique simple mais très sage du "Canada aux Canadiens." Nous félicitons l'hon. M. Forke des paroles qu'il vient de prononcer à Winnipeg: paroles de bon sens, signe indicateur que la politique d'immigration primée est en faveur décroissante.

* * *

LES SEPT VACHES GRASSES

La récolte du blé dans l'Ouest canadien, écrivent tous les journalistes et tous les économistes, sera meilleure que les premiers rapports ne l'indiquaient. Tant mieux!

La conséquence directe de cette diminution dans la production est une augmentation dans les prix du blé et des autres grains.

Cependant, la sécheresse ne fut pas générale. Il est des centres où nos compatriotes sont assez heureux dans le rendement, lequel, même s'il n'atteint pas le niveau des années précédentes, fera en maints endroits à nos compatriotes un revenu supérieur à celui des années passées. On peut affirmer qu'en général, les compatriotes de nos centres ont une bonne année, une très bonne année.

Un correspondant de Falher nous disait, ces jours derniers, que quelques cultivateurs de sa paroisse avaient obtenu quarante minots de blé à l'acre et quatre-vingts dans l'avoine. Par contre, nous connaissons des endroits où la récolte fut une faillite complète, n'atteignant pas quatre minots à l'acre mais ce ne sont pas des centres français.

Puisque la Providence les a ainsi favorisés, ne serait-il pas opportun de conseiller à nos gens de pratiquer l'économie! Attention, méditons, si vous voulez, l'épisode des sept vaches grasses de l'histoire sainte, épisode que suivit de près l'autre, plus tragique, des sept vaches maigres. Les mauvaises années sont dures à traverser et nos gens, qui sont un peu prodigues dans l'abondance, ont peine à résister au découragement.

Les mauvaises récoltes, que des cultivateurs d'autres races savent subir victorieusement, grâce à leur prévoyance, amènent trop souvent un dénouement fatal chez les nôtres qui ne voient d'autre issue que de vendre la terre et d'aller grossir la population des villes déjà surencombrées de chômeurs.

* * *

SI ON LE DEMANDAIT

Le Courrier de Saint-Hyacinthe, en commentaire d'une aventure un peu bouffonne, émet avec justesse qu'il serait bien naturel, dans les affaires judiciaires, de s'enquérir auprès des accusés, s'ils connaissent l'anglais **ou le français,** puisque nous sommes en pays bilingue.

Voici un peu le fond de l'histoire. Un pauvre diable de marin allemand, traduit pour désertion devant un tribunal montréalais, ne semblait rien comprendre aux questions qui lui furent posées en anglais. Il est finalement condamné à la prison. Là-dessus, on découvre qu'il s'exprime très bien en français. "Pourquoi ne l'avoir pas dit plus tôt", lui dit le greffier".

—"On ne me l'a pas demandé", reprend l'autre et j'ignorais qu'on parlât français ici . . ."

Morale: On devrait bien, pour éviter le ridicule de pareilles aventures, faire suivre la question ordinaire: "Parlez-vous l'anglais"? de cette autre non moins naturelle en pays bilingue: "Parlez-vous français"? R. L.

L'actualité sous la loupe

ARGENT ET BONHEUR

La question d'argent tient dans la vie un rôle si important qu'il est impossible de la méconnaître ou de la dédaigner, la traiter de haut, ressasser les vieux dictons: pauvreté n'est pas vice . . . l'argent ne donne pas le bonheur . . . ne change rien à la réalité des faits. La majorité des soucis, des anxiétés, des souffrances même dont gémit l'humanité provient du manque d'argent. On imagine mal un foyer heureux là où les dettes crient, où les parents se demandent avec angoisse s'il pourront subvenir, demain, aux besoins de leurs enfants. Même les plus exquises joies de l'existence—joies de l'esprit—joies du *coeur—comportent hélas! la note à* payer. On n'étudie pas sans argent; on ne voyage pas sans argent; on ne se marie pas sans argent.

Si méprisable soit-il en lui-même le "vil métal" n'en est pas moins nécessaire; il est un élément essentiel de vie sereine et heureuse.

La grande erreur est de croire qu'il en faut **beaucoup** et que le plus gros sac d'écus, le livret de banque le mieux rempli représentent la plus substantielle somme de bonheur.

Connaissez-vous de ces gens qui n'ont d'autres horizons que le cercle de leurs billets bleus, qui évaluent tout à sa représentation proportionnelle en piastres et en sous et qui entrevoient comme le point culminant de leur destinée le jour où ils pourront enfin s'écrier avec allégresse et défi: "Nous sommes riches!"

Ames sordides et coeurs bas . . . Ne cherchons pas la félicité rêvée dans les sentiers qu'ils nous tracent; nous ne rencontrerions que sentiments desséchés, ruine de tout idéal et de la vraie joie, qui est dilutation et non pas rétrécissement de la vie.

Un peu d'argent facilite le bonheur; beaucoup d'argent en éloigne souvent, ou, du moins, ne peut rien ajouter à celui que l'on possède déjà. Quand vous habiteriez un palais au lieu d'une humble demeure, en seriez-vous mieux à l'abri des dangers du dehors? Les mets les plus recherchhés apaisent-ils davantage votre faim que le bon et solide diner qui vous attend au retour de l'ouvrage? Madame a cinquante robes à sa disposition; en portera-t-elle plus d'une à la fois.

La médiocrité de fortune n'est odieuse qu'à ceux qui n'en savent pas comprendre les bienfaits; elle ne rend malheureux que les sots qui s'obstinent à camoufler la réalité et à imiter les riches; au lieu d'accepter simplement leur position, de l'envisager bravement et d'y conformer sagement leur existence. On priera sa famille du nécessaire pour recevoir avec élégance les étrangers, on grelottera en hiver, faute de chauds vêtements, mais l'on parraitra attifée de soie et de prétentieux atours. Pauvreté à clinquants plus misérable, peut être, que la vraie pauvreté en haillons!

L'homme heureux de la légende n'avait pas de chemise. On peut sûrement se montrer plus exigeant sans cesse d'être raisonnable. Mais aujourd'hui comme jadis, une vie simple, libre et paisible, fécondée en petites joies et en grands devoirs, c'est toujours le sol où fleurit le plus aisément le bonheur.

PATRIA.

DISTRIBUTION DE PRIX PAR LE CERCLE JEANNE D'ARC

Le ministre de l'Education, le doyen Kerr, le docteur J.-L. Petitclerc, M. Paul Jenvrin et plusieurs autres personnes adressent la parole.

Le concours de français organisé par le Cercle Jeanne d'Arc pour les élèves des écoles publiques d'Edmonton, est une initiative des plus heureuses, si l'on en juge par l'affluence de personnes des deux langues qui, désireuses d'applaudir les lauréats et de marquer à la fois leur intérêt à ce cercle se pressaient au Club LaVérendrye vendredi soir dernier.

Parmi les invités de langue anglaise, on remarquait l'hon. Perren E. Baker, ministre de l'Instruction publique, M. J. T. Ross, sous-ministre, Son Honneur le maire Bury, M. le doyen Kerr, de l'Université de l'Alberta, M. G. A. McKee, surintendant des Ecoles publiques, commissaires et professeurs de ces écoles, etc.

Nous souiignons également avec reconnaissance la présence d'un grand nombre des nôtres. Citons au hasard l'hon. sénateur P. E. Lessard, MM. A. Boileau, Edouard Gariépy, L. Boudreau, J. W. Pigeon, L. A. Giroux, C. N. Gosselin, J. J. Leblanc, inspecteur des écoles séparées, les docteurs Petitclerc, Blais et Boissonneault, et une foule d'autres.

Notre clergé était représenté par le R. P. Béliveau, recteur du collège des Jésuites, le R. P. Langlois, curé de la paroisse Saint-Joachim, et M. l'abbé R. Ketchen, curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception.

Un solo de violon par notre jeune compatriote, M. Paul Tougas, musicien de talent, marqua l'ouverture de la séance. Ce premier morceau fut si bien goûté que force fut à M. Tougas d'en faire entendre un second. Mlle Marie Dostaler l'accompagnait au piano.

Le président du cercle Jeanne d'Arc entame la série des discours. Nous reproduirons la semaine prochaine le texte entier du sympathique discours de M. H. de Savoye.

L'hon. P. Baker

Invité à prendre la parole, le ministre de l'Instruction publique nous dit d'abord son regret de ne pouvoir s'exprimer en français; mais il ajoute qu'il peut cependant lire notre langue avec assez de facilité, et ne manque pas de parcourir le journal français, chaque semaine. L'hon. M. Baker ne voit aucune cause de rivalités entre Français et Anglais, ni pourquoi nous ne pourrions pas être un seul peuple. Il constate avec plaisir que les élèves de langue anglaise se livrent de plus en plus à l'étude du français. Mais il faut, dit-il, qu'ils apprennent non seulement à lire et à écrire le français, mais encore à le parler. Remerciant le cercle Jeanne d'Arc, l'hon. M. Baker dit que ces concours sont un splendide stimulant et il démontre tout l'avantage que peuvent en retirer les élèves. C'est dans l'unité, ajoute-t-il, que la nation canadienne atteindra la suprématie; il est convaincu que la jeunesse actuelle saura, dans la lutte pour l'existence, non seulement tenir son bout, mais exceller.

M. le doyen Kerr parla en français, dans les termes suivants: "Je veux féliciter les élèves qui ont gagné des prix et en outre féliciter les professeurs, parce qu'un prix dépend de deux personnes: l'élève et l'instituteur; et une bonne partie de la besogne revient à ce dernier. Je voudrais aussi féliciter le cercle Jeanne d'Arc du bon traavil qu'il accomplit. Comme l'a dit M. le président, nous sommes, dans ce Canada, deux races représentant les deux plus éminentes cultures du monde: la culture latine et la culture germanique. La culture latine est mieux représentée par les Français, et la culture germanique par la race britannique. La population du Canada est composée de représentants de ces deux cultures, et l'avenir du pays est dans les mains de ces deux races. S'il n'y a pas d'union, il n'y aura au Canada ni prospérité ni bonheur. C'est un devoir pour nous qui représentons ces deux races de nous unir et faire ce que nous pouvons pour l'avenir de notre chère patrie. Si l'on veut comprendrel'âme d'un peuple, la clef, la porte principale à cette compréhension, c'est la langue. Si les citoyens de langue anglaise veulent comprendre leurs concitoyens de langue française, il faut apprendre cette langue, apprendre à la parler, à s'en servir. Si un québecquois veut comprendre un citoyen britannique, il faut qu'il connaisse la langue de cette race. Et nous devons admettre que les citoyens français nous ont devancé énormément dans cette voie. Par exemple, dans la province de Québec, tout le monde comprend certainement l'anglais, et je peux dire qu'une forte majorité le parle très bien. Maintenant il nous reste, n'est-ce pas, à nous, à concourir pour rattraper nos concitoyens français".

Ici les orateurs font halte, et l'on procède à la distribution des prix. Puis Mme E. Boissonneault fait longuement applaudir des fragments de l'opéra de Saint-Saens: Samson et Dalila, (Amour, viens aider)' et, en rappel, une gentille chanson anglaise. Au piano, Mlle G. Baril.

Son Honneur le maire Bury reprend la série des discours. En français d'abord, il remercie le cercle Jeanne d'Arc de sa bienveillance en l'invitant à prendre part à cette séance. Il félicite les élèves victorieux et, plaisamment, ajoute que, comme ils connaissent assez bien le français, il n'en abusera pas lui-même, craignant d'imposer une trop lourde tâche à leur intellect! Continuant en anglais, il nous dit que, convoqué ce même soir à une assemblée du conseil municipal, il s'en évada pour venir à notre distribution de prix, tant il attache d'importance à cette dernière fonction. Approuvant tout ce qu'one dit les orateurs qui l'ont précédé, il souhaite que l'oeuvre du cercle Jeanne d'Arc aille grandissant pour le bénéfice de la nation canadienne. Son Honneur déplore la lacune qui existe dans l'enseignement oral. La connaissance du français doit s'étendre, ajoute-t-il, non seulement en Alberta, mais dans toutes les provinces de l'Ouest.

Le sous-ministre de l'Instruction publique débute rappelant une discussion qu'il eut il y a quelques années avec M. le doyen Kerr, relativement aux examens oraux de français. Ce n'est que de cette méthode vivante qu'on peut tirer de l'enseignement le maximum de rendement. La connaissance de cette langue, dit-il, nous ouvre les portes de la littérature française. Il compare les Français aux Grecs et les Anglais aux Romains, et conclut en disant que de la fusion des qualités distinctives des deux races sortira une nation idéale.

Le docteur Petitclerc, dans un discours plein d'à propos assure d'abord que cette fête intime est pour lui un régal. Le temps est arrivé, continue-t-il, où Français et Anglais doivent s'unir pour créer une civilisation nouvelle. C'est en des circonstances comme celles de ce soir que se retrempent et se fortifient les grandes résolutions. Au nom des Canadiens-français, l'orateur tient à remercier le ministre et le sous-ministre de l'Instruction publique, de l'empressement avec lequel ils ont répondu à notre invitation, attestant hautement l'intérêt qu'ils portent à notre oeuvre. Il remercie aussi Son Honneur le maire Bury, qui ne manque jamais de se mêler à nos fêtes. Quant à M. le doyen Kerr, son dévouement à la cause française lui a valu depuis

Suite page 10

W. McCallum de nouveau en démêlés avec la police

Il conduisait une motocyclette en attendant son procès. — Il frappe un homme.

Une motocyclette, conduite par Wm McCallum, de la 106e rue, est venue en collision avec une automobile dirigée par Harry Jackson, de la 108e rue, à l'intersection de la 100e avenue et de la 108e rue, vendredi dernier. M. Jackson fut fortement secoué et projeté sur le sol.

Selon le rapport de la police, McCallum a tourné brusquement la 100e avenue, angle de la 108e rue, et comme conséquence frappa l'auto conduit par Jackson.

La motocyclette fut gravement endommagée et le garde-boue arrière de l'auto écrabouillé.

McCallum attend son procès à la Cour Suprême, sous l'accusation d'avoir sérieusement blessé une personne en conduisant un auto à une vitesse exagérée. M. Dave Gaucher, passager de McCallum, reçut de graves blessures qui l'obligèrent à garder l'hôpital pendant plusieurs mois. M. McCallum parut en cour de police devant le magistrat McLeod et fut relâché sous caution. Il reçut alors l'avis de ne pas se servir d'un permis de chauffeur avant de subir son procès.

La province a un surplus d'instituteurs

C'est la première fois que la chose se produit en Alberta.

On rapport qu'il y a, à l'heure actuelle, un surplus d'instituteurs dans la province de l'Alberta. C'est du moins la déclaration faite par M. H. J. Spicer, registrateur du département. Le surplus est infime et l'on croit qu'il disparaitra complètement après les vacances du jour de l'an. Il y a pourtant présentement un plus grand nombre d'écoles en activité que l'an dernier à pareille date.

Il demeure toutefois, déclare M. Spicer, que la situation d'instituteur est très avantageuse. S'il y a surplus d'instituteurs pour les écoles publiques, telle n'est pas encore la situation dans nos écoles bilingues. On peu affirmer que, d'ici longtemps, nos compatriotes pourront se créer d'enviables emplois dans la carrière de l'enseignement, vu le manque de titulaires pour les écoles bilingues.

Assemblée en faveur de l'A.C.F.A. au Lac Froid

MM. les abbés Boucher et Lapointe, M. Jean Langlois, membre de l'Exécutif de l'A.C.F.A., le docteur Sabourin adressent la parole au Lac Froid.

Le dimanche 8 septembre courant, M. l'abbé Michel Boucher, propagandiste pour le journal la "Survivance", et M. Jean Langlois, membre de l'Exécutif de l'A.C.F.A., adressèrent la parole à la population du Lac Froid.

On réorganisa le cercle local de l'A.C.F.A., malade depuis quelques mois.

Le matin, M. l'abbé Boucher chanta la messe qui fut servie par M. Jean Langlois.

Après la messe, la réunion fut ouverte par M. Jean Langlois. Il fit l'historique des activités passées de l'A.C.F.A., dit la nécessité de nous unir pour conserver ce que nous avons à transmettre sans défaillance. Il entretint aussi l'auditoire des espoirs pour l'année qui commence, maintenant que nous avons un journal bien à nous.

MM. les abbés Boucher et Lapointe de Bonnyville adressèrent aussi la parole.

Le docteur Sabourin, président du cercle de l'A.C.F.A. de Bonnyville, demanda à la population du Lac Froid, de se choisir des officiers afin de continuer avec les autres centres français la marche en avant.

Nous donnons ailleurs le résultat des élections.

La presse hebdomadaire

L'Association des journaux hebdomadaires, dont le congrès a eu lieu récemment en notre ville, s'est donné comme président M. B. Huckell, Innisfail Province. M. H. G. McCrae a décidé de conserver le poste de secrétaire-trésorier pour la section albertaine de l'Association des hebdomadaires canadiens.

Au Lac Froid

Le cercle de Cold Lake (Lac Froid) vient lui aussi de se mettre en mouvement, grâce à la collaboration de MM. les abbés Lapointe, Boucher, du docteur Sabourin de Bonnyville, et de M. Jean Langlois.

LES OFFICIERS

Président:
Prudent Poirier;
Vice-président:
Louis Poirier;
Secrétaire-trésorier:
M. David.

Nous félicitons les officiers élus et les instigateurs de ce mouvement patriotique.

La semaine prochaine nous annoncerons la naissance d'un autre cercle de l'A.C.F.A.

UNE DISTINCTION FLATTEUSE POUR M. H.-H. MELANSON

Il vient d'être élu président de l'"American Association of Passenger Trafic Officers".

M. H.-H. Mélanson, gérant général du service des voyageurs au Canadien National, rencontré à l'hôtel Fort Garry, à la clôture du 73ème congrès annuel de l'"American Association of Passenger Traffic Officers", tenu à Winnipeg les 16 et 17 courant, s'est dit heureux du grand honneur qui lui est conféré par le choix unanime du congrès à l'élire au poste de président de la plus ancienne association d'officiers de chemins de fer.

Honneur pour le Canada

"Cet honneur rejaillit sur tout le Canada et sur le réseau national particulièrement, dit M. Mélanson, et il prouve une fois de plus la haute position qu'occupe aujourd'hui le Chemin de fer National du Canada dans l'esprit des hommes de chemin de fer."

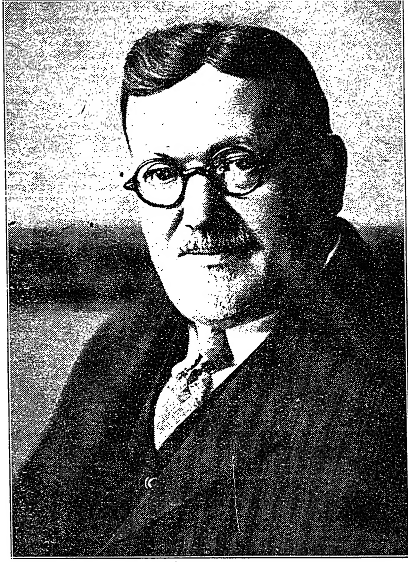
Questionné sur le nombre de Canadiens qui ont occupé le poste de président de l'"American Association of Passenger Traffic Officers", M. Mélanson déclare que cet honneur a déjà été accordé à "Bill" Smith, un vétéran des chemins de fer maintenant à sa retraite, et qu'il est le premier homme de chemin de fer franco-acadien à qui il est décerné.

"Plusieurs membres de l'Association n'ayant pas encore visité l'Ouest, dit M. Mélanson, je pars dans quelques instants avec eux dans un train spécial de luxe du réseau national et les conduirai dans les Rocheuses, où ils séjourneront deux jours au parc Jasper. Nous visiterons en cours de route Saskatoon et Edmonton".

Carrière brillante

M. Mélanson est d'origine acadienne et ses aïeux s'établirent à Port Royal en 1660. Sa vie dans les chemins de fer remonte à 1889, alors qu'il entra au service de l'Intercolonial, à Moncton, N.-B., comme assistant du second commis du service de la mécanique. En 1892, il changea de département pour entrer dans celui des voyageurs et en 1899 il fut promu commis en chef de ce département. Sa carrière dans les chemins de fer a connu des promotions rapides. Après quelque temps passé comme agent générai des bagages, M. Mélanson est promu au poste d'assistant agent général des voyageurs en 1909 et quatre ans plus tard agent général de ce même service. Lors de l'achat des chemins de fer par le gouvernement canadien, il fut promu au poste de gérant du service des voyageurs et du trafic et, en 1923, lors de l'amalgamation, il fut nommé gérant général du service des voyageurs du Chemin de fer National du Canada, position qu'il occupe depuis lors.

Honneur à un Franco-Acadien



M. H. H. MELANSON
gérant général du service des voyageurs au Canadien National, dont on annonce la nomination au poste de "président" de l'"American Association of Passenger Traffic Officers", la plus ancienne association d'hommes de chemins de fer en Amérique. —Photo Canadien National.

SA SAINTETE PIE XI DEPLORE CETTE DEFIANCE

Le Saint Père dénonce la défiance qu'on affiche contre l'organisation des jeunes catholiques d'Italie.—Des journeaux peu charitables font des commentaires très répréhensibles sur l'attitude du Pape.

TRIOMPHE PREDIT

Cité Vaticane.—S.P.A.—S'adressant à trois cents moniteurs ecclésiastiques de l'organisation d'Action catholique d'Italie, qui ont pris part à un pèlerinage de dix mille jeunes gens catholiques à Rome, le Pape a dénoncé la défiance qu'on affiche contre l'organisation pour les jeunes. On rapporte, dit-il, qu'ils sont surveillés par les scouts. Il n'a mentionné personne, mais on croit qu'il s'agit des scouts du gouvernement.

Le Saint-Père regrette que le seul fait d'appartenir à la jeunesse catholique soit regardé comme un obstacle dans sa carrière civile. Il se dit sûr cependant qu'en temps et lieu sa stratégie en vue du progrès et de l'honnêteté triomphera, si elle suit ses recommandations résumées dans ces mots: discipline, ordre et obéissance.

Le Souverain Pontifef termine en demandant aux moniteurs de contribuer à l'application et à la réalisation de l'accord entre le Saint-Siège et le gouvernement italien.

...membres de l'A.C.F.A.

...urions bien des choses à é...te semaine sur l'Association ...temps nous manque pour le ...

...nous suffise d'écrire que la ... réunion de l'Exécutif aura ... la salle paroissiale de l'Im...Conception jeudi soir pro...

L'objectif de $3000

...n de la paroisse de l'Imma...nception, nous rappelle que ... R. Ketchen fut le premier ...annoncer, à la suite de l'appel de l'Association pour une rentrée de fonds plus considérable, qu'il organisait une soirée pour nous venir en aide.

Il n'a pas voulu donner des détails, mais il nous a dit, qu'il avait en réserve un programme original à offrir, à toute la population de langue française d'Edmonton et des environs.

On sait qu'en janvier dernier, le cercle de l'Immaculée-Conception de l'A.C.F.A., fut le premier à faire les élections à la demande de l'Exécutif.

Les constitutions

Les nouvelles constitutions sont sous presse et nos officiers les recevront bientôt.

Le secrétaire-général.

Des nappes simili-toile

M. Alphonse Hervieux, agent pour plusieurs compagnies, nous annonce qu'il vient de prendre le contrôle exclusif pour la ville d'Edmonton, de la vente d'une nouvelle variété de nappes en toile.

Selon M. Hervieux, cette nappe se lave avec un linge humide et conserve l'apparence de toile.

Une douzaine de familles, de la ville d'Edmonton, ont déjà commandé de M. Hervieux cette nappe commode et hygiénique.

On peut atteindre M. Hervieux en téléphonant chez J. W. Pigeon ou à 4702.

Erratum

Dans notre article de la semaine dernière intitulé: "Sur un article de la revue A.T.A.", nous avons écrit par distraction "que les membres de l'A.T.A. réunis en congrès veulent répandre par l'enseignement."

Nos lecteurs auront rétabli d'eux-mêmes "C.T.F." Il va sans dire que les membres de l'A.T.A. faisaient partie intégrante du congrès mais ils n'étaient pas réunis comme instituteurs de l'Alberta.

R. L.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Un conte

LA PEINE DE L'ENNUI

M. Mastodonte, fabricant de produits nouveaux, après avoir répandu ceux-ci par les grandes villes, voulut aussi conquérir la clientèle des villes moins importantes et des villages. Il appela un jour l'un de ses jeunes vendeurs et lui tint ce langage:

—Roublard, il y a bien des fois que vous me demandez l'occasion de vous faire avancer. Voici ma proposition: il s'agit d'aller habiter dans la ville de Guépières, à cinq cents lieues d'ici. C'est, vous le pouvez voir, assez loin; cependant, on y est, paraît-il très civilisé et mes produits nouveaux trouveraient là un débouché assez considérable. Je voudrais que vous y alliez en reconnaissance, que vous étiez même capable avec cette population des relations qui seront utiles à mes affaires. Comme il faudra emménager là-bas, avec votre petite famille, j'augmente votre salaire, je paie vos frais d'installation et je vous promets de ne pas vous laisser attendre plus de cinq ans une situation beaucoup plus brillante, si votre travail là-bas est satisfaisant. Je vous donne deux jours pour accepter ou refuser et, si vous êtes de mon avis, vous partirez la semaine prochaine.

Roublard avait souvent anticipé la joie qu'il éprouverait en entendant son patron lui annoncer de l'avancement. Jamais encore il n'avait pensé que des conditions semblables lui dussent être imposées en même temps. Aussi son visage trahissait-il quelque ennui lorsqu'il arriva chez lui.

—Ma pauvre amie, dit-il à sa femme, que dirais-tu d'aller habiter à l'autre bout du monde?

—Quelle nouvelle mystification . . .? répondit seulement madame Roublard, habituée aux plaisanteries de son mari.

—Mais non, c'est sérieux, reprit Roublard, quelque peu tragique. C'est même la condition d'une augmentation substantielle de mon traitement. Le patron veut ouvrir des succursales un peu partout; il me désigne pour étudier les possibilités dans la ville de Guépières, à cinq cents lieues d'ici. . . . Nous avons deux jours pour décider.

Lorsque le souper fut expédié, Roublard, sa femme et leurs deux petits enfants se rendirent dans la famille de madame, où les époux avaient jugé bon de demander conseil.

Deux jours plus tard, accompagnés des regrets de leurs parents et amis, Roublard, sa femme et leurs deux petits enfants prenaient la direction de Guépières. Ils y furent après bien des heures de voyage. Roublard arrivait, résolu de faire tout ce qui dépendait de lui pour satisfaire M. Mastodonte, car, sans nourrir d'ambition démesurée, il aimait sa famille et voulait lui faire une situation convenable.

Peu après leur arrivée à Guépières, les Roublard reçurent la visite de quelques notables de l'endroit. On était tout miel pour ces nouveaux venus. Les invitations pleuvaient et les exilés, qui sentaient amèrement la séparation des leurs, se réconfortaient de l'amitié qu'ils croyaient trouver autour d'eux.

Vint le premier de ce que les guêpiérois nommaient pompeusement les grands événements sociaux de la saison. Roublard et sa femme furent en tête de la liste d'invitation. La convocation avait lieu chez le maire. La jeune madame Roublard se réjouissait de cette occasion de rencontrer un peu de société. Sa grande ville lui manquait, de même que ses relations d'antan. Son mari, bien que sérieux de caractère, ne dédaignait pas non plus la bonne causerie. Cet événement fut donc pour tous deux un de ces menus bonheurs qui ensoleillent la vie: ils avaient laissé familles et amis, mais ils retrouvaient au moins un milieu prêt à les accueillir. Peut-être y avait-il ici, après tout, des intimités que le temps et les relations mûriraient . . . Le terrible ennui, dont le spectre les avait effrayés s'effaçait un peu devant eux.

Mais ignore-t-on que les salons trop hospitaliers sont souvent les coulisses où messieurs les arrivistes de tout calibre préparent leur publicité? Ces pauvres Roublard, peu mondains par nature, ne voyaient point l'inquisition sous les sourires, et pourtant, dès le premier quart de la soirée, cette remarque significative pour tous les guêpiérois circulait de groupe en groupe:

—Méfions-nous, "ils" ne sont pas avec nous: "ils" veulent la construction du chemin de fer!!!

Aussitôt, la cause fut entendue, jugée. Les Roublard devaient, de toute manière, être découragés, d'habiter Guépières.

Cela peut ne pas paraître évident au lecteur. Qu'il sache donc que M. le maire était directeur d'une entreprise de transport. L'éloignement du chemin de fer lui faisait des revenus énormes et une influence correspondante, ce qui arrive ordinairement. Quelques autres notables, habilement intéressés par M. le maire dans la même entreprise, partageaient naturellement ses vues. Quant aux autres, qui auraient eu besoin d'une gare plus rapprochée, ils étaient si bien tenus en respect par ces omnipotents que Guépières était bien à tout jamais destinée à vivre et à mourir sans ce luxe moderne des locomotives.

Chacun des partisans de M. le maire se regardait comme obligé d'avoir toujours et en tout lieu devant soi ce devoir sacré: épier l'opinion des gens, dénoncer sans pitié les dangereux amis de la locomotive, et les chasser de Guépières par tous moyens, honnêtes autant que possible, mais . . . une aussi noble cause n'était pas loin de légitimer à leurs yeux quelques violences.

M. Roublard, suavement interrogé, répondit tout simplement qu'il trouverait beaucoup plus commode qu'une voie se construisît à proximité et qu'il ne comprenait pas comment on avait négligé jusque-là une localité aussi importante que Guépières. C'est là-dessus qu'avait pris naissance la réflexion qui devait mettre les Roublard au ban de la société.

Depuis ce soir fatal, plus d'invitations, plus de sourires, plus même de cette banale indifférence qu'on attend au moins de ceux qui ne nous connaissent pas: la plus franche hostilité accueillait les époux partout où ils osaient paraître. Le journal guêpiérois, sorte de répertoire social où les personnalités guêpiéroises tenaient à honneur de paraître dans chaque numéro, lança des petites perfidies que les Roublard furent bien forcés, à la longue, de prendre à leur compte. Ils commencèrent par s'en affliger.

—Qu'avons-nous donc fait à M. Untel? Sais-tu bien ce que madame Une telle peut avoir à me reprocher? C'était le refrain habituel du souper.

Mais les Roublard, leur nom l'indique, n'étaient pas tout-à-fait stupides.

—Puisqu'on ne semble pas vouloir de nous, décida un soir le mari, faisons-nous une vie qui nous suffise.

Le caquet des enfants, le piano de madame, les journaux de monsieur, leur composèrent une vie gentille où ils trouvèrent l'oubli des froideurs guêpiéroises. Et cependant, les produits nouveaux de M. Mastodonte s'introduisaient dans la petite ville. Car on aime le progrès, on n'est pas arriéré au point de ne pas adopter les produits nouveaux. M. Roublard recevait donc de son patron les encouragements financiers qui supportaient sa ténacité. Son entourage finit par constater que "la peine de l'ennui", système qu'il avait imaginé contre les partisans du chemin de fer n'avait pas sur les Roublard l'effet qu'ils avaient si souvent et si fructueusement obtenu sur d'autres. Par ailleurs, bien que la localité n'en fît nulle demande, un gouvernement supérieur prétendit que Guépières était un bijou qu'il fallait ouvrir au tourisme. Et les rubans d'acier s'introduisirent à Guépières . . .

La guerre allait finir, faute de cause pour combattre. Mais, comme un amphitrion d'une saison suivante eut là-dessus la maladresse d'observer la tactique désuète et d'omettre le nom des Roublard parmi ses invités, M. le maire se refit un clan, en prenant ce cri de guerre:

—Peut-on concevoir pareille absence de coeur! Ces pauvres jeunes gens sont délaissés de tous ici. J'ai toujours su, moi, qu'ils étaient de braves gens. Ce qu'on fait à mes amis, on me le fait à moi-même!

Et M. le maire n'a jamais pu comprendre qu'après une telle déclaration de sympathie, le jeune Roublard ne lui ait pas accordé son vote et qu'il eût même soutenu son adversaire, lors de l'élection suivante. —GERMAINE.

Entretien sur le mariage

Roméo en miniature

(Suite)

Mais nous arrivons aux prétendants. Voici d'abord un joli petit blond, dont la lèvre a porté plus de cigarettes que de brins de moustache. Pense-t-il sérieusement au mariage cet enfant-là? Pas plus qu'à sa première cigarette; ce qu'il cherche, ce Roméo en miniature, c'est une Juliette de sa taille. C'est la mode: c'est une manière à ces grands enfants de jouer au grand homme: on sortira, on ira au théâtre, on s'amusera ferme, et advienne que pourra. Que répondre à ce client-là? Court et bon: "Mon petit monsieur, par ici la sortie, et au plaisir de ne plus vous revoir." On n'a le droit de commencer une fréquentation, nous dit l'Eglise après le bon sens, qu'en vue d'un prochain mariage; la fréquentation n'est pas un état de vie; elle ne saurait raisonnablement durer des années. Avec les libertés qu'on se permet, elle expose les jeunes gens aux plus dangereuses tentations, et bien rares, dit saint Alphonse, ceux qui traversent cette époque sans y laisser un lambeau de leur vertu. Vous me direz, on se connaîtra mieux. Peut-être; on se connaîtra trop et on finira par ne plus se respecter, car le respect, c'est un peu comme la réputation, ce qui fait sa principale force, c'est l'éloignement. En tout cas, l'avantage, s'il y en a, est bien mince et la perte est considérable. Fréquentez durant dix ans, vous ne vous connaîtrez qu'après le mariage pour la bonne raison que, pendant la fréquentation les deux amants se jouent, à la perfection, une petite comédie. Chacun, ne cherchant qu'à plaire et à conquérir, a soin de retrancher du rôle tout ce qui n'est pas dans la pièce, tout ce qui pourrait nuire à son succès. Quand votre cavalier vous fait la cour, il est endimanché. Mesdemoiselles, au moral comme au physique; en négligé, il ne vous ferait peut-être pas le même effet. Naviguer en cachant son pavillon est une ruse de guerre très commune, lorsqu'on a lieu de craindre l'ennemi, mais une fois hors de danger, on arbore ses vraies couleurs. Les trop longues fréquentations se terminent souvent par l'abandon et quelquefois par le mariage; je n'oserais prononcer quel est le moindre mal. Voulez-vous la meilleure recette pour connaître votre futur: fréquentez peu et priez beaucoup.

Que de considérations, quand il s'agit de se procurer un article de toilette? Mesdemoiselles, mettez donc à vous choisir un mari autant de soin qu'à vous choisir une robe. Bonté vaut mieux que beauté, que ce soit votre ligne de conduite.

BONENFANT.

Faites-les encadrer

Jeunes Franco-albertains et Franco-albertaines, vous avez reçu vos diplômes de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

C'est l'attestation de vos efforts en français pendant l'année scolaire écoulée. Demandez à vos parents de vous faire encadrer ce diplôme, afin que vous puissiez l'appendre sur les murs dans votre maison, et édifier ainsi les parents et les amis qui iront chez vous.

Ce qu'il faut lire

Vient de paraître "L'Oiseau Bleu"

SEPTEMBRE, 1929

L'Oiseau bleu reprend son vol après deux mois de repos.

Ce numéro est bien accueilli par la jeunesse bruyante de nos écoles, de nos académies, de nos couvents et de nos collèges. Tout en conservant les anciennes, **l'Oiseau bleu** inaugure deux nouvelles rubriques faites pour plaire et instruire: **La leçon de nos monuments**, par Etienne de Lafond et **J'apprends par l'image**, par M. Etienne Blanchard, P.S.S.

La page frontispice en couleur reproduit la jolie verrière qui orne le portique du Mont Saint-Louis à Montréal. Celle-ci représente Monseigneur Lartigue recevant les premiers Frères des Ecoles chrétiennes arrivant au Canada en 1837. Sous le titre **Fin de vacances**, Elie de Salvail commente cet important événement. **A travers l'histoire** rappelle quelques faits saillants de la vie de saint Janvier, protecteur de Naples et la Présentation de Marie, de Saint-Hyacinthe, raconte une messe sous la Terreur, épisode émouvant de la jeunesse d'Anne-Marie Rivier, fondatrice de cette communauté.

A ces articles s'ajoutent la **Couleuvre de l'Aiglon**, fable de Pamphile Le May, le **Courrier de la Fauvette** où C. C. raconte avec finesse la **Métamorphose de Sorex** et répond à ses correspondants, puis **Aux Pays des belles histoires**, récit merveilleux que poursuits Mlle Marie-Claire Daveluy en l'agrémentant d'épisodes tragiques qui en maintiennent tout l'intérêt, des bons mots illustrés par M. J. McIsaac et le résultat du concours de juin-juillet auquel prirent part des centaines de concurrents.

Numéro spécimen sur demande. On peut s'abonner à l'Oiseau bleu moyennant 50 sous par année en s'adressant au **Secrétariat de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal**, 118, rue Saint-Laurent, Montréal.

Mais voici que le livre paraît presque destiné à faire son tour du monde. Nous apprenons en effet d'excellente source qu'on est actuellement à le traduire en cinq langues différentes.

On peut se procurer la vie du Père Pro à la Librairie Jeanne d'Arc, Avenue Jasper, Edmonton, Alta.

Le Père Pro

Il est un petit livre que nous aimerions voir dans un grand nombre de familles de langue française. L'auteur, un jeune jésuite de Montréal, a connu en Belgique le Père Pro, victime de la persécution mexicaine.

L'automne est arrivé, les soirées allongent. Lisons, lisons de bons volumes qui élèvent, qui instruisent, qui ouvrent des horizons.

La vie du Père Pro possède toutes ces qualités.

Voyez d'ailleurs ce que disait de ce volume le "Devoir" de Montréal, sous la signature de M. Omer Héroux, il y a déjà plusieurs mois:

Nos lecteurs connaissent bien le nom du P. Pro, l'héroïque Jésuite mexicain qui fut fusillé voici quelque dix-huit mois et dont l'on commence à dire que l'on entreprendra bientôt son procès de canonisation.

Des circonstances heureuses—le P. Pro et lui avaient été compagnons d'étude à Enghien, en Belgique—ont permis à notre distingué collaborateur, le R. P. Antonio Dragon, S.J., qui vit aujourd'hui à Rome, de consacrer au R. P. Pro un livre du plus émouvant intérêt. Ce livre, le Père Dragon a pu l'établir, non seulement sur de très précieux souvenirs personnels, mais aussi sur une documentation extérieure de la plus haute importance. Il a eu communication d'une abondante correspondance du P. Pro, ou celui-ci, sous le voile du pseydonyme naturellement, rendait compte de sa vie héroïque d'aventurier religieux. Il a longuement causé avec des personnes qui avaient intimement connu le martyr pendant la dernière partie de sa vie.

Aussi bien ce livre a-t-il obtenu, non seulement ici, mais en Europe, un très grand succès. On sait que le Saint-Père a daigné faire adresser à l'auteur une lettre fort élogieuse et l'on connaît l'hommage rendu à cette oeuvre par une revue aussi sérieuse que les "Etudes".

DESABUSEE

En badinant, un jour, vous m'avez dit: "Je t'aime."
Et comme avec grand art, vous maniez ce thème,
Vous étiez tout pour moi. Et le prince Charmant
Aurait eu moins d'attraits pour mon regard aimant.

N'aviez-vous pas alors l'Amour pour diadème?
Et tous les mots si doux que le mensonge sème,
Vous m'en faisiez un long et merveilleux poème.
Hélas, vous réduisiez mon bonheur au néant
en badinant!

Pourtant vous auriez tort de craindre un anathème.
Je ne me tuerai pas. Je sourirai quand même;
Car vous m'avez appris, et je sais maintenant
Qu'il faut prendre la vie un peu comme un enfant
Tenterait de résoudre un trop ardu problème:
en badinant!

LAURETTE S.

Mots pour rire

—Comment, Pierrot, tu as mangé tout le pot de confiture! C'est bien vilain d'être aussi gourmand.

—C'est vrai, maman, mais c'est bien bon.

—x—

—Dites-moi, mademoiselle, dans quelle de ses batailles est mort le général Desaix?

—Dans sa dernière.

Noms de femmes et ce qu'ils signifient

Adèle, vertu et sympathie.
Amélie, douceur.
Adrienne, musique enchantée.
Agnès, naïveté.
Andrée, légèreté.
Angèle, songe de poète.
Annette, illusion.
Antoinette, inquiétude.
Béatrice, inspiration céleste.
Berthe, lueurs du matin.
Camille, étoile polaire.
Carmen, épine d'amour.
Charlotte, élue.
Christine, songe doré.
Clémentine, douce colombe.
Clothilde, volupté.
Colette, volage.
Elise, irrésistible.
Emélie, esprit ardent.
Esther, étoile du matin.
Eugénie, splendeur et gloire.
Félicité, bonheur rêvé.
Françoise, souvenir éternel.
Georgette, séduction.
Germaine, fidélité.
Héloïse, amour éternel.
Henriette, esprit fort.
Hortense, orgueil.
Isabelle, rêve mystique.
Jacqueline, jeunesse.
Jeanne, courage.
Joséphine, fleur embaumée.
Julie, romantisme.
Laure, immortalité.
Laurence, constance.
Louise, égoïsme.
Lucie, amitié.
Marcelle, vivacité.
Marguerite, coquetterie.
Marthe, activité.
Marie, rose d'amour.
Madeleine, amoureuse.
Nathalie, rire et joie.
Odelle, irrésistible.
Philomène, promesse et souvenir.
Reine, domination.
Renée, illusion.
Rose, chaste beauté.
Simone, charme.
Suzanne, chasteté.
Thérèse, passion.
Victoire, succès.
Yvonne, printemps.









ROMAN DE LA "SURVIVANCE"

La Campagne canadienne

par ADÉLARD DUGRÉ, S.J.

Croquis et leçons

Quarantième mille

9 (Suite)

François s'était contenté de sourire et de pencher la tête en entendant ces propositions. Un tel projet lui paraissait bien irréalisable. Il n'avait aucune raison de se séparer du docteur Bloomfield; de plus, Fanny n'était pas femme à s'en aller vivre au Canada français. Il ne s'était donc pas attardé aux invitations du Dr Poitevin. Mais voici qu'aujourd'hui les conditions étaient complètement changées. Fanny devait se rendre à l'évidence: on ne pouvait plus rien faire aux Etats-Unis. Dans quelque mois ce serait la gêne, dans deux ans ce serait la misère. La vie menée jusqu'ici n'était plus possible; il fallait donc se résigner à autre chose.

Ce n'est pas sans une terrible explosion de mauvaise humeur que cette femme impérieuse avait saisi dans sa réalité l'état auquel la famille se trouvait acculée. Elle eut même des paroles si dures, si malheureuses, que François en fut abasourdi. Elle l'accabla de reproches, l'accusa de l'avoir trompée sur sa profession et ses capacités, comme si la privation d'un diplôme eût diminué sa réelle valeur. François réussit tout de même à lui faire comprendre les responsabilités respectives, leurs erreurs et même leurs torts, pour le moment il fallait se résigner et agir. D'abord, il fallait diminuer la dépense, modifier le train de vie, renoncer aux villes d'eau pour cette saison et se contenter de vacances moins coûteuses. Après bien des hésitations il osa parler du Canada. Fanny se contenta de faire la moue, puis consentit à y faire un voyage d'agrément. Depuis quelques années, en effet, il devenait chic, parmi les Américains, de visiter Québec et le golfe Saint-Laurent: Fanny ne dégénérerait donc pas en y passant quelques semaines.

C'est dans ces dispositions qu'on fit les préparatifs du voyage. Gladys, qui ne soupçonnait qu'une partie de la vérité, était enchantée de la nouvelle décision; Harold, lui, en était contrarié. Mais comme il n'était pas prudent de résister au père depuis la mort du Dr Bloomfield, le jeune homme se résigna. Il suivit donc la famille sans enthousiasme, comme il le faisait toujours, du reste, dans les voyages de vacances. Pour lui l'intérêt était aux environs de Duluth et il ne s'en éloignait qu'à contre-coeur.

Il avait été décidé que la plus grande partie du voyage se ferait par eau, sur les lacs et sur le Saint-Laurent. Le trajet fut superbe. Peu à peu la bonne humeur de Gladys devint contagieuse. Les fronts se déridèrent et la famille Barry put se croire redevenue ce qu'elle avait été depuis vingt ans.

CHAPITRE III

A la maison

C'est le bruit de la ferme qui, le lendemain, tira François de son profond sommeil. Parmi le beuglement des vaches, la sonnerie des chaudières et les cris des jeunes gens, il distingua la voix de Baptiste, toujours un peu grondeuse, qui bougonnait après quelqu'un ou quelque chose et qui parlait aux bêtes comme à de grandes personnes. Le vieux avait toujours éprouvé le double besoin de s'agiter lui-même et d'activer les autres.

François mit un instant à retrouver ses idées. Un rayon joyeux qui filtrait entre les volets clos lui permit de reconnaître sa chambre d'écolier, la chambre des garçons, comme on disait autrefois. Sans épiloguer longtemps, il sauta de son lit, fit à la hâte une toilette sommaire et descendit à pas de loup pour ne pas éveiller les dormeurs. Dans l'allonge, le bébé, laissé tout seul sur sa chaise d'enfant, le salua d'un cri en agitant ses menottes et ses jambes dodues; au jardin, Marie, le tablier plein de laitue, s'écria du haut de sa tête:

"Comment, si matinal!

—Hé! hé! la mère" répondit François en se dirigeant de son côté.

Baptiste les entendit. Depuis qu'il était debout, occupé des cinq heures au train-train de la ferme, il avait vingt fois jeté un oeil du côté de la maison. Enfin, il apparaissait!

"Hé! bien, les gens des Etats, cria-t-il, pas trop cabossé à matin?

—Pas mal cabossé", reprit François, qui s'avançait à petits pas, les mains plongées dans ses poches de pantalon, bâillant et clignant des yeux à la lumière. Il posait précieusement ses souliers vernis parmi les herbes couvertes de rosée.

"Tu marches comme une poulette", dit le vieillard en s'approchant.

On avait fini de traire les vaches et on les reconduisait au champ. Baptiste, planté comme un colonel, aimait à faire la revue du superbe troupeau.

"Tiens, disait-il à François, viens voir de beaux animaux!

—Beaux animaux pour le sûr!"

Et François voyait se renouveler une scène de l'ancien temps, qu'il aimait entre toutes. Vingt ans plus tôt, il avait coutume, au retour du collège ou de l'université, de prendre ainsi, en compagnie de son père, un premier contact avec la ferme. Le premier jour des vacances, Baptiste aimait à promener ses écoliers sur la propriété, à leur faire voir ses champs et son jardin, à leur faire partager ses calculs, ses craintes ou ses espérances. Il leur détaillait ses plans et justifiait ses méthodes, expliquant qu'il avait mis en trèfle la pièce des Trois-Fossés, laissé en friche le Petit-Coteau et semé de blé le clos du Merisier-Blanc. A l'automne il lèverait la prairie à Chalifoux et finirait d'essoucher l'abatis, où il avait lâché les taurailles avec les poulaillons pendant l'été.

Louis, le premier, puis ensuite François, prenaient à cette sorte d'initiation un plaisir qui ravissait leur père. D'ordinaire elle avait lieu le premier soir, au coucher du soleil, après la traite des vaches et en attendant le souper, lorsque le jeune homme, à peine arrivé, portait encore le pantalon noir et la chemise blanche. Baptiste lorgnait ses fils avec orgueil; aimant à les voir légèrement pâlis et tournés comme des citadins, respirer à pleins poumons l'air du fleuve et le parfum des champs. François avait toujours été tout particulièrement son préféré, le petit dernier, qu'on dorlote jusqu'à quinze ou vingt ans, où se concentrent les dernières chaleurs de la tendresse paternelle.

Ce qu'il en avait épargné de sous, le brave Baptiste, pour mettre cet enfant dans les grandes écoles! L'éducation de Louis, le curé, lui avait coûté moins cher. Dans ces petits séminaires de la province de Québec, où l'on pensionnait autrefois les enfants pour des prix ridiculement bas, on trouvait encore moyen de faire des réductions pour les bons élèves pauvres, en qui l'on pressentait une vocation au sacerdoce. Louis avait bénéficié d'une gratification de ce genre, mais François n'avait pas eu le même avantage. Entré au collège lorsque déjà ses frères s'établissaient, lorsque ses soeurs étaient grandes et devaient se toiletter un peu, il avait pesé lourd sur le budget de la famille. Tous avaient dû s'y mettre et faire des sacrifices pour son instruction. On avait peiné davantage, les garçons avaient travaillé chez les autres, les grandes soeurs avaient fait la classe, et on avait réussi à mener ses études jusqu'au bout. Après le collège il avait fallu payer le cours universitaire. N'importe! Baptiste voulait en faire un monsieur, de celui-là, il avait pas reculé devant les sacrifices.

Ces sacrifices, il les oubliait tous lorsqu'à la fin de juin il voyait son joli gars rapporter quelques prix et recevoir les compliments du voisinage.

(A suivre)

"La Campagne canadienne" est en vente à l'Imprimerie du Messager, 4260 rue de Bordeaux, Montréal, Qué. Prix: $0.75.

LA VIE JOYEUSE

L'homme qui a l'art d'aider sa femme

. l'oncle Podger s'est la tête de faire quel-e, toute la maison est us dessous.
dreur vient de livrer un Le tableau est là, dans à manger. La tante dique l'endroit où elle que le tableau fût ac-

je vous en prie, répond odger, ne vous mêlez cette affaire-là. C'est me charge de clouer ce u mur . . .
cle Podger de commen-nlever son veston: Puis la bonne chercher pour de clous à crochet; puis e son fils pour lui rap-taille des clous. Et a-véritable travail com-

y, va me chercher le . . . Tom, apporte-moi . . . Il me faudra aussi elle, ainsi que la chaise isine . . . Toi, Jim, tu rir chez M. Goggles, et ras:
sieur, papa vous sou-bonjour, et espère que mbe va mieux . . .
Mary, reste-là, car j'au in de quelqu'un qui me a lampe . . . Maintenant, a bonne sera rentrée, il qu'elle retourne acheter de cordon . . . Tom! . . . om? . . . Viens ici, mon . Tu me passeras le ta-

e soulève le tableau, et omber. La gravure sort cadre. L'oncle se coupe verre. Il court à travers pour chercher son mou-ne le trouve pas, parce mouchoir est resté dans e de son veston, et qu'il plus où il a posé son ves-ute la maison se met à rche du vêtement. L'on-t vient, embête les uns, s autres, et gémit en nt:
in, voyons! Personne ne est mon veston! Je n'ai vu une bande d'empotés ça . . .

Il se lève. Il était assis sur son veston. Il s'écrie:

—Ça y est! C'est encore moi qui l'ai trouvé . . . C'est toujours moi qui retrouve les choses ici!..

Après une demi-heure, tandis qu'on a ficelé une poupée sur son index, qu'on a apporté le marteau, l'échelle, la chaise et la lampe, toute la famille se rassemble autour de lui, jusques et y compris la bonne et la vieille femme de charge. Ceux-ci tiennent l'échelle; celle-là l'aide à monter dessus; l'un passe les clous; l'outre offre le marteau. Les clous tombent. Il faut les chercher sur le plancher, à genoux, avec la bougie.

—Les voilà!

—Où est le marteau à présent? C'est inouï! Vous êtes sept autour de moi, et vous avez perdu le marteau!

Le marteau est retrouvé. Mais l'oncle a perdu la marque du clou qu'il avait indiquée au crayon sur le mur. On l'aide à la repérer.

Les avis sont différents; alors l'oncle s'empare du galon, et recommence ses mesures compliquées: 30 pouces du plafond, et 45 pouces de l'encoignure, et déduisant 2 pouces pour la moulure . . . Il fait des calculs. Il se trompe dans ses opérations.

On essaye de l'aider. On l'embrouille dans ses additions et ses soustractions.

L'oncle prend une grande décision: il se penche à gauche avec une ficelle, ce qui simplifiera les choses. Il se penche jusqu'à l'extrême limite; son corps fait un angle de 45 degrés avec l'échelle . . . Encore 1 pouce, et il atteindra l'encoignure au bout de son bras . . . Mais 1 pouce suffit à rompre son équilibre, et l'oncle s'effondre sur le clavier du piano dont les touches résonnent en un étrange accord.

—. . . . . !

—La tante Marie proteste. Jamais elle ne tolèrera que les enfants entendent de tels jurons.

Enfin l'oncle a regrimpé sur son échelle. Il tient le clou dans la main gauche, et le marteau dans la main droite. Au premier coup de sa main droite, il écrase le pouce de sa main gauche, jure de nouveau, et laisse tomber le marteau sur le pied d'un des spectateurs.

La tante Marie se permet quelques remarques ironiques.

—La prochaine fois que vous clouerez un tableau au mur, vous me préviendrez. J'aurai le temps d'aller voir maman à la campagne, et d'en revenir avant que ce soit fini!

—Oh! vous, les femmes, vous en faites des scènes pour peu de chose! réplique l'oncle d'un air pincé.

Deuxième coup de marteau. Cette fois le clou à crochet est enfoncé dans la plâtre jusqu'à la garde! Pour l'arracher, il faut faire une excavation dans le mur.

Puis il est nécessaire de se livrer à de nouvelles mesures pour trouver un autre emplacement un peu plus haut, et un peut plus à gauche. Dans ce dessein, les enfants se mettent à la recherche du gallon, du crayon et de la ficelle. Vers onze heures du soir, le tableau est enfin suspendu contre le mur!

Il n'est pas tout à fait perpendiculaire sur la verticale, et il ne tient pas très bien. Mais tant pis . . . Dans un rayon de 20 pouces autour du clou, la muraille semble avoir été passée à la herse. Les membres de la famille ont l'air morne et fatigué. Excepté l'oncle Podger.

—Voilà! dit-il avec une évidente fierté en sautant à bas de son échelle . . . Et dire qu'il y a des gens qui auraient dérangé un tapissier pour un petit machin comme ça! . . .

Jérôme K. Jérôme.

Nomination d'un Canadien-français

M. H. Milton Martin, de cette ville, a été élu président du sous-comité de la redistribution des quartiers à la commission d'urbanisme d'Edmonton —Edmonton Town Planning Commission.—Il a émis l'opinion que, ce comité ayant envisagé la tâche qu'il a devant lui, a conclu qu'il faudra procéder lentement et minutieusement, de sorte qu'on ne saurait attendre de résultats immédiats.

"Ce que le comité doit faire, a-t-il dit, c'est d'élaborer un plan de la ville pour plusieurs années à venir et pour cela il faut tenir compte de toute contingence et de toute possibilité. Il est évident que; dans l'intérêt de la ville et de ses habitants, on ne doit pas précipiter le travail.

Répondant à une question, relative au projet de couvrir la 109e rue, M. Martin annonce que le comité prendra son temps pour recommander quelque règlement temporaire que ce soit."

Le français est utile

Les Anglais nous apprennent que la langue française est en train, peu à peu, de remplacer, à Buenos-Ayres, l'allemand, qui, avant la guerre, y était la plus répandue, après l'espagnol bien entendu.

Il parait que ces progrès du français sont dûs en grands partie aux étudiants argentins de bonne famille qui viennent terminer leurs études à Paris.

Dans tous les cas, lady Abernon, qui accompagne son mari nommé chef de la mission britannique économique, espère bien se tirer d'affaires avec la seule langue française, dans une capitale latine où personne ne parle l'anglais.

Un bout de politique

Un vieil article

L'affaire se passait dans une petite paroisse coquette et belle, sise sur les rives enchanteresses de la Baie des Chaleurs, par une de ces belles journées de septembre. On célébrait, ce jour-là avec force démonstrations, une fête d'Artisans, qui revêtait un peu le cachet de nos fêtes nationales de l'Assomption. Nombreux étaient les orateurs.

La grande question du moment, la conscription, — puisqu'il faut l'appeler par son nom, — inquiétait fort les esprits.

Un orateur se leva et dit:

"Mesdames et Messieurs,

Pour me servir d'un terme parlementaire, je regrette de différer d'opinion avec certains de mes honorables collègues. La conscription n'est pas chose aussi mauvaise qu'on le pense. Moi, je suis en faveur. (Mouvements de malaise en arrière.) Oui, avec bien d'autres, je suis pour la conscription entière, complète et universelle. (Scandale! Honte! en avant.) Ce que je reproche à Sir Robert, c'est plutôt de ne vouloir prendre que les jeunes gens de vingt ans et plus. (Mon Dieu! est-ce possible? crie tout haut une bonne vieille grand'mère.) Moi, je les enrôlerais dés l'âge de dix-sept et même de quinze ans. (Ah! ben ça, c'est trop fort, par exemple.) Bien plus, lui ne veut enrôler que des hommes, moi j'enrôlerais les femmes et les filles et . . . (Interruption forcée . . . Tumulte indescriptible dans l'assemblée. Petit à petit le calme se refait).

J'enverrais, Mesdames et Messieurs, tout ce monde là, bel et bien . . . sur la bonne terre canadienne." (Applaudissements prolongés.)

Des soupirs de soulagement, puis de francs éclats de rire, tels les rayons de soleil perçant les nuages après un gros orage de pluie et de tonnerre.

—Oui! oui! c'est ça, de cette conscription-là nous en sommes. Envoyez fort!

Mais en avaient-ils eu une peur bleue, tout de même, ces braves Acadiens!

O! la terre! aujourd'hui plus que jamais, on en comprend toute la beauté, l'importance et la nécessité.

Dans le grand conflit mondial n'est-ce pas elle qui aura le dernier mot? N'est-ce pas elle qui résoudra le problème le plus angoissant: la fin de tout ce cataclysme? C'est elle qui détient la destinée des nations. Et, comme quelqu'un le faisait si bien remarquer, les premiers qui boiront à la coupe amère de la défaite et qui demanderont, à genoux, la paix, seront ceux qui ne pourront plus fournir de vivres à leurs soldats exténués et à leur population civile affamée.

Pour terminer cette affreuse guerre, avec tout le monde, je crois au sang de la blessure et à l'eau du bénitier; je crois au feu de l'artillerie et à la flamme du cierge; je crois aux mains armées de fer et aux mains qui tiennent . . . les mancherons de la charrue.

Abbé Arthur MELANÇON.
(Pour la terre.)

Un plaisir remède. "Je suis encore étonné des résultats que j'ai obtenus en l'espace d'une semaine par l'usage du Novoro du Dr Pierre", écrit M. Henry Héger de Cleveland, Ohio. "Mon appétit s'est amélioré mes intestins fonctionnent régulièrement et je puis dormir profondément. Je suis plus que satisfait de ce remède." Toute personne qui fera l'essai pendant une semaine de ce fameux remède herbeux en fera l'expérience. Il n'est pas vendu dans le commerce de pharmacien mais fourni par des agents spéciaux qui le reçoivent directement du laboratoire des seuls propriétaires: Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.
Livré exempt de douane au Canada.
ann.

Sir. G. Foster approuve la G.-Bretagne

Le sénateur canadien, dans un discours à la S. des N. appuie la proposition anglaise en vue de hâter la tenue d'une conférence de désarmement général.

OPINIONS DIVERSES

Genève.—S.P.A.—Sir George Foster, du Canada, dans un discours qu'il a prononcé au nom du continent nord américain, a appuyé la proposition anglaise en vue de hâter la conférence de désarmement général. M. Foster a parlé devant le comité de désarmement de la Société des Nations.

Les populations du Canada et des Etats-Unis, dit Sir George, se sont révoltés contre l'ancienne idée de contrôle par les bureaucrates et les dictateurs et insistent sur le fait que la vie humaine est plus importante que les considérations techniques, qui se dressent sur la voie de la limitation et du désarmement. Un grand changement s'est manifesté dans le sentiment public au cours des récents mois parmi les 120,000,000 d'habitants des Etats-Unis au sujet de la guerre et des armements.

Accordons-nous une attention suffisante au sentiment de la population de la grande nation qui possède des ressources presque illimitées?

Sir George demande énergiquement que les difficultés techniques ne retardent pas le mouvement en vue d'un accord général sur la limitation et la réduction. Il est d'avis qu'il représente le sentiment de 150,000,000 à 160,000,000 de gens non des moindres sur le globe terrestre.

L'appel de Sir George a été reçu avec force applaudissements. Ce fut le signal de ralliement des petites nations d'Europe et de celles battues dans la grande guerre dans l'approbation de la proposition anglaise. Les trois pays scandinaves, de même que la Hongrie et l'Autriche, se rangent du côté de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, en demandant de nouvelles instructions à la commission préparatoire de désarmement en vue de la convocation hâtive d'une conférence de désarmement général.

La Pologne et la Yougoslavie s'opposent avec la France à l'attitude anglaise et demandent que le programme actuel de la commission préparatoire soit laissé intact.

La discussion de la résolution Cecil a été ajournée sans qu'on ait pris lè vote, mais le président Benes annonça qu'on en disposerait promptement demain matin.

Il y a des Canadiens partout

Ottawa, Ont.—Il y a des Canadiens partout. En voici une preuve nouvelle.

Parmi ceux qui ont réussi les examens du mois d'août dernier, à la division du radio du ministère de la Marine et des Pêcheries, il faut mentionner les personnes suivantes qui ont obtenu le droit d'expertiste: MM. J. T. Charron, Vancouver, G. E. Day, New Westminster, C.B. Des certificats d'amateurisme furent accordés à MM. F. G. Perry Fernie, B.C., F.V. Richhes, Mara, C.B., J. H. Brownlee, Winnipeg, Man., et R. A. Roberts, Régina, Sask. Il est curieux de noter que ce sont tous des personnes de l'Ouest canadien.

Nous félicitons notre compatriote M. Charron de l'honneur qui lui échoit et qui rejaillit sur tous ses compatriotes.

missionnaires

ATS NOIRS ET OBLATS BLANCS

nt un pétit grain de sénevé confié à la terre canadienne, y a moins de cent ans, est en train de devenir un grand bre dont les rameaux couvrent toute la terre.—Des Oblats ns les cinq parties du monde.

confrée, M. Emile Benoist du ", publie un article très intésur l'oeuvre des Oblats. Notre e doit trop à ces vaillants misres pour ne pas faire connaîos lecteurs cet article:

R. P. Duchaussois, Oblat de Immaculée, a écrit le premier livres, **Femmes héroïques,** qui de l'oeuvre des Soeurs Grises nnes aux glacés polaires, alors ait encore dans les régions dées du Barrenland canadien, au nzie. C'est à la demande de que, S. G. Mgr Breynat, qu'il it ce travail. Un peu plus tard, ge de Saint-Albert, près d'Ed-, il mit sur le métier son deuouvrage, **Aux glaces polaires.** 'il pût s'occuper lui-même de , ses supérieurs l'envoyèrent nce. Le livre, couronné par mie française, eut tout de suite d succès. Les éditeurs réclaaussitôt à l'auteur un autre Le Père Duchaussois avait ens notes abondantes qu'il n'autilisées. Il en tira un troiouvrage canadien, **Apôtres in-**

nsait bien, après cela, avoir sa carrière d'écrivain. Il dait plus que son obédience tourner au Canada et reprenchemin du MacKenzie. Ses urs en décidèrent autrement. P. Dozois, un Canadien, pressistant général de la Congrède Marie-Immaculée, qui habine depuis 1904, s'était fort intéla publication des trois prelivres du Père Duchaussois. Il da à celui-ci de continuer son de propagande. "Vous avez i dit-il, l'histoire de l'aile froila maison des Oblats. Faites nant l'histoire de l'une des ailes s".

ainsi que le Père Duchaussois, de retourner chez les Indiens cKenzie et chez les Esquimaux, route de Ceylan. Il devait re des Indiens d'une autre rad'une autre civilisation, subir ence de la chaleur écrasante leil vertical après avoir connu polaire.

notre public, on ignore génént que les Oblats de Marie Ime ont des missions dans les rties du monde. Un Oblat—lupart du temps on ne prend pas la peine de dire un Oblat rie Immaculée—c'est un Père tane noire, portant un grand à la ceinture. Les Oblats angélisé et civilisé, au siècle l'Ouest canadien. Ils pourmaintenant leur oeuvre dans e-nord du pays. On sait tout is pas davantage.

pourtant des Oblats blancs, nant à la même communauté autres mais qui sont envoyés missions tropicales ou équa-. En fait les Oblats de Marie lée sont maintenant répandus us les continents.

re Duchaussois, qui fut Oblat is Oblat blanc avant de redeOblat noir que j'ai vu l'autre u cours de l'entrevue qu'il a oulu m'accorder, m'énumérait s-uns de leurs établissements. Afrique: au Basutoland, où il quinzaine de Pères canadiens, au Natal, au Wyndohek qui est l'ancienne Cimbébazie, au Kimberley où se trouve un Père canadien, au Béchouanaland.

En Asie: dans l'ile de Ceylan, deux diocèses leur sont confiés, Colombo, un archevêché, Jaffna, un évêché. Trois autres diocèses ont été détachés de ces deux-là: Trincomalie et Galle, confiés aux Jésuites, Kandy, confié aux Bénédictins.

En Australie: quelques maisons qui relèvent de la province d'Angleterre.

En Amérique: les maisons canadiennes sont connues et ceux qui voudraient obtenir des détails sur les missions indiennes n'ont qu'à lire le premier ouvrage du Père Duchaussois; après cela ils liront les deux autres sans qu'on les y invite. Aux Etats-Unis, les Oblats de Marie Immaculée ont quatre provinces. En Amérique du Sud, deux missions: celle de Bolivie, qui existe depuis trois ou quatre ans; celle d'Uruguay, fondée cette année. C'est la province américaine du Texas qui est chargée de diriger cette dernière mission. De toutes les missions des Oblats, celle de Bolivie est, paraît-il, l'une des plus pénibles. Elle se trouve dans un pays tropical et privé d'eau. "C'est justement parce que cette mission est pénible, dit le Père Duchaussois, que N. S. Père le Pape l'a confiée aux Oblats de Marie Immaculée". Le pays des glaces polaires a fait la réputation des Oblats comme missionnaires infatigables.—A noter en passant que dans l'intérieur de l'Amérique du Sud, tout couvert de forêts vierges et impénétrables, se trouvent des populations indigènes qui n'ont jamais vu le missionnaire.

En Europe: les Oblats de Marie-Immaculée ont maintenant des provinces dans la plupart des pays. La province polonaise, la plus jeune, est établie depuis cinq ans, avec un juniorat et un scolasticat. Comme elle est de fondation si récente, la province de Pologne ne peut encore se suffire complètement à elle-même. D'autres provinces doivent, par exemple ,lui prêter des professeurs. Deux jeunes religieux canadiens, les RR. PP. Matte et Lesage, sont partis récemment pour la Pologne. Ils enseigneront la théologie au scolasticat. Ni l'un ni l'autre ne sait la langue polonaise mais les cours de théologie se donnent en latin. Par ailleurs, tous les Polonais instruits connaissent et parlent le français. Il n'y a donc aucune difficulté quant à la langue. Comme les PP. Matte et Lesage passeront quelques années là-bas, il est fort probable qu'ils auront eux-mêmes appris le polonais quand ils reviendront.

Où l'on voit que le Canada, qui doit tant de reconnaissance aux Oblats de Marie Immaculée pour l'oeuvre de pionniers qu'ils ont accomplie dans nos régions de l'ouest quand elles étaient désertes ou à peu près, est en train de s'acquitter, dans la mesure de ses moyens, de la dette qu'il a envers la communauté. Non seulement la province canadienne des Oblats se suffit-elle à elle-même mais elle peut fournir des sujets aux missions étrangères dans le besoin.

Le Père Duchaussois, tout en parlant des oeuvres de sa communauté en général, m'en a fait brièvement l'historique. Les Oblats de Marie Immaculée vinrent au Canada, en 1841, à la demande de S. G. Mgr Bourget. Cette communauté de Provence était alors fort modeste. En 1841 elle ne comptait que quelques centaines de sujets. On se demandait si elle parviendrait à survivre.

Pour répondre à la demande de Mgr Bourget, quelques Pères furent envoyés au Canada pour établir des missions. A peine arrivés au pays ces religieux partirent à la conquête du Nord-Ouest, qui était alors un territoire très mal connu, peuplé d'Indiens appartenant à différentes races, de quelques milliers de Métis français et d'un petit nombre d'employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Celle-ci était encore maitresse absolue du territoire qui ne devait passer au domaine du gouvernement fédéral canadien qu'après l'acte fédératif, 1867.

Dès 1844, le Père Aubert, un Français, et le Frère Taché, un Canadien —le futur Mgr Taché qui n'était encore que novice Oblat—se rendaient à Saint-Boniface où ils rencontrèrent l'abbé Laflèche. Ce dernier devait également devenir évêque.

Les deux premiers missionnaires se mirent courageusement à l'oeuvre. D'autres vinrent les aider. Les missions se multiplièrent en même temps que de nouvelles recrues arrivaient de France et que les vocations se produisaient dans le Bas-Canada.

Les postes de premiers missionnaires Oblats dans la prairie sont devenus des centres de civilisation. Le poste de Saint-Boniface, par exemple, est maintenant une ville de belle importance, jumelle de la capitale du Manitoba.

Les missions proprement dites des Oblats de Marie Immaculée, à l'heure actuelle, se trouvent reportées dans l'extrême nord du continent canadien et jusqu'au delà du cercle arctique. Dans une lettre que le **Devoir** a publié, samedi dernier, Mgr Arsène Turquetil raconte comment il est allé rencontrer à Fort Churchill, terminus du nouveau chemin de fer de la Baie d'Hudson, un groupe de ses missionnaires qui s'étaient rendus dans cette région par bateau, en passant par les détroits d'Hudson. C'est presque au pays des Esquimaux. Les Pères Oblats comptent d'ailleurs les Esquimaux parmi leurs ouailles. Il n'y a pas de coin habité de ce vaste territoire du nord que les Oblats noirs n'aient atteint. Ils sont même allés en Alaska et y sont demeurés deux ans. Ces missions appartiennent maintenant aux Jésuites.

Comme le petit grain de sénevé de l'Evangile, la semence confiée à la terre canadienne, en 1841, par une communauté presque ignorée de Provence, a donc germé et grandi. Elle est devenue un arbre gigantesque dont les rameaux s'étendent sur toute la terre. La communauté des Oblats de Marie Immaculée est actuellement l'une de celles qui ont le plus grand nombre de sujets.

L'armée des Oblats, Oblats noirs des des pays tropicaux, forte de 4,000 missionaires, peut assumer sa part de la conquête du monde païen à la foi chrétienne et catholique.

Emile BENOIST.

POUR LE COUVENT DE L'ASSOMPTION

L'article "Rasoir sûreté", donné par le bijoutier Irving Kline, pour être râflé au profit du pensionnat de l'Assomption, vient d'être destiné à Mlle Anna Perron de Saint-Albert. Merci à M. Kline et aussi aux élèves de l'Académie de l'Assomption: Marguerite Kremer et Cécile Comeault de Villeneuve qui se sont dévouées pour la vente des billets. Merci aussi aux personnes généreuses qui nous ont encouragées. M. B. B. C. —Comm.

Le respect de la femme est la marque à laquelle on reconnaît l'homme de coeur.
J. E. Pécault.



Ce qui se passe en Alberta



Le coeur fait des contes à l'esprit qui les croit.
J. de Maistre.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Un billet du Modérateur

Un à un arrivent à Edmonton nos universitaires, anciens et nouveaux. Chacun, cette semaine, prend ses inscriptions, puis, en attendant l'ouverture des cours, va au Collège renouer ou entretenir d'anciennes amitiés.

Et ainsi se prolonge pour nos jeunes la longue chaine des études, qui donneront à notre Ouest canadien ses chefs de demain. Encore peu nombreux, il est vrai, nos jeunes étudiants, trop peu nombreux, présage pourtant d'un bel avenir.

L'Université, c'est la suite naturelle du Collège, l'Université ou les Ecoles supérieures, Hautes études commerciales, à moins que Dieu ne désigne à ses élus le Séminaire ou le Noviciat. Toutes ces carrières s'ouvrent à nos bacheliers: Médecine, Droit, Eenseignement, Agronomie, Commerce, Finance, Génie aux formes multiples, électrique, chimique, minier, et les autres.

La jeunesse pousse, l'idée se fait, de jour en jour le Collège travaille à l'accommodation du cours traditionnel aux besoins modernes, aux besoins de l'Ouest en particulier

N'oublions pas le 14 octobre, date importante pour tous les Anciens qui ont à coeur la prospérité de notre Association. La maladie de notre premier Modérateur, l'ami dévoué que fut toujours le R. P. Lessard, S.J., en a retardé l'élan. Il faut lui redonner une sève nouvelle qui la fasse grandir et fructifier. C'est notre avantage à tous. Venons au Collège le 14 octobre discuter ensemble les projets soumis à l'Exécutif, et revivre une soirée avec les amis d'autrefois.

Robert PICARD, S.J.,
Modérateur.

Coin des BONNES AMIES

Sans doute que la plupart des Bonnes Amies ont reconnu l'erreur faite dans le courrier de la semaine dernière et savent très bien qu'on aurait dû lire Mme R. Blanchard au lieu de Mme R. Bouchard. Je regrette infiniment cette erreur de nom tout à fait involontaire et il me semble que je ne puis mettre assez de bonne grâce à la rectifier.

La secrétaire.

Les Jeunes Canadiens

Par hasard j'ai rencontré la charmante épouse d'un Jeune Canadien, et en un français des plus purs (elle est Anglaise) elle m'a dit que Rosaire Sabourin était à la chasse . . .

Ned. Carron pratique aussi ce sport. Il chassait . . . des rossignols.

Irénée Desrochers et son frère Edmond, d'un commun accord, replongeaient dans leurs livres latins et grecs, ayant chassé . . . une distraction.

Jiji.

Nouvelles d'Edmonton

Mlle Eellen Kerr, secrétaire privée du sous-ministre des douanes à Ottawa, est en visite chez Mme Rhéaume de Calder. Mlle Kerr partit d'Ottie d'Ottawa depuis deux mois a visité les centres importants de l'Ouest jusqu'à Vancouver et Alaska. Elle se dit enchantée de ce qu'elle a vu et impressionnée de l'accueil cordial qu'elle a reçu partout où elle est passée.

Elle retourne à Ottawa jeudi se promettant bien de revenir.

Collège des Jésuites

Depuis le 4 septembre, l'activité a reparu au Collège avec l'arrivée de nos pensionnaires. Le lendemain, Messe du Saint-Esprit, après quoi "la grosse machine" est pour de bon lancée. Le départ est lent d'abord, comme il convient: la traditionnelle "schola brevis" d'une demi-heure. Puis bien vite, le mouvement se régularise. Tour à tour se constituent les associations de piété, d'étude, de jeux. Les souvenirs de vacances sont déjà lointains, étouffés dans l'activité besogneuse de l'heure présente. C'est déjà la vie de collège dans tout son épanouissement.

Le 14 septembre, première réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge, qui élit ses officiers: préfet, Georges Fortier (Philosophie); 1er Assistant, André Déchène (Belles-Lettres) et Joffre Déchène (Méthode); maître des approbanistes, Léo Beaudreault (Méthode); sacristain, Michel Dubuc (Versification); portier, Dominique Bernard (Méthode).

La section des externes de la Congrégation s'est donnée pour officiers: préfet, Robert Macdonald (Philosophie); 1er Assistant, Milton Martin (Philosophie); 2ème Assistant, Ernest Côté (Philosophie); maître des approbanistes, Pierre Côté (Belles-Lettres); Sacristain, Francis Rodberg (Versification); Portier, Irénée Desrochers (Versification).

André Déchène (Préfet), Georges Fortier (1er Assistant), Raoul Fortin (2ème Assistant), sont les officiers de la Congrégation de Saint Jean Berchmans, pour le service du sanctuaire.

L'idée des Missions est très populaire: la belle tradition de zèle apostolique, que la Sainte-Enfance n'a cessé d'entretenir au Collège depuis onze ans, se continuera sans aucun doute. Quelques classes ont leur comité des Missions et toutes ont un représentant de l'Oeuvre de la Sainte-Enfance.

L'Académie littéraire, elle aussi, vient de s'organiser: Président, Georges Fortier; Vice-Président, Valmore Robert; Secrétaire, Pierre Côté; Conseillers, Milton Martin, Jean-H. Grimard, Francis Rodberg. On annonce pour la première séance un sujet qui promet d'être intéressant: Lequel est le plus formateur, des Sciences ou des Lettres?

La Récréation est le champ par excellence de l'activité collégiale. Sans tarder les comités de jeu se sont formés et déjà ils fonctionnent avec entrain sous la direction active et dévouée d'un nouveau Grand Conseil. Georges Fortier (Philosophie) en est le président, Valmore Robert (Philosophie) Vice-Président, et André Déchène (Belles-Lettres) Secrétaire.

Les comités sont formés comme suit:

Hockey

Grands—	Petits—
Gérard Germain	Joffre M.-Déchène
Raoul Fortin	Georges Tardif
Eugène Lauzon	Albert Pépin
Wilbur Delisle	

Billard

Sheridan Porter	Rosaire Bernard
Hudson Delisle	Jean Dalphond
Léo Beaudrault	Roger Méthot

Gymnase

Raymond Dumas
Nestor Therrien
Médard Bougie
Emile Behiels

Questeurs

Charles DesRosiers
Dominique Bernard

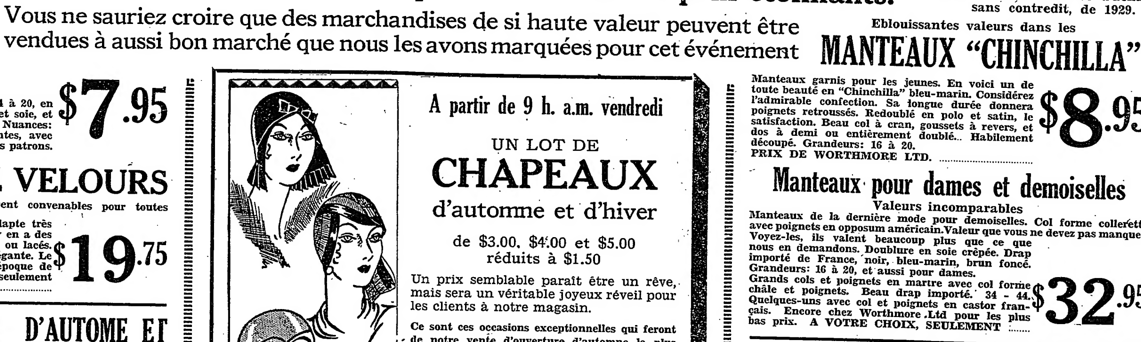
Souhaitons que les élèves réaliseront pleinement le mot d'ordre qu'ils se sont donné eux-mêmes:
ENTRAIN UNION COOPERATION

Beaumont

"La Survivance" apprécierait l'envoi de nouvelles de Beaumont. Nous serions grandement obligés à quiconque voudrait nous envoyer, sinon toutes les semaines, au moins de temps à autre, des nouvelles de cette belle et solide paroisse canadienne-française.











Brosseau-Duvernay

Nous recevons cette semaine un communiqué très intéressant de Brosseau-Duvernay. Si l'auteur veut bien révéler son identité nous nous ferons un plaisir de le publier la semaine prochaine.

Tout communiqué doit être signé. C'est une loi en vigueur dans tous les journaux. L'auteur peut cependant signer d'un pseudonyme.

Busby

Situé à 12 milles à l'ouest de Legal 10 milles au sud de Picardville, urby était jusqu'à ces dernières anées un centre en majorité de langue nglaise. Aujourd'hui la majorité, au int de vue catholique, est de langue ançaise. Dans ces derniers mois atre nouveaux cultivateurs de Moville et Legal ont pris des quarts section dans cette région, MM. Arand Riopel, Arthur Riopel, Orphir ontpellier et Léo Bellerive.

Le 15 septembre dernier, Mgr James cGuigan, vicaire général du diocèse, nait une assemblée à Busby pour udier les possibilités d'ériger une lise dans cette localité. Ces braves ltivateurs de Busby ont déjà prévé entre eux la somme de $1200. Cela ouve éloquemment leur esprit de foi leur grande générosité.

Espérons que dans un avenir proain un temple s'élèvera au milieu eux avec un curé comprenant les ntiments et les aspirations de toute population catholique de Busby.

—Corr.

Coal Valley

M. C. E. Barry, notre directeur gént, est en train de faire de grandes néliorations à Coal Valley.

Sous l'habile direction de M. Burtt, un ingénieur des Etats-Unis, on commencé l'installation d'un "Arial ragline" pour charger le charbon.

Cette installation se compose d'un orme mât de 121 pieds de hauteur de 7 pieds à la base, tout d'une ule pièce, et doit supporter le cable acier principal de 4 pouces de diaètre, qui aura toute la charge. C'est ellement une merveille qui coûtera delà de $40,000.

M. l'abbé McLean, notre curé, nous annoncé que nous aurions une reaite d'une semaine vers la fin de mois. Un prêtre d'Edmonton sera prédicateur.

M. et Mme Raoul Blanchard nous t part de la naissance d'une jolie osse fille. La mère et l'enfant se rtent très bien.

M. Léo Roberge a été victime d'un cident. Une roche le frappa qui fit quelques contusions, mais nous pérons qu'il reprendra le travail ns quelques jours.

M. C. E. Barry a fait l'acquisition n camion Chevrolet. On se proène en auto à Coal Valley maintent.

On a commencé la construction ne nouvelle salle de billard et l'aandissement de notre salle de réation, qui aura un plancher de bois anc.

M. McCormack, comptable du buau de la compagnie à Edmonton est depuis quelques semaines. —Corr.

N.D.L.R.—Nous invitons ce corresndant à nous revenir.

Castor

L'exposition des écoles de Castor t un grand succès cette année, dû l'intérêt général et au bon trail des élèves, instituteurs et memes du comité. Les écoles suivans prirent part au concours.

Willow Prairie, Lauderdade, Roset, Williston, Meadow View, Pollies, ulwark, Beaverdale, Castor Public, heresetta et Monfort.

M. Benoit Dorval fut le président e l'exposition cette année, M. J. B. orn, de Lauderdade, vice-président M. J. B. Strafford, secrétaire.

Il y eu un grand nombre d'expoants, et on ne saurait trop féliciter s gagnants.

Le programme des sports fut sous direction de M. Gilchrist, assisté M. Rogers, Clare, et Horn.

Le grand nombre des rubans de prix ix couleurs les plus variées donna grand intérêt et il n'y a pas de ute que les gagnants gardent longnps un bon souvenir de la fête.

Le clou de l'exposition fut le soir à 8 h., au "curling ring" où un concours oratoire et de chant prit place pour décider les gagnants des prix offert par M. R. W. Spratt et Messieurs Parr, il y avait plus de 700 personnes à assister aux débats qui fut un véritable concert et tous furent d'avis que de généreux donateurs permettent que cette partie du programme fut continuuée dans le futur comme étant très populaire et instructive.

Les vainqueurs du concours oratoires furent les suivants: Geo. Ford, gagnant le prix de $15; Mlle Marguerite Charles, $10, offert par Mme Parr. L'école séparée Monfort, de Castor emporta le prix de $25 offert par Mme R. W. Spratt.

Les écoles suivantes gagnantes pour les chants sont: Castor 3 et 4 public; Montfort séparée; Castor 7 et 8 public.

Pour les solos: Eilleen Matnes; Harold Gregson, Lionel Millard, Allen Rogers.

Pour la préparation des chants ont ne saurait trop féliciter la Rév. Soeur Célina, Mlle Bremmer et Mlle Willing par le travail d'entrainement des élèves.

Une charmante soirée fut passée grâce à M. R. W. Spratt, maire de Castor et à Mme Parr. —Corr.

Cluny

Hier après la messe nous avons eu le plaisir de dire bonjour à Mme Hoad de Calgary. Mme Hoad était en visite chez M. J.-B. Beaudin de Ouelletteville.

Albert Maynard est rendu à Calgary pour suivre les cours d'aviation à l'Université de Calgary. Nous lui souhaitons du succès.

Lucien Maynard, frère d'Albert, doit partir mardi le 24 pour l'Université d'Edmonton, prendre sa deuxième année de droit. Nous lui souhaitons le même succès qu'il a eu l'an dernier.

M. J. A. Maynard était à Calgary par affaires, la semaine dernière. Il a visité le bureaux du Cartel du blé où il a discuté d'importantes questions concernant son district. Il a aussi rendu visite à sa fille, Soeur Anne-Alberta, qui relève d'une grave maladie. Soeur Anne-Alberta est Soeur de la Providence à la Maison Lacombe à Midnapore. Ceux qui l'ont connue seront heureux d'apprendre qu'elle est en voie de guérison.

—Corr.

Calgary

Sous les auspices de la Société des Dames de Ste-Famille, Mme C. J. Côté, 535 Ave O., assistée de Mme R. M. Spence, reçut au thé mercredi après-midi.

Mme A. A. Julien invita les Dames à la salle à thé où Mmes J. R. Miquelon, A. Bilteryst et C. F. Cardinal se partageaient l'honneur de présider à une table des mieux garnies.

Mmes A. Benoche, U. Choinière, J. Gleason, A. Boucher, J. W. Savary, Thériault et Mlle Gleason servirent les invités au nombre d'environ 200, parmi lesquels on remarquait M. l'abbé Grenier, M. l'abbé Rouleau et M. l'abbé Cunningham.

Mmes E. Poulin et Hoad étaient en charge d'une table de "Home Cooking".

Mme L. O. Beauchemin avait charge du tirage d'un service à asperges dont l'heureuse gagnante fut Mme Jean Hueserts.

Mlle Germaine Caissie en guise de "Diseuse de bonne aventure", contribua beaucoup au plaisir de tous.

Au cours de l'après-midi, Mlles Zella White et Donalda Hoad exécutèrent de jolie morceaux au piano. En somme, cette réception fut un véritable succès et gonfla notre caisse d'un joli montant. Les dames en charge remercient de tout coeur toutes personnes qui ont contribué au succès de cette affaire.

Le Dr Bernard Malo, de l'hôpital Manhattan de New-York, accompagné de M. Omer Malo, employé du C.N.R. de Montréal, étaient de passage ces jours derniers, venus à Calgary pour rendre visite à leur soeur patiente au Keith Sanitorium.

M. Richard Miquelon et Philippe Bourque sont retournés à Edmonton cette semaine pour continuer leurs études à l'Université. —Corr.

Falher

Les battages sont en pleine activité et nos cinq élévateurs reçoivent du grain en abondance. Les fermiers sont joyeux parce que de beaux chèques leur sont donnés à cause de la qualité du grain qu'ils fournissent. Plusieurs ont du blé classé no. 1. Le rendement de 40 minots à l'acre dans le blé et de 80 dans l'avoine n'est pas rare cette année.

Mlle Antoinette Landry, belle-fille de M. J. B. Langelier, vient de partir pour Montréal. Elle se rendra à Hemmingford, près Montréal, rejoindre ses grands-parents, M. et Mme Landry, qui l'attendent incessamment.

La température s'y prêtant à merveille, les battages vont rondement. Le rendement est plus que satisfaisant, à plusieurs endroits il dépasse certaines espérances. Quarante acres ont rapporté 160 minots de blé No 2, chez M. R. Violette, d'autres suivront.

Les acheteurs commencent à circuler et visitent les fermiers pour acheter le meilleur grain.

L'exposition en date du 16 septembre dernier a été un réel succès. Les exhibits présentaient un aspect intéressant par leur originalité, leur disposition et leur apparence et ont été admirés du public. Les parents sont à bon droit fiers de leurs enfants qui ont su se spécialiser, sous une direction vigilante, dans l'enseigneemnt ménager, l'agriculture, l'horticulture, la couture, ouvrages manuels, peinture, voire même la mécanique. On a remarqué entr'autres de minuscules aéroplanes et maisonnettes, dues à l'habileté de certains élèves. Le programme d'amusements pour tous les élèves des écoles réunies, McLennan, Donnelly, Ballaster était sous la direction de M. R. Rentiers, président de la Chambre de Commerce.

De nombreux premiers prix ont été mérités et seront distribués sous peu. Plusieurs gagnants ont enlevé jusqu'à quatre premiers prix, nous donnerons leur nom alors qu'ils les recevront.

M. l'inspecteur Wilson, M. et Mme Dickson et M. Bouchard, de Grande Prairie, étaient les juges. M. Dickson, organisateur des expositions scolaires, fit une courte conférence aux enfants sur différents procédés de la conservation des légumes. Etaient aussi présents, MM. les curés, R. P. Calais, R. P. Cozanet de McLennan, R. P. Perran de Donnelly, et M. l'abbé Normandeau de Girouxville, ainsi que les religieuses enseignantes de Donnelly et leur institutrice laïque Mlle E. Colin, Mlle S. Charbonneau, institutrice à Falher.

Cette journée restera dans la mémoire des élèves, en les encourageant à perfectionner leurs travaux, et prouve une fois de plus la valeur de notre personnel enseignant en maintenant la bonne réputation de nos dévouées religieuses comme éducatrices d'élite.

—Corr.

Girouxville

Ecoles

On ne parle que d'école et de récolte depuis quelque temps. Ces deux sujets passionnent et occupent l'attention de tous les intéressés, c'est-à-dire de tous les paroissiens . . .

Imaginez enfin qu'une école sera bâtie bientôt au village même, sur le coin S. E. du 16-78-22-5e méridien, propriété de M. Jos. Dumas et ce, d'après la décision du département de l'Education en date du 3 septembre et approuvée le 4 par le ministre de l'Education . . . Les syndics d'école du village ont décidé et avec raison, de bâtir un local pour deux classes. Les formalités d'usage sont en marche et l'on espère que les choses marcheront rondement, maintenant que la fameuse question est réglée et en vue du grand besoin qu'en ont les enfants . . .

Au district Gougeon, voisin au nord, l'école serait sur la ligne de correction à 4 milles au nord et il serait question de bâtir immédiatement aussi mais pour une classe seulement.

Quant aux autres districts nouvellement formés au nord et au sud, ils devront attendre encore un peu et faire des arrangements avec les districts voisins. Tous sont anxieux de pouvoir procurer à leurs enfants l'instruction et l'éducation si nécessaires de nos jours. C'est une bonne note et nous espérons que cette mentalité de bon aloi se continuera à l'avenir . . . pour le plus grand bien de tous . . .

Récolte

Il nous fait plaisir de donner quelques chiffres pour la première semaine régulière de battage. Lundi, un seul élévateur a encaissé au delà de 5000 minots de blé, presque tout du No 2, prix payé $1.29.

Dans le détail, M. Urgel Limoges a battu une moyenne de 39 minots dans le blé et au delà de 100 minots à l'acre dans l'avoine. No 2 dans chaque cas; l'avoine vendue à 55 sous en moyenne. Pour une première récolte, c'est encourageant . . .

Ces résultats sont des plus encourageants et comme le disait quelqu'un de passage ici la semaine dernière, la bénédiction des moissons par le vénérable Mgr Grouard en juin dernier a porté des fruits. Et avec cela, une température idéale; rien d'étonnant que nos gens soient optimistes et des plus encouragés . . .

Visiteurs

Les RR. PP. Falher, Flosen et Péran ainsi que M. et Mme Lucas.

—Corr.

Grosmont

M. George Roosen, sa femme et leurs trois enfants sont arrivés à la fin du mois d'août en visite chez M. Adélard Major. M. George Roosen est teneur de livres pour M. Henry Ford de Iron Mountain, Michigan. Ils ont fait le voyage en automobile en 4 jours et demi, distance de 1840 milles.

Ils furent émerveillés de voir le changement qu'il y a eu à Grosmont durant leur absence de 5 ans. Ils sont repartis le 29 août dernier, avec la promesse de revenir s'établir au milieu de nous avant longtemps. Ils aiment le Canada.

Mme George Roosen est la fille de M. et Mme Adélard Major, maître de poste de Grosmont.

M. Alexandre Moulin a acheté un tracteur McCormick-Deering 15-30. M. Philippe Dufresne a acheté un Hart Parr 18-36. M. A. A. Major a aussi fait l'acquisition d'un tracteur Hart Parr 18-36.

Tout le monde paraît satisfait de la récolte que nous avons cette année à Grosmont. —Corr.

Hussar

A neuf heures et demie, mardi dernier, en notre nouvelle église et pour la première fois, fut célébré le mariage de Mlle Rosa Lessard à M. Alcide Lagueux.

Notre nouveau curé, Rév. Dr Francis Fitzpatrick leur donna la bénédiction nuptiale. La mariée, vêtue avec élégance et modestie et portant un superbe bouquet de roses, fit son entrée à l'église accompagnée de son père, M. Thomas Lessard et le marié était accompagné de M. Octave Fleury. La fille d'honneur était Mlle Bernadette Lessard, soeur de la mariée, accompagnée, comme garçon d'honneur de M. Armand Fleury.

Mme Sainsbury, professeur de musique de notre nouvelle mariée, toucha l'orgue pendant la messe et exécuta avec art une marche nuptiale bien goûtée des mariés et du public.

Des cantiques furent chantés pendant le Saint-Sacrifice par M. Jos. Lessard et Henry Rougeau.

Après un succulent goûter, servi chez M. T. Lessard, notre heureux couple, suivi des parents et invités partit pour Calgary pour de là continuer leur voyage de noce vers Banff et Edmonton, d'où ils nous reviendront samedi prochain.

De tout coeur nous leur souhaitons bon voyage, bonheur, santé et prospérité.

S. G. Mgr Kidd, DD., DCL., de Calgary, nous assigna, il y a quelques semaines Rév. Dr Francis Fitzpatrick comme nouveau pasteur à Bassano et Hussar en remplacement de Rév. Dr Francis Arsenault, parti pour Cowley.

Rév. Dr F. Fitzpatrick passa sept années à Rome où il fit son cours de théologie et de philosophie. Agé de 36 ans et d'un caractère résolu et philanthropique, il fut reçu dans cette mission avec cordialité.

Revenant de Rome, il visita plusieurs fois Lourdes, Paris et Lisieux. De Toronto, S. G. Mgr l'appela pour ses missions de l'Alberta.

Dorénavant nous aurons la messe à Hussar tous les dimanches du mois excepté le troisième dimanche; c'est avec joie que chacun apprit ce changement, nous qui l'avions qu'une fois par mois.

Une assemblée eut lieu dimanche après la messe pour aider à l'achat d'un auto à notre curé. La collecte fut un succès.

M. Octave Fleury annonce pour le 10 octobre son ancan. —Corr.

Legal

Les battages continuent encore avec le même entrain et seront bientôt terminés. Déjà plusieurs wagons de grain ont été expédiés et les entrepôts se remplissent aussitôt.

M. Jos. St-Martin vient de faire l'acquisition d'un nouveau Buick, M. Jos. Vaugeois d'un Pontiac Sedan et M. Wm Demers d'un Whippet Coupé. Félicitations.

M. Emile Nault vient d'être nommé agent pour les compagnies Ford et Hudson-Essex.

L'ère de prospérité qui règne à Legal assure M. Nault du succès de cette nouvelle entreprise.

Baptême. Marie Germaine, Ida, née de Elie Caouette et Thérèse Préfontaine. Parrain et marraine, M. et Mme François Caouette. —Corr.

Lamoureux

Les battages commencés vers le 26 août sont très avancés. Le plus grand nombre de nos fermiers ont battu leur blé. Dans une dizaine de jours si le temps est favorable tout sera terminé. Le rendement est généralement beau. La majeure est de 20 minots à l'acre pour le blé. En quelques endroits il y a 45 et même 50 à l'acre, sur la terre neuve. Ce qui est consolant c'est que le prix se maintient haut, aussi de nombreuses charges de grain s'acheminent vers les élévateurs.

Nos écoles ont recommencé leurs cours le 3 septembre. L'école Saskatchewan avec R. Racette comme instituteur et l'école Saint-Eugène avec M. Surette et Mlle Tétreault.

Comme d'habitude un certain nombre d'enfants fréquentent les couvents des alentours. Cette année environ 45 élèves vont à St-Albert, Morinville, Végreville, Red Deer et Edmonton. Félicitons en passant ces différentes religieuses si dévouées à l'éducation des enfants. Au sillon lumineux laissé en arrière depuis de longues années, on peut juger de leur oeuvre. De leurs écoles sont sortis une multitude de maitres et de maitresses qualifiés, des vocations sacerdotales, et une foule de vocations religieuses parmi les jeunes filles. Chacun sait, d'ailleurs que leur dévouement prend sa source beaucoup plus haut que les contingences humaines.

Nous aurons, dimanche le 29 septembre, notre première soirée de cartes. De beaux prix seront distribués aux gagnants. Un réveillon sera servi et un concert terminera la soirée. Nous invitons cordialement nos nombreux amis d'alentour.

Née à M. et Mme Eudore Godbout: une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie, Amanda, Irène. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Godbout.

M. le curé Garnier est de retour, depuis quelques jours d'un voyage à la côte du Pacifique. Il a visité Vancouver, Victoria, Duncan, Seattle, Portland et Oregon City, où il a rencontré une douzaine de familles connues autrefois dans le Manitoba.

Corr.

D'excellents décorateurs

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos nombreux lecteurs que nous avons dans notre ville une compagnie composé de jeunes gens Canadiens-français s'occupant de décorations intérieures et extérieures.

La compagnie Arial Painters & Decorators est la plus importante à l'ouest de Winnipeg; leurs travaux actuellement s'étendent jusqu'à Vancouver.

Parmi les édifices importants décorés par la Compagnie tout récemment est la Colonie de Clandonald, Empress Theatre, Howard & McBride, et on a aussi obtenu le contrat des magasins Sopeway Crane Ltd., et nombre d'autres. r.

—x—

Un ancien dernier à l'école primaire, feuilletant une géographie de publication récente:

—C'est incroyable! rien n'a augmenté depuis le temps où j'allais à l'école: il y a toujours deux pôles, quatre points cardinaux et cinq parties du monde!

—x—

Durant est condamné à porter un bandeau sur les deux yeux, il est donc aveugle pendant quelques jours. Le facteur lui remet une lettre.

—D'où vient cette lettre? demande Durant.

—De Paris, monsieur.

—Ah! bon, c'est bien . . . je sais ce que c'est.

Il appelle sa femme et d'un air mystérieux lui dit:

—Ecoute, ma bonne, tu vas me lire cette lettre, seulement comme c'est une réponse pour une surprise que je veux te faire, tu te boucheras les oreilles pour qu'il n'y ait que moi qui entende.

Et nous?
90 p.c. des fermiers danois sont membres de 1 à 7 sociétés coopératives.

POUR NOS FERMIERS

Les Danois ne travaillent pas comme des isolés, des gens qui se regardent jalousement.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No. 1 Nord	1.22
No. 2 Nord	1.19
No. 3 Nord	1.16
No. 4 Nord	1.10
No. 5 Nord	.96
No. 6 Nord	.77
Fourrage	.67
Avoine—	
No. 2 C. W.	.54
No. 3 C. W.	.51
Orge—	
No. 3 C. W.	.53
No. 4 C. W.	.48
Seigle—	
No. 2 C. W.	.84
No. 3 C. W.	.79

Prix à Vancouver

Blé—	
No. 1 Nord	1.39¼
No. 2 Nord	1.36¼
No. 3 Nord	1.33¼
No. 4 Nord	1.25¼
No. 5 Nord	1.17¼
No. 6 Nord	1.01¼
Fourrage	.99¼

Prix à Winnipeg

Blé—	
No. 1 Nord	1.40⅞
No. 2 Nord	1.39⅞
No. 3 Nord	1.37¼
No. 4 Nord	1.32¾
No. 5 Nord	1.20¼
No. 6 Nord	.99
Fourrage	.85
voine—	
No. 2 C. W.	.67½
No. 3 C. W.	.64¼
Fourrage	.62⅛
Orge—	
No. 3 C. W.	.70⅛
No. 4 C. W.	.65⅛
Fourrage	.51½
Seigle—	
No. 2 C. W.	1.04
No. 3 C. W.	.99
Bétail—	
Taures de choix	7.00 à 7.50
" ordinaires	6.50 à 7.00
Veau de choix	10.00 à 11.00
" bonne qualité	9.00
" " commune	5.00 à 7.00
Bouvillons (steers) de choix	7.50 à 8.00
Bouvillons qualité ordinaire	7.00 à 7.25
Boeuf de choix	6.25 à 6.75
" ordinaire	5.25 à 6.25
" commun	5.50 et moins
Mouton	9.00 à 9.50
" de l'année	7.50 à 8.00
Agneau de boucherie	9.00 à 9.50
Porc de choix	13.25
" ordinaire	12.75
(Ces prix sont préparés le mardi soir)	
LAIT	2.70
Crème—	
Spéciale	.36
No. 1	.34
No. 2	.31
Oeufs—	
Extra	.39
Frais	.32
2e qualité	.20
Communs	.18

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

Commandements de l'aviculteur

Au chant du coq te lèveras,
chaque matin bien promptement.
Petits poulets tu soigneras
pour qu'ils profitent rapidement.
Ensuite repas prépareras
pour les pondeuses, soigneusement.
Les abreuvoirs tu rempliras
pour tenir de l'eau constamment.
Et les perchoirs tu nettoieras
afin que tout soit proprement.
A midi le grain jetteras
dans la litière légèrement.
De la verdure répandras
dans la basse-cour abondamment.
Repas du soir tu donneras
à tes oiseaux suffisamment.
Les oeufs des nids enlèveras
pour les tenir bien fraîchement.
Revue agricole tu liras
dans la soirée attentivement
Ces dix premiers tu graveras
dans ta mémoire bien fermement,
Et les suivants ne tarde pas
à les graver pareillement.
Incubateur opéreras
dès le printemps sérieusement.
Matin et soir oeufs tourneras
dans la machine régulièrement.
Aussi la lampe tu garniras
d'huile chaque jour assurément.
De beaux poussins tu écloreras
pour avoir bon commencement.
Et les poulettes choisiras
si tu veux oeufs hâtivement
Quand un sujet faible sera
fais-lui subir ton traitement.
Avec de la chaux blanchiras
l'intérieur de leur logement,
pour que les poux, s'il y en a,
meurent tous inévitablement.
Le plus souvent tu mangeras
volailles et oeufs copieusement.
Dans ces conseils tu trouveras
tout ce qu'il faut certainement.
Pour que tu dises, sans embarras,
le temps passe agréablement.
Aviculteur, tu parviendras
en suivant ces commandements.

J.-Albert LEPAGE. — Le Patriote.

CONTE ORIENTAL

Sentant sa dernière heure venir, un vieux Turc dit à sa femme:

—Mets ta plus belle robe, tes plus riches pierreries, tes plus magnifiques bijoux.

—Pourquoi, mon ami?

—Parce qu'en te voyant belle, la mort aimera peut-être mieux te prendre à ma place.

Au garage

—Comment on parle français dans les "english speaking garage" sur la route Edmonton-Athabaska.

—Monsieur, vous avez un **tailleur** —tire—de flatte—flat—et avec celui que vous avez **d'expert**—spair—vous pourrez **runner . . . temporellement . . .**

Voilà de braves gens qui contribuent à maintenir la légende du patois canadien!

DERNIERE PRIERE DU LABOUREUR

Seigneur! le froid me gagne et mon vieux corps se brise
Tous mes membres sont las de l'avoir tant travaillé;
Je veux aller dormir auprès de mon église
Après avoir veillé . . . !

Pendant quatre-vingts ans j'ai marché dans la plaine,
J'ai labouré la terre et fauché les blés drus;
Accorde-moi d'aller rejoindre en ton domaine
Les amis disparus.

Le jour est arrivé de clore ma paupière:
Je ne reverrai plus les champs que j'ai semés;
Mais les vents de chez nous mêleront ma poussière
Aux sillons tant aimés . . . !

Mes gars continueront la tâche bien honnête
De travailler le sol et de fournir le pain;
Et pour que la nature à leurs efforts se prête,
Etends sur eux ta main!

Et reçois en ton ciel l'humble enfant de la Terre,
Si, de t'avoir servi quatre-vingts ans passés,
Tu crois, dans ta justice et ta bonté de Père,
Seigneur! que c'est assez! . . .

FRANCIS de R. Y.

LE CASTORREX ET LES LAPINS REX DE COULEUR

Au temps nouveau, ressources nouvelles

Un nouvel astre vient de surgir dans la sphère des lapins à fourrure. Ce dernier venu a causé toute une révolution par son poil court, duveteux et piqué. On l'appelle avec raison le lapin velours.

Tout d'abord, au risque de chagriner les imaginations avides de merveilleux, exposons objectivement les faits réels qui ne répondent peut-être pas exactement à la légende que les éleveurs ont complaisamment colportée.

En 1919, chez M. Caillon, cultivateur de la Sarthe, deux lapereaux, dits aujourd'hui éjarrés, naissent à deux portées consécutives, d'une même mère; le hasard fait qu'il y a un mâle et une femelle. Les deux sujets, accouplés, transmettent leur particularitée à leurs descendants. Le Castorrex est dès lors créé tel que nous le connaissons, tel que la nature, en l'occurence, unique initiatrice, l'a fait.

Plus exactement, ces deux animaux sont ceux dont on a retenu, de façon précise, l'histoire, de sorte qu'ils deviennent les ancêtres officiels du CASTORREX.

Pourtant, avant eux, dans le pays où sont nés ces animaux, on a gardé le souvenir d'animaux semblables, nés ici et là mais qu'on ne songea pas à conserver pour en perpétuer le type. Ces sujets étaient évidemment assez rares, comme nous l'expliquent nos connaissances actuelles sur le mode d'hérédité des caractères du Castorrex.

Néanmoins, ils furent en nombre suffisant pour que les paysans aient pu comparer leur chair à celle des lapins ordinaires, et la considérer particulièrement fine.

Par conséquent, avant les deux lapereaux, aujourd'hui célèbres, il avait existé des sujets dits sans jarres.

La race de lapins dite CASTOREX et celles qui en sont dérivées, dites Rex en général, sont fort intéressantes au point de vue pratique et au point de vue scientifique. Elles ont donc suscité des recherches dans des milieux très divers.

Le caractère essentiel des Castorrex et de tous les lapins Rex réside dans la nature de la fourrure. Alors que dans la fourrure du lapin ordinaire il y a deux sortes de poils, la jarre longue et raide, puis le duvet court et fin, on ne voit guère, chez les Rex, que des poils soyeux et courts, laissant penser que la jarre a totalement disparu et que seul le duvet persiste. Ceci n'est pas très exact mais répond bien aux impressions de la vue du toucher.

Autre caractère très important: le poil, au lieu d'être couché, comme chez le lapin ordinaire, est porté droit, comme piqué. Ce caractère de tenue des poils est très important.

Les attributs de texture et de tenue du poil se transmettent suivant un mode d'hérédité particulière, dite hérédité mendelienne, indépendamment des caractères de couleur, de sorte que le Castorex, de couleur brun foncé, a servi à fixer toute la série des races à couleur variée: hermirex,blancs, loutre rex-noir, bleu-rex, chinchilla-rex-lynxrex.

Mais les attributs fondamentaux, poil court, duveteux et piqué, persistent quand les parents sont purs, et deux sujets dits purs rex ne donnent que des sujets REX comme les parents, c'est-à-dire des jusets que l'on qualifie "éjarrés".

En résumé, la venue du Castorrex est d'une très grande importance pour les éleveurs et pour les marchands de fourrure, qui aprécient beaucoup cette belle fourrure douce, dense et soyeuse, qui ressemble étrangement au castor piqué.

La demande pour de bons reproducteurs est plus grande que l'offre, c'est-à-dire que l'éleveur qui débutera dès maintenant, avec des animaux de toute première qualité, retirera les profits intéressants.

Dr A. BEDARD, St-Hyacinthe.

Le nid perdu

L'inspecteur Newman du Ministère fédéral de l'Agriculture, qui classe par catégories les oeufs que les cultivateurs lui apportent sur le marché à Ottawa, dit que ces cultivateurs n'hésitent plus aujourd'hui à indiquer l'origine des oeufs. S'ils y a dans le lot qu'ils apportent au marché des oeufs venant de nids perdus, ils lui disent franchement. Le classement des oeufs est encore plus utile à l'heure actuelle qu'à toute autre saison, car il est toujours à craindre que des oeufs partiellement couvés ne se glissent dans le panier qui va au marché.

Cet accident est impossible lorsque les oeufs se vendent par catégories et lorsque la ménagère achète des "Spéciaux", des "Extras", ou des oeufs d'autres catégories, elle sait qu'elle n'achète pas des oeufs frais et des poulets frais, ou des oeufs à moitié cuits.

La ménagère d'Ottawa veut non seulement voir le nom de la catégorie des oeufs sur le panier du cultivateur: elle veut aussi voir la dernière date sur la carte qui porte le nom de la catégorie et qui indique le jour où les oeufs ont été mirés et classés. En d'autres termes, elle veut être sûre; elle sait suffisamment d'arithmétique pour comprendre que lorsqu'elle paie une douzaine d'oeufs 48 cents et qu'il y a dans cette douzaine deux mauvais oeufs, les bons lui coûtent presque 58 cents par douzaine.

On s'inquiète de l'abondance de la récolte

Jamais, de mémoire d'homme, la récolte de blé en France n'a été aussi abondante.—Ce qui alarme les fermiers, c'est la spéculation qui a fait baisser les prix domestiques.

LES BAISSES

Paris.—S.P.C.—Les fermiers français regardent l'avenir avec inquiétude. La récolte de blé en France est la plus considérable, de mémoire d'homme. Dans le centre du pays, elle dépasse de cinquante pour cent celle de l'an dernier. A l'exception du nord et de l'est, il y a augmentation partout. La récolte totale est estimée à environ 219,000,000 de boisseaux de soixante livres chacun.

Pendant que les producteurs de grain de l'Ouest canadien se tranquillisent à la vue de leur récolte peu abondante, les fermiers français s'alarment de leur récolte trop considérable. En effet, la spéculation a fait baisser les prix domestiques. D'après Jules Gauthier, président de l'association nationale des associations agricoles, les prix sont tels que les fermiers ne peuvent faire de profits. Dans une quinzaine, les prix domestiques ont subi une baisse de 163 à 135 francs le quintal. M. Gauthier prétend que les prix domestiques devraient être de 150 à 160 francs.

Un grand nombre de suggestions sont faites à M. J. Hennessey, ministre de l'Agriculture.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

Plantes à pacage pour les porcs

(Notes des fermes expérimentales)

Les essais de nourrissage conduits à la Station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, ont fait voir que les pacages sont économiques pour l'élevage des porcs. Dans l'essai de 1927, où les porcs tenus au pacage ont été comparés à des porcs tenus dans des enclos secs, la moyenne des résultats obtenus sur les trois groupes fait voir que les porcs pacagés ont exigé 31 livres de grain de moins pour chaque 100 livres d'augmentation de poids que les porcs "au sec." Ceci signifie que le lard produit dans un enclos sec a coûté 50.7 cents de plus par 100 livres que sur pacage. Les résultats des essais conduits sur cette station font voir que l'emploi d'un pacage non seulement cause une forte économie mais aussi qu'il donne des porcs plus vigoureux et qui profitent mieux. En moyenne les porcs tenus au pacage arrivent au poids du marché deux ou trois semaines plus tôt que les porcs tenus "au sec" ou sur une mauvais pacage. Les porcs qui se vendent plus tôt obtiennent généralement un prix plus élevé que les autres, et comme ils exigent également moins de nourriture, les porcs de pacage rapportent plus d'argent que les porcs d'enclos sec.

A Lacombe, Alberta, certaines plantes à pacage comme l'avoine, le seigle, la navette, la luzerne, le mélilot, l'orge, le blé, les pois, le brome et différents mélanges sont à l'essai depuis un certain nombre d'années.

Pour le centre de l'Alberta le pacage de seigle et d'avoine est considéré comme le meilleur d'une année à l'autre. Deux boisseaux d'avoine mélangés à un boisseau de seigle d'automne semé au printemps font un mélange des plus satisfaisants. L'avantage du mélange d'avoine et de seigle, c'est que l'avoine fait une pousse très rapide, qui peut être pacagée avant que le seigle soit prêt. Le seigle qui vient plus tard fournit des fourrages verts aux porcs pendant le reste de la saison.

La navette est aussi très employée comme pacage à porcs. Elle fait un pacage très satisfaisant pour la fin de l'été et de l'automne. On peut semer la navette à la volée à raison de 8 à 10 livres à l'acre; on peut aussi la semer en lignes espacées de 30 pouces puis la cultiver entre les lignes pour empêcher les mauvaises herbes de pousser. Un bon pacage de navette peut porter de 25 à 30 porcs par acre.

La luzerne, partout où elle vient bien, paraît être supérieure à tous les autres fourrages comme pacage. C'est elle qui a la plus grande valeur, et les porcs la préfèrent. Malheureusement il est assez difficile d'obtenir une bonne luzernière, et celle-ci peut ne pas résister à un pacage trop intense. Quant au mélilot, il n'est pas très savoureux, il devient bientôt trop ligneux pour faire une bonne nourriture. On se sert généralement pour les pacages à porcs de gros grains comme l'avoine, l'orge et le blé, semés seuls ou en combinaison. Ces plantes mûrissent tôt et si on a besoin d'un pacage continuel, il faut faire des semailles en succession. Un mois de paissance enlèverait tout le fourrage vert succulent qui se trouve dans ce germe de pâturage.

Un autre bon mélange à pacage pour les porcs c'est l'avoine et les pois, mais les pois coûtent cher, il n'est pas facile de se les procurer, et ils rapportent très mal lorsque la saison est sèche.

Le brome a été essayé à Lacombe comme pacage à porcs en ces deux dernières années et les résultats font voir qu'il mérite une place comme plante à pacage permanent. Nous ne sommes pas assez bien renseignés cependant sur la valeur appétissante du brome pour que nous puissions nous prononcer définitivement sur l'utilité qu'il peut avoir comme pacage à porcs.

H. S. WILSON,
Station expérimentale fédérale,
Lacombe, Alberta.

La politique agricole de M. Mussolini

Dès son arrivée au pouvoir, M. Mussolini n'a pas tardé à faire de l'agriculture l'objet de ses soins et de sa sollicitude. Le but qu'il se proposait était celui de mettre en valeur dans toute la mesure posible, la productivité du sol italien. Sa politique agricole développée à travers des manifestations et réalisations variées, qui vont de la propagande à la réorganisation du crédit agricole, des travaux publics pour la renaissance économique du midi de l'Italie au reboisement des régions montagneuses, de la bataille du blé à la bonification intégrale. La bataille du blé est surtout remarquable, parce qu'elle constitue une tentative singulière de l'Italie pour atténuer la nécessité d'importer de grandes quantités de blé étranger en élevant le rendement à l'hectare et sans qu'il soit besoin, par conséquent, de changer arbitrairement la distribution territoriale des cultures.

Nouvelles du Cartel

M. R. D. Purdy, gérant des élévateurs du "Cartel du blé de l'Alberta", vient d'informer tous les agents de son organisation qu'ils devront peser le grain distribué aux élévateurs de façon aussi précise que possible et les pesées opérées ne devront pas s'écarter de plus de dix livres du poids réel. Cela signifie, que pour la première fois dans les activités du commerce du grain dans l'Ouest du Canada, les producteurs n'auront pas à payer pour le "jeu de la balance".

Cette attitude du "Wheat Pool", indique que la coopérative fermière a l'intention d'accorder le traitement le plus équitable "à tous les membres en leur traitement le plus équitable "à tout les membres en leur donnant la pesée la plus juste possible.

LES LAURÉATS DU CONCOURS DE FRANÇAIS

de l'Association canadienne-française de l'Alberta

NOS REMERCIEMENTS A QUI DE DROIT

Le résultat du concours de français est connu. Nous publions cette semaine les noms de ceux qui ont obtenu des prix. La liste en est longue et l'administration du journal malgré une dépression dans les annonces et le coût que nécessite ces pages supplémentaires, a décidé de donner une forte publicité, au rapport annuel du concours. Que les petits enfants en lisant cette longue nomenclature de noms se rappellent les dévoués organisateurs du concours, leurs démarches multipliées, pour vous obtenir ces prix qui font votre joie. N'oubliez pas non plus les correcteurs des copies. Songez parents et enfants à la somme de travail que nécessite la correction de 4000 copies de rédaction enfantine.

Ce concours d'émulation, est une de nos plus légitimes espérances, pour infuser à nos enfants, l'amour et le culte de leur langue maternelle.

Il faut que ce concours l'an prochain, donne encore davantage de résultats pratiques. Nous n'avons pas en notre province d'inspection officielle de français. La seule sanction, que l'enseignement du français possède en notre province, est le concours annuel de français. Il appartient aux parent d'y intéresser leurs enfants, de s'y intéresser eux-mêmes, de faire des dons en argent et en volumes. Dites maintenant à vos enfants que ce grand concours d'émulation dans l'enseignement et dans l'étude de la langue maternelle, fut organisé sous le patronage de l'"Association canadienne-française de l'Alberta" par l'"Association des Instituteurs bilingues".

Si vous leur dites cela, ils apprendront ce que l'A.C.F.A. a fait pour eux, quel rôle elle joue dans notre vie nationale et plus tard, ils en seront des membres et des chefs dévoués.

PRIX DE CLASSE

SECTION HORS-CONCOURS

0 points.—Luigi d'Appolonia, collège des Jésuites, Edmonton.

GRADE XII—

5 points.—Laurent Farley, Juniorat Saint-Jean, Edmonton.
3 points.—Sarah Desrochers, couvent de l'Assomption, Edmonton.
0 points.—Richard M. Miquelon, collège des Jésuites, Edmonton.
0 points.—Doris Brosseau, couvent Saint-Martin, Végreville.
0 points.—Antoinette Calahoo, école séparée supérieure, Edmonton.

GRADE XI—

points.—Irénée Desrochers, collège des Jésuites, Edmonton.
points.—Marc Gaucher, Juniorat Saint-Jean, Edmonton.
points.—Marguerite Primeau, couvent de Saint-Paul.
points.—Gertrude Amyot, couvent de l'Assomption, Edmonton.
points.—Jeannette L'Oiseau, couvent Notre-Dame, Morinville.

GRADE X—

points.—Louis Rostaing, collège des Jésuites, Edmonton.
points.—Ida Tétreault, couvent de Saint-Paul.
points.—Angéline Tétreault, couvent de l'Assomption, Edmonton.
points.—Blanche Gibeau, couvent Notre-Dame, Morinville.
points.—Blanche-Marie Landry, école séparée, Red Deer.
points.—Lucia Brosseau, couvent Saint-Martin, Végreville.

GRADE IX—

points.—Méville Dalphond, collège des Jésuites, Edmonton.
points.—Anne-Marie Forcade, couvent de la mission, Lac la Biche.
points.—Marie-Laure Richer, école séparée de Saint-Albert.
points.—Florette Amyot, couvent de l'Assomption, Edmonton.
points.—Edmond Desmarais, juniorat Saint-Jean, Edmonton.
points.—Emilienne Brissette, couvent Notre-Dame, Morinville.
points.—Sara A. Heenan, école séparée, Red Deer.
points.—Marie Venne, couvent Saint-Martin, Végreville.
points.—Béatrice Gagnon, couvent de Saint-Paul.
points.—Germaine Landry, école Saskatchewan, Lamoureux.
points.—Alice Caron, école Frontenac, Morinville.

GRADE VIII—

points.—Jeanne Jean, couvent Notre-Dame, Morinville.
points.—Suzanne Jégard, couvent de l'Assomption, Edmonton.
points.—Emilienne Brissette, école Philorum, Bonnyville.
points.—Georgette Leroux, école Doucet, Saint-Paul.
points.—Roméo Lamothe, couvent de Saint-Paul.
points.—Lucienne Morin, couvent Sainte-Anne, Falher.
points.—Florent Foisy, juniorat Saint-Jean, Edmonton.
points.—Yvonne Tougas, école Grandin, Edmonton.
points.—Edouard Mercier, école Arctic, Saint-Vincent.
points.—Yvonne Marty, école du Sacré-Coeur, Edmonton.
points.—Alma Mantha, école Lafond, Lafond.
points.—Sévérine Hébert, école séparée, Saint-Albert.
points.—Irène Méryle Mannix, couvent Saint-Joseph, Red Deer.
points.—Albine Marchand, couvent Saint-Martin, Végreville.
points.—Alma Gagnon, école Saint-Eugène, Lamoureux.
points.—George Darimond, collège des Jésuites, Edmonton.
points.—Gabrielle Trudeau, école Diligence, Legal.

GRADE VII—

points.—Germaine Lambert, couvent Sainte-Anne, Falher.
points.—Yvonne Langevin, couvent de la mission, Lac la Biche.
points.—Denise Voghell, couvent Notre-Dame, Morinville.
points.—Hélène Lavoie, couvent de l'Assomption, Edmonton.
points.—Jeannette Jodouin, couvent Youville, Saint-Albert.
points.—Elise Charbonneau, école Grassy Island, Mallaig.
points.—Marguerite Mercier, couvent Saint-Paul, Saint-Paul.
points.—Gracia Lambert, école Racine, Picardville.
points.—Paul Hervieux, école Grandin, Edmonton.
points.—Yvonne Casavant, couvent du Sacré-Coeur, Legal.
points.—Edna Baert, école Saint-Emile, Legal.
points.—Fernand Gascon, collège des Jésuites, Edmonton.
points.—Gisèle Bisson, école Saint-Edouard, Saint-Paul.
points.—Alma Préville, école Labrie, Saint-Edouard.
points.—Léontine St-Jacques, école Beaumont, Beaumont.
points.—Simone Pelle, école Saint-Albert, Saint-Albert.
points.—René Gervais, école Frontenac, Morinville.
points.—Léona Gariépy, école Saint-François d'Assise, Edmonton.
points.—Vera K. Sampson, couvent Saint-Joseph, Red Deer.

GRADE VI—

points.—Ida Landry, école Saskatchewan, Lamoureux.
points.—Marie-Jeanne Viens, couvent Sainte-Anne, Falher.
points.—Camille Morin, école Grandin, Edmonton.
points.—Albéric Saint-Amant, juniorat Saint-Jean, Edmonton.
points.—Alma-M. Plamondon, couvent de la mission, Lac la Biche.
points.—Gertrude Leroux, école Doucet, Saint-Paul.
points.—Mary-C. Murphy, école Theresetta, Castor.
points.—Charlotte Maisonneuve, couvent de Donnelly.
points.—Marie-Berthe Beaudin, couvent de Saint-Paul.
points.—Rachel Lafranchise, école séparée Saint-Albert, Saint-Albert.
points.—Clara Baert, école Saint-Emile, Legal.
points.—Anna Baert, couvent Youville, Saint-Albert.
points.—Rose-Alma Théroux, couvent Saint-Martin, Végreville.
points.—George Primeau, collège des Jésuites, Edmonton.
points.—Marie-Reine Cacheux, école du Sacré-Coeur, Edmonton.
points.—Alvenise Royer, école Beaumont, Beaumont.
points.—Pauline Petersen, couvent Notre-Dame, Morinville.
points.—Régina Huot, école Boudreau, Vimy.
points.—Noéline Bordeleau, école Philorum, Bonnyville.
points.—Béatrice Hébert, école Turcotte, Villeneuve.
points.—Berthe Thibaudeau, école Arctic, Saint-Vincent.
points.—Emérentienne Roy, école Thibault, Morinville.
points.—Lucie Deschâtelets, couvent du Sacré-Coeur, Legal.
points.—Jeannette Trudeau, école Diligence, Legal.
points.—Angéline Gariépy, école Saint-François d'Assise, Edmonton.
points.—Guilbert Saint-Jean, école Saint-Edmond, Edmonton.
points.—Marjorie McDonald, couvent Saint-Joseph, Red Deer.
points.—Paul Blouin, école Saint-Cyr, Saint-Paul.
points.—Joffre Pomerleau, école Saint-Edouard, Saint-Paul.

GRADE V—

—Germaine Bélanger, couvent de la mission, Lac la Biche.
—Cécile Poirier, école Plante, Beaumont.
—Eva Normandeau, couvent de l'Assomption, Edmonton.
—Gertrude Leroux, école Doucet, Saint-Paul.
—Edmond Régnier, couvent de Donnelly,
—Irène Breault, couvent Notre-Dame, Morinville.
—Cécilia Brisson, école Saint-Emile, Legal.
—Solange Letourneau, couvent Youville, Saint-Albert.
—Laurette Villeneuve, école Beaumont, Beaumont.
—Irène Ethier, couvent Sainte-Anne, Falher.
—Paul Guy, école Thibault, Morinville.
—Eddie Trudel, école West Legal, Legal.
—Alvina Dallaire, école Theresetta, Castor.
—Lilliane Côté, école Grandin, Emdonton.
—Paul-Emile Toupin, école séparée, Saint-Albert.
—Rhéa Paquette, couvent de Saint-Paul.
—Giselle Gouin, école Dunrobin, Vimy.
—Joseph Viel, école Grassy Island, Mallaig.
—Alphonse Paquin, école Labrie, Saint-Edouard.
—Blandine Doucet, école Saint-Cyr, Saint-Paul.
—Thérèse Desnoyers, école Frontenac, Morinville.
—Théodore Lamoureux, collège des Jésuites, Edmonton.
—Nora Gagnon, école du Sacré-Coeur, Edmonton.
—Charles Saint-Jean,, école Saint-Edmond, Edmonton.
—Emile Houle, école Saskatchewan, Lamoureux.
—Jeannette Binette, école Philorum, Bonnyville.
—Arthur Beauregard, école Lafond, Lafond.

Honneur au Mérite!

BOURSES D'ECOLE NORMALE

Marguerite PRIMEAU, grade XI, couvent de Saint-Paul. Bourse de $100, offerte par l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Gertrude AMYOT, grade XI, couvent de l'Assomption, Edmonton. Bourse de $50, offerte par l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Sarah DESROCHERS, grade XII, couvent de l'Assomption, Edmonton. Bourse de $50, offerte par le Gouvernement français

PRIX SPECIAUX

Méville DALPHOND, grade XII, collège des Jésuites, Edmonton. Médaille du Gouvernement français.

Marc GAUCHER, grade XII, juniorat Saint-Jean, Edmonton. Médaille du Gouvernement français.

Gertrude AMYOT, grade XI, couvent de l'Assomption, Edmonton. Médaille de l'Association des Anciens Elèves du collège des Jésuites, Edmonton.

PRIX PROVINCIAUX

Grade X.—Ida Tétreault, couvent de Saint-Paul. Médaille du Gouvernement français.
Grade IX.—Marie-Laure Richer, école séparée, Saint-Albert. Médaille de l'Alliance Nationale, Montréal.
Grade VIII.—Jeanne Jean, couvent Notre-Dame, Morinville. Médaille offerte par M. P.-E. Poirier, avocat d'Edmonton.
Grade VII.—Germaine Lambert, école de Falher. Médaille du surintendant de l'Instruction publique, Québec.
Grade VI.—Ida Landry, école Saskatchewan, Lamoureux. Médaille de l'hon. J.-E. Perreault, Québec.
Grade V.—Germaine Bélanger, couvent de la mission, Lac-la-Biche. $5.00 en or de l'A.C.F.A.
Grade IV.—Auréa Champagne, école de Falher. $5.00 en or de l'A.C.F.A.
Grade III.—Simone Caron, école de Falher. $5.00 en or de l'A.C.F.A.
Grade II.—Arthur Pilon, école du Sacré-Coeur, Edmonton. $5.00 en or de l'A.C.F.A.
Grade I.—Bibiane Rentiers, école de Falher. $5.00 en or de l'A.C.F.A.

GRADE IV—

94 points.—Auréa Champagne, couvent Sainte-Anne, Falher.
93 points.—Ludovic Dionne, juniorat Saint-Jean, Edmonton.
90 points.—Joseph Brosseau, couvent Saint-Martin, Végreville.
89 points.—Doris Laboucane, école Saint-Edouard, Saint-Paul.
88 points.—François Boucher, école Racine Picardville.
86 points.—Doris Kirk, couvent de l'Assomption, Edmonton.
84 points.—Adrienne Roy, couvent du Sacré-Coeur, Legal.
83 points.—Alice Chalifoux, école Grandin, Edmonton.
83 points.—Stanley Darlington, collège des Jésuites, Edmonton.
82 points.—Cécile Pallier, école Thibault, Morinville.
78 points.—E. Letourneau, couvent Notre-Dame, Morinville.
78 points.—Yvonne Bernard, école Boudreau, Vimy.
77 points.—Alice Paré, école Saint-Aubin, Chauvin.
75 points.—Odella Keeler, couvent Saint-Joseph. Red Deer.
71 points.—Victoria Protti, couvent Youville, Saint-Albert.
71 points.—Tom Conroy, école Saskatchewan, Lamoureux.
71 points.—Claire Thibaudeau, couvent de Saint-Paul.
70 points.—Claude de Champlain, école Saint-Emile, Legal.
69 points.—Irène Malo, école Lafond, Lafond.
67 points.—Lloyd Labrie, école Labrie, Saint-Edouard.
66 points.—René Dubuc, école Dubuc, Végreville.
65 points.—Raoul Potvin, école Riopel, Morinville.
65 points.—Henri Neveu, école Doucet, Saint-Paul.
64 points.—Marguerite Rivard, école du Sacré-Coeur, Edmonton.
60 points.—Yvonne Gouin, école Dunrobin, Vimy.
60 points.—Bernadette Hynes, école Saint-Albert, Saint-Albert.
60 points.—Hélène Langevin, école Arctic, Saint-Vincent.
60 points.—Herméline Belzil, école Belzil, Saint-Paul.
60 points.—Cécile Laforce, école Diligence, Legal.
60 points.—Emilie Girard, école Saint-Edmond, Edmonton.
60 points.—Joseph Potvin, école Saint-François d'Assise, Edmonton.
60 points.—Clovis Doucet, école Saint-Cyr, Saint-Paul.
60 points.—Paul-E. Maisonneuve, couvent de Donnelly.
60 points.—Simone St-Pierre, école Philorum, Bonnyville.

GRADE III—

99 points.—Simone Caron, couvent Sainte-Anne, Falher.
96 points.—Roger Tougas, couvent Notre-Dame, Morinville.
95 points.—Jeanne Guy, école Thibault, Morinville.
95 points.—Florence Paquette, couvent de l'Assomption, Edmonton.
95 points.—Gabrielle Poissant, école Hempbrick, Edmonton.
93 points.—Rachel Chalifoux, école Beaumont, Beaumont.
92 points.—Hermine Lapierre, école Grandin, Edmonton.
90 points.—Elvise Delina Loiselle, école séparée Saint-Albert, Saint-Albert.
90 points.—Gabrielle Fontaine, école Doucet, Saint-Paul.
90 points.—Willie Krauskopt, école Pontiac, Legal.
89 points.—Alma Carrière, couvent du Sacré-Coeur, Legal.
88 points.—Wilfrid Régnier, couvent de Donnelly.
87 points.—Ethel Adzich, couvent Youville, Saint-Albert.
84 points.—Edgar Bouliane, école Grassy Island, Mallaig.
83 points.—Marie-Louise Tellier, école Riopel, Morinville.
80 points.—Alphonse Rivet, école Sprinfield, Legal.
78 points.—Hector Provost, école Saint-Emile, Legal.
78 points.—Gabrielle Bilodeau, école Charest, Beaumont.
78 points.—Oscar Foisy, couvent de Saint-Paul.
77 points.—Béatrice Ethier, école L'Abbé, Morinville.
71 points.—Déodat Pelletier, école Dunrobin, Vimy.
71 points.—Irène Langevin, école Arctic, Saint-Vincent.
71 points.—Lorette Boivin, école Saint-Cyr, Saint-Paul.
71 points.—Yvonne Tétreault, école Dubuc, Végreville.
70 points.—Charles Sheehan, école Frontenac, Monrinville.
69 points.—Jeanne Ethier, école du Sacré-Coeur, Edmonton.
68 points.—Jeannette Houle, école Saskatchewan, Lamoureux.
66 points.—Lydia Hurtubise, école Belzil, Saint-Paul.
66 points.—Juliette Boisjoli, école Saint-Eugène, Lamoureux.
65 points.—Cécile Faucher, école Saint-Edouard, Saint-Paul.
65 points.—Jeannette Journault, école Lafond, Lafond.
60 points.—Wilfrid Lambert, école Racine Picardville.
60 points.—Florence Lamothe, école Labrie, Saint-Edouard.
60 points.—Gertrude Saint-Jean, école Saint-Edmond, Edmonton.
63 points.—Thérèse Potvin, école Saint-François d'Assise, Edmonton.
60 points.—Daniel Tolumbo, école séparée, Red Deer.

GRADE II—

98 points.—Arthur Pilon, école du Sacré-Coeur, Edmonton.
97 points.—Laurenza Couillard, couvent Sainte-Anne, Falher.
96 points.—Paule Crévolin, couvent de l'Assomption, Edmonton.
95 points.—Antoinette Demers, couvent de la mission, Lac la Biche.
94 points.—Jeannette Meunier, école Thibault, Morinville.
93 points.—Marie-Laure Duchesneau, couvent de Saint-Paul.
93 points.—Mollie Basnett, école Plante, Beaumont.
92 points.—Madeleine Desnoyers, couvent Notre-Dame, Morinville.
90 points.—Richard Meunier, couvent Saint-Martin, Végreville.
89 points.—Dora Breland, école séparée, Saint-Albert.
88 points.—Lucien Lambert, école Grandin, Edmonton.
88 points.—Jean-Paul Rioux, couvent Saint-Joseph, Red Deer.
85 points.—Jeanne Blanchette, école Boudreau, Vimy.
85 points.—Françoise Henry, école Riopel, Morinville.
84 points.—Laurier Poissant, école Hempbrick, Edmonton.
83 points.—William Atkinson, couvent Youville, Saint-Albert.
83 points.—Raymond Tétreault, école Dubuc, Végreville.
83 points.—Roger Leboeuf, école du Lac la Biche.
81 points.—Sylvain Lefebvre, école Pontiac, Legal.
80 points.—Cléophas Boisvert, école Diligence, Legal.
80 points.—Florence Lajoie, école Doucet, Saint-Paul.
80 points.—Harley Johnson, école Thérien, Thérien.
79 points.—Thérèse Laberge, école Arctic, Saint-Vincent.
78 points.—Marie-Jeanne Dagenais, école Charest, Beaumont.
78 points.—Albert Malo, école Saint-Eugène, Lamoureux.
76 points.—Yvonne Paré, école Saint-Aubin, Chauvin.
76 points.—Yvonne Camiré, école Grassy Island, Mallaig.
75 points.—Ida Lavoie, école Sprinfield, Legal.
75 points.—Louise Demers, école Saint-Emile, Legal.
75 points.—Géraldine Massie, couvent du Sacré-Coeur, Legal.
75 points.—Frank Rivard, école West Legal, Legal.
74 points.—Albert Schmidt, école Saskatchewan, Lamoureux.
74 points.—Elphège Fillion, école de Donnelly.
70 points.—Elvine Caron, école Frontenac, Morinville.
68 points.—Jeannette Saint-Arnaud, école Dunrobin, Vimy.
66 points.—Albert Turcotte, école Saint-Edouard, Saint-Paul.
64 points.—Blanche Boivin, école Saint-Cyr, Saint-Paul.
60 points.—Marie Lambert, école Saint-François d'Assise, Edmonton.
60 points.—Albert Paquin, école Labrie, Saint-Edouard.
60 points.—Germaine Gagné, école Lafond, Lafond.

GRADE I—

100 points—Bibiane Rentiers, couvent Saint-Anne, Falher.
92 points.—Lily Rivard, école West Legal, Legal.
88 points.—Fernande Joly, école Doucet, Saint-Paul.
87 points.—Marie-Yvonne Roy, école Grandin, Edmonton.
87 points.—Paul Chalifoux, école Plante, Beaumont.
87 points.—Simone Magnan, couvent Youville, Saint-Albert.
84 points.—Thérèse Ethier, école Thibault, Morinville.
84 points.—Alexandre Charrois, école Boudreau, Vimy.
83 points.—Emile Belzil, école Belzil, Saint-Paul.
83 points.—Yvonne Anton, école du Sacré-Coeur, Edmonton.
83 points.—Dorothy Churchill, école Saskatchewan, Lamoureux.
82 points.—Alice Trottier, couvent Notre-Dame, Morinville.
81 points.—Yvonne Boisvert, couvent Saint-Paul, Saint-Paul.
81 points.—Lucien Durand, école Beaumont, Beaumont.
81 points.—Marie-Paul Bouchard, école Diligence, Legal.
81 points.—Lucienne Gratton, école Thérien, Thérien.
80 points.—Maurice Richer, école Saint-Edouard, Saint-Paul.
78 points.—Stanislas Lavoie, couvent Saint-Martin, Végreville.
77 points.—Dorothy Mary, George, école séparée, Saint-Albert.
72 points.—Précille Leblanc, école Pontiac, Legal.
72 points.—Cécilia Froment, école Frontenac, Morinville.
72 points.—Irène Tétreault, école Dubuc, Végreville.
71 points.—Gervais Royer, école Charest, Beaumont.
69 points.—Alice Desrochers, couvent de l'Assomption, Edmonton.
68 points.—Rita Lavallée, école Saint-Laurent, Brosseau.
66 points.—Délia Provençal, école Dunrobin, Vimy.
63 points.—Alice Turgeon, école L'Abbé, Morinville.
63 points.—Albert Carrière, école Legal, Legal.
62 points.—Blandine Vaillancourt, école Lafond, Lafond.
60 points.—Louis Moret, école séparée, Red Deer.
60 points.—Rachel Blouin, école Saint-Cyr, Saint-Paul.
60 points.—Laura Tellier, école Riopel, Morinville.
60 points.—Louis Fetaz, école Montfort, Castor.
60 points.—Raoul Bédard, Saint-Aubin, Chauvin.
60 points.—Victor Martel, école Saint-François d'Assise, Edmonton.
60 points.—Juliette Bédard, école Hempbrick, Edmonton.
60 points.—Ovide Lachapelle, école Saint-Eugène, Lamoureux.
60 points.—Wilfrid Rivet, école Springfield, Legal.
60 points.—Albert Vallé, école Grassy Island, Mallaig.
60 points.—Arthur Démard, école Saint-Emile, Legal.

DIPLOMES

SECTION HORS-CONCOURS

Luigi d'Appolonia, collège des Jésuites, 90.
René Leblanc, collège des Jésuites, 75.

GRADE XII—

Laurent Farley, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 85 points.
Guy Michaud, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 83 points.
Sara Desrochers, couvent de l'Assomption, Edmonton, 83 points.
Richard R. Miquelon, collège des Jésuites, Edmonton, 80 points.
André M.-Déchêne, collège des Jésuites, Edmonton, 78 points.
G.-E. Germain, collège des Jésuites, Edmonton, 68 points.
Wilfrid Fortin, collège des Jésuites, Edmonton, 67 points.
Raymond Dumas, collège des Jésuites, Edmonton, 65 points.
Stanley Mastalish, collège des Jésuites, Edmonton, 65 points.
T. Grimard, collège des Jésuites, Edmonton, 65 points.
Pierre Côté, collège des Jésuites, Edmonton, 62 points.
Antoinette Calahoo, école séparée supérieure, Edmonton, 60 points.
Doris Brosseau, couvent Saint-Martin, Végreville, 60 points.

GRADE XI—

Irénée Desrochers, collège des Jésuites, Edmonton, 94 points.
Marc Gaucher, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 92 points.
Marguerite Primeau, couvent de Saint-Paul, 91 points.
Gertrude Amyot, couvent de l'Assomption, Edmonton, 84 points.
Jeannette L'Oiseau, couvent Notre-Dame, Morinville, 81 points.
Fernande Primeau, couvent de Saint-Paul, 77 points.
Thérèse Deschênes, couvent Notre-Dame, Morinville, 80 points.
Anna-M. Mireault, couvent de l'Assomption, Edmonton, 72 points.
Suzane L'Oiseau, couvent Notre-Dame, Morinville, 75 points.
André Dubuc, collège des Jésuites, Edmonton, 69 points.
A. Joly, couvent de Saint-Paul, 68 points.
Zotique Toupin, collège des Jésuites, Edmonton, 66 points.
Francis Rodberg, collège des Jésuites, Edmonton, 61 points.
Blanche Drouin, couvent de Saint-Paul, 61 points.
Marcel Gagnon, collège des Jésuites, Edmonton, 60 points.

GRADE X—

Louis Rostaing, collège des Jésuites, Edmonton, 92 points.
Elie Mercereau, collège des Jésuites, Edmonton, 87 points.
Charles Daipreau, collège des Jésuites, Edmonton, 85 points.
Maurice Lambert, collège des Jésuites, Edmonton, 83 points.
Joffre Miville-Déchêne, collège des Jésuites, Edmonton, 82 points.
Jacques Madore, collège des Jésuites, Edmonton, 82 points.
Ida Tétreault, couvent de Saint-Paul, 81 p.
Angéline Tétreault, couvent de l'Assomption, Edmonton, 79 p.
Simone Patenaude, couvent de l'Assomption, Edmonton, 78 p.
Joseph Villeneuve, collège de Jésuites, Edmonton, 78 p.
Blanche Gibeau, couvent Notre-Dame, Morinville, 77 p.
Roma Quintal, couvent de Saint-Paul, 76 p.
Alexander Crawford, collège des Jésuites, Edmonton, 76 p.
Alice Lamoureux, couvent de Saint-Paul, 75 p.
Simone Desrochers, couvent de l'Assomption, Edmonton, 74 p.
Joseph Hamoline, collège des Jésuites, Edmonton, 74 p.
Bernadette Lachance, couvent de l'Assomption, Edmonton, 73 p.
Léo Rivet, collège des Jésuites, Edmonton, 72 p.
Dominique Bernard, collège des Jésuites, Edmonton, 72 p.
Alvina Morin, couvent Notre-Dame, Morinville, 71 p.
Blanche-Marie Landry, couvent Saint-Joseph, Red Deer, 70 p.
Laura Duperron, couvent de l'Assomption, Edmonton, 70 p.
Lucian Brosseau, couvent Saint-Martin, Végreville, 69 p.
Bernadette Mathieu, couvent de l'Assomption, Edmonton, 69 p.
Albert Côté, collège des Jésuites, Edmonton, 69 p.
Sheridan Porter, collège des Jésuites, Edmonton, 69 p.
Eugène Lauzon, collège des Jésuites, Edmonton 68 p.
Margaret Landry, couvent Saint-Joseph, Red Deer, 68 p.
Thérèse Bélisle, couvent Saint-Martin, Végreville, 68 p.
Eméric Drouin, couvent de Saint-Paul, 66 p.
Lucien St-Arnaud, collège des Jésuites, Edmonton, 66 p.
Eléanor Bissonnette, couvent de l'Assomption, Edmonton, 63 p.
Laurangel Doherty, couvent Saint-Joseph, Red Deer, 63 p.
Emmanuel Chouinard, collège des Jésuites, Edmonton, 62 p.

GRADE IX—

Méville Dalphond, collège des Jésuites, Edmonton, 99 p.
George Roy, collège des Jésuites, Edmonton, 95 p.
Laurent Hébert, collège des Jésuites, Edmonton, 88 p.
Marie-Laure Richer, école séparée Saint-Albert, Saint-Albert, 87 p.
Rosaire Bernard, école séparée Saint-Albert, Saint-Albert, 86 p.
Gabriel Larue, école séparée Saint-Albert, Saint-Albert, 85 p.
Emile Brière, école séparée Saint-Albert, Saint-Albert, 82 p.
Florette Amyot, couvent de l'Assomption, Edmonton, 81 p.
Edmond Desmarais, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 80 p.
Geneviève Bastide, couvent de l'Assomption, Edmonton, 79 p.
Edmond Desrochers, collège des Jésuites, Edmonton, 79 p.
Robert Chaland, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 78 p.
George-L. Roussel, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 77 p.
Marie Charbonneau, couvent de la mission, Lac la Biche, 76 p.
Valentine Lebois, couvent de la mission, Lac la Biche, 73 p.
S. F. Rabout, collège des Jésuites, Edmonton, 73 p.
Germain LeBlanc, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 72 p.
Blanche Rabout, couvent de la mission, Lac la Biche, 72 p.
Marie-Anne Daoust, couvent de l'Assomption, Edmonton, 71 p.
Anne-Marie Forcade, couvent de la mission, Lac la Biche, 70 p.
Emilienne Brissette, couvent Notre-Dame, Morinville, 68 p.
Sarah E. Heenan, couvent Saint-Joseph, Red Deer, 68 p.
Camille Baril, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 67 p.
Ernest Délisle, collège des Jésuites, Edmonton, 67 p.
George Tardiff, collège des Jésuites, Edmonton, 66 p.
Rolande Forget, couvent Notre-Dame, Morinville, 66 p.
Béatrice Gagnon, couvent de Saint-Paul, 65 p.
Germaine Ferrier, couvent Notre-Dame, Morinville, 65 p.
Fernand Thibault, collège des Jésuites, Edmonton, 64 p.

LE RESULTAT DES CONCOURS DE FRANCAIS

Nous publions cette semaine la liste de ceux qui ont gagné des prix lors du concours de français de l'"Association canadienne-française de l'Alberta", de même que tous les noms des diplômés. Cette longue nomenclature peut paraitre fastidieuse, mais nous sommes certains que les petits Franco-Albertains des deux sexes pensent autrement, et ils ont raison. Ce tableau marque, leurs efforts dans l'étude de leur langue maternelle.

Nous offrons à ces quatre mille concurrents nos meilleures félicitations pour le succès qu'ils ont obtenu et nous leur demandons de se préparer dès maintenant à faire encore davantage au cours de l'année commencée.

Votre titre de Franco-albertains vous oblige à faire toujours de mieux en mieux.

QU'ONT FAIT LES AUTRES ?

Cinquante-deux écoles ont pris part au concours de français. Il est bien permis de se demander pourquoi les vingt autres ne l'ont pas fait. Aucune commission scolaire, aucun commissaire ne peut se désintéresser de l'enseignement du français dans son milieu respectif.

Mettons-nous à la tâche dès maintenant, afin que le prochain concours, marque une amélioration dans l'étude et la pratique de notre langue française.

Allons, instituteurs, commissaires, parents et enfants de langue française tous à l'oeuvre afin de faire de 1929-30 une véritable année de réalisations. On a les récompenses que l'on mérite.

Enfants, si vous désirez obtenir de beaux prix à la fin de l'année scolaire, il faut vous mettre à étudier votre langue dès le début de l'année scolaire. Montrez que vous êtes des jeunes Canadiens-français patriotes et studieux.

Olier Lafleur, collège des Jésuites, Edmonton, 64 p.
Augustin Binette, collège des Jésuites, Edmonton, 64 p.
Eugène Perron, collège des Jésuites, Edmonton, 63 p.
Madeleine Brissette, couvent Saint-Joseph, Red Deer, 63 p.
Médard Bougie, collège des Jésuites, Edmonton, 62 p.
Edouard Letain, collège des Jésuites, Edmonton, 62 p.
Simon Labrosse, collège des Jésuites, Edmonton, 61 p.
Paul-Emile Cyr, collège des Jésuites, Edmonton, 61 p.
Jacques Lessard, collège des Jésuites, Edmonton, 61 p.
Paul H. Côté, collège des Jésuites, Edmonton, 61 p.
Henri Bérubé, collège des Jésuites, Edmonton, 60 p.
Marie Venne, couvent Saint-Martin, Végreville, 60 p.
Cécile Comeault, couvent de l'Assomption, Edmonton, 60 p.
Germaine Landry, école Saskatchewan, Lamoureux, 60 p.
Alice Caron, école Frontenac, Morinville, 60 p.

GRADE VIII—

Jeanne Jean, couvent Notre-Dame, Morinville, 90 p.
Suzanne Jégard, couvent de l'Assomption, Edmonton, 88 p.
Lucille Gervais, couvent Notre-Dame, Morinville, 86 p.
Henriette Kantor, couvent de l'Assomption, Edmonton, 85 p.
Madeleine Beaudry, couvent de l'Assomption, Edmonton, 85 p.
Alcidas Ricard,, couvent Notre-Dame, Morinville, 85 p.
Emilienne Binette, école Philorum, Bonnyville, 84 p.
Cécile Baril, couvent de l'Assomption, Edmonton, 82 p.
Blanche Sabourin, couvent Notre-Dame, Morinville, 81 p.
Marguerite Roberge, couvent Notre-Dame, Morinville, 80 p.
Georgette Leroux, école Doucet, Saint-Paul, 80 p.
Florence Gariépy, couvent de l'Assomption, Edmonton, 79 p.
Annette Lemieux, couvent de l'Assomption, Edmonton, 79 p.
Roméo Lamothe, couvent de Saint-Paul, 79 p.
Lorraine Déchêne, école Philorum, Bonnyville, 79 p.
Germaine Meunier, couvent Notre-Dame, Morinville, 79 p.
Paul-Emile Brochu, couvent Notre-Dame, Morinville, 79 p.
Clemence Lefebvre, couvent de Saint-Paul, 78 p.
Lucienne Morin, couvent Sainte-Anne, Falher, 78 p.
Marie-Ange Meunier, couvent Notre-Dame, Morinville, 78 p.
Florent Foisy, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 78 p.
Suzanne Fortier, couvent de l'Assomption, Edmonton, 77 p.
Yvonne Tougas, école Grandin, Edmonton, 77 p.
Edouard Mercier, école Arctic, Saint-Vincent, 77 p.
Louis Protti, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 77 p.
Germaine St-Pierre, couvent de l'Assomption, Edmonton, 76 p.
Françoise Vilandré, école Grandin, Edmonton, 76 p.
Bella Doucette, école Doucet, Saint-Paul, 76 p.
Marie Roy, couvent Sainte-Anne, Falher, 76 p.
Antoinette de Cathelineau, couvent de l'Assomption, Edmonton, 75 p.
Yvonne Marty, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 75 p.
Léonie Boisjoli, couvent Notre-Dame, Morinville, 75 p.
Paul Châtain, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 74 p.
Jeannette Langlois, couvent de l'Assomption, Edmonton, 74 p.
Rose Ethier, couvent de Saint-Paul, 73 p.
George-Louis Cyr, couvent de Saint-Paul, 72 p.
Irène Breland, couvent de Saint-Paul, 72 p.
Louis Lambert, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 72 p.
Françoise Marcotte, école Philorum, Bonnyville, 71 p.
Jules Larose, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 70 p.
Alma Mantha, école Lafond, Lafond, 69 p.
Claire-A. Thérien, couvent de Saint-Paul, 68 p.
James Patrick Lynch, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 68 p.
Yvon Bordeleau, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 67 p.
Antonio Duchaine, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 67 p.
Irène Passmore, école séparée Saint-Albert, Saint-Albert, 67 p.
Omer Charron, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 66 p.
Lucie Aubin, couvent de Saint-Paul, 65 p.
Dora Fournier, couvent Sainte-Anne, Falher, 64 p.
Lucille Gagné, couvent de Saint-Paul, 63 p.
Irène Meryle Mannix, couvent Saint-Joseph, Red Deer, 63 p.
Léon Armand Lamoureux, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 63 p.
Marie Sabourin, école Grandin, Edmonton, 62 p.
Albine Marchand, couvent Saint-Martin, Végreville, 62 p.
Alma Gagnon, école Saint-Eugène, Lamoureux, 62 p.
Frank Coward, couvent Saint-Anne, Falher, 62 p.
Abdon Dessert, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 62 p.
George Darimond, collège des Jésuites, Edmonton, 61 p.
Gabrielle Trudeau, école Diligence, Legal, 60 p.
Grace Roper, couvent Notre-Dame, Morinville, 60 p.

GRADE VII—

Germaine Lambert, couvent Saint-Anne, Falher, 93 p.
Yvonne Langevin, couvent de la mission, Lac la Biche, 92 p.
Béatrice Morin, couvent Sainte-Anne, Falher, 89 p.
Clara Demers, couvent de la mission, Lac la Biche, 87 p.
Marie-Anne Carrier, couvent de la mission, Lac la Biche, 85 p.
Denise Voghell, couvent Notre-Dame, Morinville, 87 p.
Eugénie Roy, couvent Sainte-Anne, Falher, 82 p.
Gracia Lauzon, couvent Sainte-Anne, Falher, 81 p.
Garcienne Boissonneault, couvent Notre-Dame, Morinville, 81 p.
Jeanne Jodouin, école Grassy Island, Mallaig, 80 p.
Elise Charbonneau, école Grassy Island, Mallaig, 80 p.
Hélène Lavoie, couvent de l'Assomption, Edmonton, 80 p.
Marguerite Mercier, couvent de Saint-Paul, 79 p.
Gracia Lambert, école Racine, Picardville, 78 p.
Berthe Charbonneau, école Grassy Island, Mallaig, 78 p.
Paul Hervieux, école Grandin, Edmonton, 78 p.
Joseph Viens, couvent Saint-Anne, Falher 78 p.
Maurice Biron, couvent de Saint-Paul, 77 p.
Honorine Maisonneuve, couvent Notre-Dame, Morinville, 77 p.
Léonne Déchênes, école Grassy Island, 76 p.
Olivine Blain, couvent de Saint-Paul, 76 p.
Loraine Décosse, couvent de Saint-Paul, 76 p.
Léona McCormack, couvent de l'Assomption, Edmonton, 76 p.
Aline Picard, couvent Notre-Dame, Morinville, 76 p.
Evelyn Hogan, couvent Notre-Dame, Morinville, 76 p.
Marie Albas, couvent de la mission, Lac la Biche, 76 p.
Yvonne Casavant, couvent du Sacré-Coeur, Legal, 75 p.
Edna Baert, école Saint-Emile, Legal, 74 p.
Albert Tremblay, couvent de Saint-Paul, 74 p.
Etienne Letourneau, couvent de Saint-Paul, 74 p.
Laurette Viel, école Grassy Island, Mallaig, 73 p.
Cora Giguère, couvent de l'Assomption, Edmonton, 73 p.
Alma Vaugeois, couvent Notre-Dame, Morinville, 73 p.
Agnès Provost, école Saint-Emile, Legal, 72 p.
Blanche Bouliane, école Grassy Island, Mallaig, 72 p.
Fernand Gascon, collège des Jésuites, Edmonton, 72 p.
Gisèle Bisson, école Saint-Edouard, Saint-Paul, 70 p.
Corinne Mageau, école Grassy Island, Mallaig, 69 p.
Marguerite Lessard, couvent de l'Assomption, Edmonton, 69 p.
Armand Préville, école Labrie, Saint-Edouard, 68 p.
Simone Fraser, couvent de Saint-Paul, 68 p.
Gilbert Drouin, couvent de Saint-Paul, 68 p.
Roger Meunier, couvent de Saint-Paul, 67 p.
Rita Girard, couvent de Saint-Paul, 67 p.
Marguerite Pirot, couvent de l'Assomption, Edmonton, 67 p.
Blanche Dumont, couvent Sainte-Anne, Falher, 66 p.
Charles Pelletier, couvent Notre-Dame, Morinville, 65 p.
Paul Chartrand, collège des Jésuites, Edmonton, 65 p.
Léontine, St-Jacques, école Beaumont, Beaumont, 64 p.
Arthur Pigeon, couvent de Saint-Paul, 64 p.
Hector Desmarais, couvent de Saint-Paul, 64 p.
Louise Tougas, école Grandin, Edmonton, 63 p.
Denise Tellier, couvent Notre-Dame, Morinville, 62 p.
Simone Pelle, école séparée Saint-Albert, Saint-Albert, 62 p.

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

Emile Vandal, couvent Saint-Anne, Falher, 60 p.
Vera K. Sampson, couvent Saint-Joseph, Red Deer, 60 p.
Maria Chartrand, couvent de Saint-Paul, 60 p.
Léona Gariépy, école Saint-François d'Assise, Edmonton, 60 p.
Eva Morency, couvent de Legal, 60 p.
Roland Faucher, école Saint-Edouard, Saint-Paul, 60 p.
Adéodat Girard, école Saint-Edouard, Saint-Paul, 60 p.
René Gervais, école Frontenac, Morinville, 60 p.
Irène Lapierre, école Racine, Picardville, 60 p.
Arthur Beauchamp, école Grandin, Edmonton, 60 p.
Rebecca Plante, école séparée, Saint-Albert, 60 p.

GRADE VI—

Ida Landry, école Saskatchewan, Lamoureux, 88 p.
Camille Morin, école Grandin, Edmonton, 87 p.
Marie-Jeanne Viens, couvent Sainte-Anne, Falher, 87 p.
Alma-M. Plamondon, couvent de la misison, Lac la Biche, 86 p.
Albéric St-Amant, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 86 p.
Maurice Lafrance, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 85 p.
Mary-C. Murphy, école Theresetta, Castor, 84 p.
Marie-Berthe Beaudin, couvent de Saint-Paul, 83 p.
Charlotte Maisoneuve, couvent de Donnelly, 83 p.
Béatrice Chailler, couvent Sainte-Anne, Falher, 81 p.
Yvonne Morin, couvent Sainte-Anne, Falher, 81 p.
Alice Caron, couvent Sainte-Anne, Falher, 80 p.
Rachel Lafranchise, école séparée Saint-Albert, Saint-Albert, 80 p.
Wilfrid Lapierre, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 80 p.
Paulette Rentiers, couvent Sainte-Anne, Falher, 79 p.
Aimé Tétreault, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 79 p.
Bernardin Gagnon, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 79 p.
Philippe Lafrance, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 79 p.
Emile Benoit, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 78 p.
Alice Tanguay, couvent de Donnelly, 78 p.
Clara Baert, école Saint-Emile, Legal, 78 p.
Anna Baert, couvent Youville, Saint-Albert, 77 p.
Jeannette Ethier, couvent Saint-Paul, Saint-Paul, 77 p.
Marie de Champlain, école Saint-Emile, Legal, 76 p.
Bertha Houle, couvent Youville, Saint-Albert, 75 p.
Paul Mahé, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 75 p.
Joseph Mahé, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 74 p.
Henri Mailhot, couvent de Donnelly, 74 p.
Michel Boileau, école Grandin, Edmonton, 73 p.
Lucien L'Abbé, couvent Sainte-Anne, Falher, 73 p.
George Primeau, collège des Jésuites, Edmonton, 73 p.
Alvenise Royer, école Beaumont, Beaumont, 72 p.
Gabrielle Lord, couvent Youville, Saint-Albert, 72 p.
Rose Gaumont, couvent Youville, Saint-Albert, 72 p.
Jeanne d'Arc Thérien, couvent Sainte-Anne, Falher, 72 p.
Marie-Reine Cacheux, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 72 p.
Noéla Labelle, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 72 p.
Germaine Rocque, couvent Saint-Martin, Végreville, 72 p.
Clarisse Saint-Hilaire, couvent Saint-Martin, Végreville, 72 p.
Vianney Limoges, couvent Sainte-Anne, Falher, 71 p.
Edgar Laflamme, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 71 p.
René Lessard, école Saint-Paul, Saint-Paul, 70 p.
Pauline Petersen, couvent Notre-Dame, Morinville, 70 p.
Mike Maccagno, collège des Jésuites, Edmonton, 70 p.
Régina Huot, école Boudreau, Vimy, 70 p.
Cécile Fraser, couvent de Saint-Paul, 69 p.
Edith Owens, couvent Sainte-Anne, Falher, 69 p.
Joseph Lafranchise, école séparée Saint-Albert, Saint-Albert, 69 p.
Noelline Bordeleau, école Philorum, Bonnyville, 69 p.
Fleurette Vaugeois, école Beaumont, Beaumont, 68 p.
Albert Lavoie, couvent Sainte-Anne, Falher, 68 p.
Rose-Ida Breland, couvent de Saint-Paul, 68 p.
Beatrice Hébert, école Turcotte, Villeneuve, 68 p.
Paul Blouin, école Saint-Cyr, Saint-Paul, 68 p.
Rose Mageau, école Beaumont, Beaumont, 67 p.
Elizabeth Charbonneau, école Beaumont, Beaumont, 67 p.
Yves Lafleur, couvent de Saint-Paul, 67 p.
Berthe Thibaudeau, école Arctic, Saint-Vincent, 67 p.
Madeleine Godbout, couvent Youville, Saint-Albert, 67 p.
Edmond Renaud, collège des Jésuites, Edmonton, 66 p.
Joseph Lachance, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 66 p.
Marie-Ange Aubin, couvent Sainte-Anne, Falher, 65 p.
Simone Chauvet, couvent Notre-Dame, Morinville, 65 p.
Etienne Hébert, école Turcotte, Villeneuve, 65 p.
Aurore Letourneau, couvent Notre-Dame, Morinville, 64 p.
Rose-Alma Theroux, couvent Saint-Martin, Végreville, 64 p.
Joffre Bourgeois, école Saint-Cyr, Saint-Paul, 64 p.
Rhéa Charbonneau, école Beaumont, Beaumont, 63 p.
Alexandre Bérubé, collège des Jésuites, Edmonton, 63 p.
Lionel Landreville, juniorat Saint--Jean, Edmonton, 63 p.
Yvette Carrier, couvent de Saint-Paul, 62 p.
Marie-Jeanne Bourbonnais, couvent Notre-Dame, Morinville, 62 p.
Emma Méloche, école Turcotte, Villeneuve, 62 p.
Emerentienne Roy, école Thibault, Morinville, 62 p.
Marie-Paule Bernard, école Boudreau, Vimy, 62 p.
Thérèse Gagnon, couvent de Saint-Paul, 61 p.
Marcel Chouinard, collège des Jésuites, Edmonton, 61 p.
Lucie Deschatelets, couvent de Legal, 61 p.
Angeline Gariépy, école Saint-François d'Assise, Edmonton, 60 p.
Joffre Pomerleau, école Saint-Edouard, Saint-Paul, 60 p.
Marjorie Macdonell, couvent Saint-Joseph, Red Deer, 60 p.
Jeannette Trudeau, école Diligence, Legal, 60 p.
Guilbert St-Jean, école Saint-Edmond, Edmonton, 60 p.

GRADE V—

Germaine Bélanger, couvent de la mission, Lac la Biche, 89 p.
Doris Provost, école Theresetta, Castor, 88 p.
Cécile Poirier, école Plante, Beaumont, 86 p.
Eva Normandeau, couvent de l'Assomption, Edmonton, 86 p.
Gertrude Leroux, école Doucet, Saint-Paul, 85 p.
Stella Cospérec, couvent de la mission, Lac la Biche, 85 p.
Marguerite Brosseau, couvent de l'Assomption, Edmonton, 84 p.
Rose-Alice Rodrigue, école Plante, Beaumont, 83 p.
Célina Brisson, école Saint-Emile, Legal, 81 p.
Irène Breault, couvent Notre-Dame, Morinville, 81 p.
Virginia Beyrinck, école Theresetta, Castor, 81 p.
Edmond Regnier, école Donnelly, Donnelly, 81 p.
Agnès Murphy, école Theresetta, Castor, 79 p.
Solange Letourneaau, couvent Youville, Saint-Albert, 79 p.
Thérèse Ouellette, couvent de l'Assomption, Edmonton, 77 p.
Alice Pepin, couvent de l'Assomption, Edmonton, 77 p.
Laurette Villeneuve, école Beaumont, Beaumont, 76 p.
Irène Ethier, couvent Sainte-Anne, Falher, 76 p.
Eddie Trudel, école West Legal, Legal, 75 p.
Madeleine Francoeur, couvent de l'Assomption, Edmonton, 75 p.
Paul Guy, école Thibault, Morinville, 75 p.
Laurette Paiement, couvent de l'Assomption, Edmonton, 73 p.
Liliane Côté, école Grandin, Edmonton, 73 p.
Alvina Dallaire, école Theresetta, Castor, 73 p.
Fernande Bélanger, couvent Saint-Anne, Falher, 72 p.
Madeleine Fortier, couvent de l'Assomption, Edmonton, 71 p.
Thérèse Pallier, école Thibault, Morinville, 71 p.
Germaine Gauthier, école Thibault, Morinville, 70 p.
Florence Ouellette, couvent de l'Assomption, Edmonton, 69 p.
Adorine Richer, couvent Youville, Saint-Albert, 69 p.
Annette Vaugeois, école Beaumont, Beaumont, 68 p.
Faul-Joseph Toupin, école Séparée Saint-Albert, Saint-Albert, 68 p.
Gisel Gouin, école Dunrobin, Vimy, 67 p.
Yvonne Richer, couvent Youville, Saint-Albert, 67 p.
Farnçois Béland, couvent Notre-Dame, Morinville, 67 p.
Rhéa Paquette, couvent de Saint-Paul, 67 p.
Marguerite Néron, couvent Youville, Saint-Albert, 66 p.
Alma L'Abbé, couvent Sainte-Anne, Falher, 66 p.
Joseph Viel, école Grassy Island, Mallaig, 65 p.
Gerard Fraser, couvent de Saint-Paul, 65 p.
Jessie Owens, couvent Sainte-Anne, Falher, 65 p.
Claire Fagnan, école Dunrobin, Vimy, 64 p.
Jeanne Bastide, couvent de l'Assomption, Edmonton, 64 p.
Pearl Dakin, couvent Notre-Dame, Morinville, 64 p.
Alphonse Paquin, école Labrie, Saint-Edouard, 63 p.
Jean-Louis Lebel, école Saint-Paul, Saint-Paul, 63 p.
Yvette Rouleau, couvent Notre-Dame, Morinville, 61 p.
Philippe-Louis Bégin, école séparée Saint-Albert, 61 p.
Arthur Beauregard, école Lafond, Lafond, 60 p.
Henri Tremblay, école Doucet, Saint-Paul, 60 p.
Thérèse Desnoyers, école Frontenac, Morinville, 60 p.
Jeanne d'Arc Bousquet, couvent Youville, Saint-Albert, 60 p.
Thérèse Sabourin, école Grandin, Edmonton, 60 p.
Elise Brissette, couvent Notre-Dame, Morinville, 60 p.
Théodore Lamoureux, collège des Jésuites, Edmonton, 60 p.
Nora Gagnon, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 60 p.
Jeannette Binette, école Philorum, Bonnyville, 60 p.
Emile Houle, école Saskatchewan, Lamoureux, 60 p.
Blandine Doucet, école Saint-Cry, Saint-Paul, 60 p.
Charles St-Jean, école Saint-Edmond, Edmonton, 60 p.

GRADE IV—

Auréa Champagne, couvent Sainte-Anne, Falher, 94 p.
Ludovic Dionne, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 93 p.
Alphonse Deslauriers, couvent Sainte-Anne, Falher, 91 p.
Joseph Brosseau, couvent Saint-Martin, Végreville, 90 p.
Doris Laboucane, école Saint-Edouard, Saint-Paul, 89 p.
François Boucher, école Racine, Picardville, 88 p.
Floriane Faucher, école Saint-Edouard, Saint-Paul, 88 p.
Alphonse Dusseault, couvent Sainte-Anne, Falher, 88 p.
George Forest, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 86 p.
Doris Kirk, couvent de l'Assomption, Edmonton, 86 p.
Alice Chalifoux, école Grandin, Edmonton, 83 p.
Stanley Darlington, collège des Jésuites, Edmonton, 83 p.
Adrienne Roy, couvent de Legal, 83 p.
Germaine Viens, couvent Sainte-Anne, Falher, 82 p.
Cécile Pallier, école Thibault, Morinville, 82 p.
Françoise Thibault, école Grandin, Edmonton, 81 p.
Minnie Frenche, école Racine, Picardville, 80 p.
Yvette Méthot, couvent de l'Assomption, Edmonton, 80.
Louis de Gonzague Chartier, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 79 p.
Thérèse Noel, école Grandin, Edmonton, 79 p.
Laurence Ethier, couvent Sainte-Anne, Falher, 79 p.
Raymond Vallin, collège des Jésuites, Edmonton, 79 p.
E Letourneau, couvent Notre-Dame, Morinville, 78 p.
Alice Régimbald, couvent de Legal, 78 p.
Yvonne Bernard, école Boudreau, Vimy, 78 p.
Clayton John Walls, collège des Jésuites, Edmonton, 78 p.
Alice Paré, école Saint-Aubin, Chauvin, 77 p.
Léa Deschatelets, couvent de Legal, 75 p.
Jeannette Belly, couvent de Legal, 75 p.
Olivine Godbout, couvent Notre-Dame, Morinville, 75 p.
Odella Keeler, couvent Saint-Joseph, Red Deer, 75 p.
Gilberte Lambert, couvent Sainte-Anne, Falher, 75 p.
Yvonne Sigouin, couvent de Legal, 74 p.
André Bisson, couvent Saint-Martin, Végreville, 74 p.
Marcelle Pepin, école Grandin, Edmonton, 74 p.
Bertha Aubin, couvent Sainte-Anne, Falher, 74 p.
Suzanne Massie, couvent de Legal, 73 p.
Lloyd Lévesque, couvent Saint-Joseph, Red Deer, 73 p.
Léonie Rodberg, couvent de l'Assomption, Edmonton, 73 p.
Paul Gibeau, école Thibault, Morinville, 73 p.
Cécile Rocque, couvent Saint-Martin, Végreville, 72 p.
Béatrice Bolduc, couvent de l'Assomption, Edmonton, 72 p.
Claire Châtain, école Grandin, Edmonton, 72 p.
Irène McNeil, couvent de l'Assomption, Edmonton, 71 p.
Victoria Protti, couvent Youville, Saint-Albert, 71 p.
Aline Bousquet, couvent Youville, Saint-Albert, 71 p.
Claire Thibaudeau, couvent de Saint-Paul, 71 p.
Tom Conroy, école Saskatchewan, Lamoureux, 71 p.
Antoine Mercier, juniorat Saint-Jean, Edmonton, 70 p.
Jean-Louis Francoeur, couvent Saint-Martin, Végreville, 70 p.
Lucie Blanchette, école Boudreau, Vimy, 70 p.
Léa Paquette, couvent de l'Assomption, Edmonton, 70 p.
Maria Pilon, couvent de l'Assomption, Edmonton, 70 p.
Claude de Champlain, école Saint-Emile, Legal, 70 p.
Marcel Lambert, école Grandin, Edmonton, 70 p.
Emile Madore, école Grandin, Edmonton, 70 p.
Léonie Desrosiers, couvent de Legal, 69 p.
Irène Malo, école Lafond, Lafond, 69 p.
Ida Macdonald, couvent Youville, St-Albert, 69 p.
Hector Girard, école St-Edouard, St-Paul, 68 p.
Florence Gagné, école Lafond, Lafond, 68 p.
Honorat Guindon, couvent Ste-Anne, Falher, 68 p.
Lucien Letourneau, couvent N.-D., Morinville, 68 p.
Eva Casavant, couvent de Legal, 67 p.
Emilia Maisonneuve, couvent N.-D., Morinville, 67 p.
Ellen Nilsson, couvent St-Joseph, Red Deer, 67 p.
Lloyd Labrie, école Labrie, St-Edouard, 67 p.
Laurette Dubrule, école Labrie, St-Edouard, 67 p.
Lorenzo Provost, école St-Emile, Legal, 67 p.
Edmond Roberge, école St-Edouard, St-Paul, 66 p.
Richard Girard, école St-Edouard, St-Paul, 66 p.
Sheila Lucy, couvent St-Joseph, Red Deer, 66 p.
Omer Jodouin, couvent Youville, St-Albert, 66 p.
Alphonse Tétreau, école Dubuc, Végreville, 66 p.
René Dubuc, école Dubuc, Végreville, 66 p.
Lucienne Baril, couvent de l'Assomption, Edmonton, 66 p.
Léonie Poirier, couvent Ste-Anne, Falher, 66 p.
Hermance Dumont, couvent Ste-Anne, Falher, 66 p.
Andrew Purcell, collège des Jésuites, Edmonton, 66 p.
Henri Neveu, école Doucet, St-Paul, 65 p.
Lionel Baril, couvent St-Martin, Végreville, 65 p.
Eglande Dubord, couvent N.-D., Morinville, 65 p.
Raoul Potvin, école Riopel, Morinville, 65 p.
Gabrielle Hervieux, école Grandin, Edmonton, 65 p.
Léa Marceau, couvent Ste-Anne, Falher, 65 p.
Lilie Casavant, école St-Emile, Legal, 64 p.
Lionel Loranger, couvent N.-D., Morinville, 64 p.
Valmire Belly, couvent de Legal, 64 p.
Paul-Olivier Mercier, Juniorot St-Jean, Edmonton, 64 p.
Thérèse Primeau, couvent de St-Paul, 64 p.
Maurice Deslauriers, couvent de St-Paul, 64 p.
René Cyr, couvent de St-Paul, 64 p.
Marguerite Rivard, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 64 p.
Roland Jodouin, couvent Youville, St-Albert, 63 p.
Germaine Simard, école St-Aubin, Chauvin, 62 p.
Germaine Laporte, école Lafond, Lafond, 62 p.
Jeanne Desaulniers, école Lafond, Lafond, 62 p.
Marie-Ange Lajoie, école Doucet, St-Paul, 62 p.
Madeleine Ouellette, couvent de l'Assomption, Edmonton, 62 p.
Albert Côté, couvent Youville, St-Albert, 62 p.
Germaine Mahé, couvent de St-Paul, 62 p.
Roland Pelletier, couvent N.-D. Morinville, 62 p.
Théodore Théroux, couvent de St-Paul, 61 p.
Bernadette Hynes, école Sép., St-Albert, 61 p.
Emile Thérien, couvent de St-Paul, 61 p.
Annette Chalifoux, école Grandin, 61 p.
Denise Desrosiers, couvent de Legal, 61 p.
Roberto Candido, collège des Jésuites, Edmonton, 61 p.
Hermeline Belzil, école Belzil, St-Paul, 60 p.
Aline Belzil, école Belzil, St-Paul, 60 p.
Cécile Laforce, école Diligence, Legal, 60 p.
Yvon Gouin, école Dunrobin, Vimy, 60 p.
Joffre Tétreault, école Doucet, St-Paul, 60 p.
Louise Baert, école St-Emile, Legal, 60 p.
Cécile Généreux, couvent de St-Paul, 60 p.
Ferrier Laflamme, couvent Ste-Anne, Falher, 60 p.
Thérèse Pelletier, couvent N.-D., Morinville, 60 p.
Jane Judith Fernan, école Séparée, St-Albert, 60 p.
Annette Potvin, couvent de Legal, 60 p.
Joseph Potvin, école St-François d'Assise, Edmonton, 60 p.
Anna Poirier, école St-Edouard, St-Paul, 60 p.
Antoine Lambert, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 60 p.
Simone St-Pierre, école Philorum, Bonnyville, 60 p.
Oréa Bourassa, école Saskatchewan, Lamoureux, 60 p.
Clovis Doucet, école St-Cyr, St-Paul, 60 p.
Paul E. Maisonneuve, école de Donnelly, 60 p.
Emilie Girard, école St-Edmond, Edmonton, 60 p.

GRADE III—

Simone Caron, couvent Ste-Anne, Falher, 99 p.
Melina Larochelle, couvent Ste-Anne, Falher, 97 p.
Roger Tougas, couvent N.-D., Morinville, 96 p.
Gabrielle Poissant, école Hempbrick, Edmonton, 95 p.
Florence Paquette, couvent de l'Assomption, Edmonton, 95 p.
Jeanne Guy, école Thibault, Morinville, 95 p.
Rachel Chalifoux, école Beaumont, Beaumont, 93 p.
Jacqueline Miquelon, couvent de l'Assomption, Edmonton, 93 p.
Fernanda Morin, couvent Ste-Anne, Falher, 93 p.
Emilien Dupuis, couvent N.-D. Morinville, 93 p.
Hermine Lapierre, école Grandin, Edmonton, 92 p.
Lucille Boyer, couvent de l'Assomption, Edmonton, 91 p.
Mathilde Kaup, couvent N.-D., Morinville, 91 p.
Willie Krauskopt, école Pontiac, Legal, 90 p.
Elvise Délina Loiselle, école Séparée, St-Albert, 90 p.
Gabrielle Fontaine, école Doucet, St-Paul, 90 p.
Clothilde Roberge, couvent de l'Assomption, Edmonton, 90 p.
Lauretta Hackey, couvent Ste-Anne, Falher, 90 p.
Evangeline Charest, couvent Ste-Anne, Falher, 90 p.
Marcelle Bugeaud, couvent Ste-Anne, Falher, 90 p.
Alma Carrière, couvent de Legal, 89 p.
Coronna Moreau, couvent de l'Assomption, Edmonton, 89 p.
Jacques Amyot, école Grandin, Edmonton, 89 p.
Anita Lavoie, couvent Ste-Anne, Falher, 89 p.
Yvette Viens, école Cons. Falher, Falher, 89 p.
Irène Rainville, école Cons. Falher, Falher, 88 p.
Benoit Aubin, école Cons. Falher, Falher, 88 p.
Marie-Ida Lambert, école Séparée, St-Albert, 88 p.
Wilfrid Regnier, couvent de Donnelly, 88 p.
Fleurette Comeau, couvent de Legal, 87 p.
Claire Pelletier, couvent de l'Assomption Edmonton, 87 p.
Florence Durocher, couvent de l'Assomption, Edmonton, 87 p.
Ethel Adzich, couvent Youville, St-Albert, 87 p.
Thérèse Letourneau, couvent Youville, St-Albert, 87 p.
Helen Verderber, couvent de l'Assomption, Edmonton, 87 p.
Georgette Morin, école Grandin, Edmonton, 87 p.
Atala Florilda Ouellet, école Séparée, St-Albert, 87 p.
Pauline Roberge, couvent de l'Assomption, Edmonton, 87 p.
Léa Casavant, couvent de Legal, 86 p.
Denise Paquette, couvent de l'Assomption, Edmonton, 86 p.
Aline Durocher, couvent de l'Assomption, Edmonton, 86 p.
Denise Paquette, couvent de l'Assomption, Edmonton, 86 p.
Cécile Chailler, couvent Ste-Anne, Falher, 86 p.
Marcel Couillard, école Cons. Falher, Falher, 86 p.
Lucien Garneau, couvent N.-D. Morinville, 86 p.
Armand Lepage, couvent Youville, St-Albert, 85 p.
Béatrice Grenier, école Séparée, St-Albert, 85 p.
Edgar Bouliane, école Grassy Island, Mallaig, 84 p.
Lucienne Paquette, couvent de l'Assomption, Edmonton, 84 p.
Rosalie Côté, couvent Youville, St-Albert, 84 p.
Kathleen Brady, couvent Youville, St-Albert, 84 p.
Cécile Guindon, couvent Ste-Anne, Falher, 84 p.
George Morin, école consolidée Falher, Falher, 84 p.
Rachel Beland, couvent N.-D., Morinville, 84 p.
Marie-Louise Tellier, école Riopel, Morinville, 83 p.
Armandine Lepage, couvent Youville, St-Albert, 83 p.
Joseph Laflamme, couvent Ste-Anne, Falher, 83 p.
Edouard Proulx, couvent N.-D., Morinville, 83 p.
Blanche Thérèse Hébert, école séparée, St-Albert, 83 p.
Marie-Louise Davio, couvent de Legal, 82 p.
Yvonnette St-Laurent, école Riopel, Morinville, 82 p.
Arsène Lafranchise, école séparée, Saint-Albert, 82 p.
Joseph Benoit, école séparée, St-Albert, 82 p.
Alice Couturier, école Beaumont, Beaumont, 81 p.
Lorette Larocque, couvent de Legal, 81 p.
Anne-Marie Royer, couvent Youville, St-Albert, 81 p.
Marie-Rose L'Heureux, couvent Ste--Anne, Falher, 81 p.
Germaine Guindon, couvent Ste-Anne, Falher, 81 p.
René Roy, école consolidée Falher, Falher, 81 p.
Jeannette Courtemanche, couvent N.-D., Morinville, 81 p.
Gabrielle Dalphond, école Thibault, Morinville, 81 p.
Philippe Charbonneau, école Grassy Island, Mallaig, 80 p.
Alphonse Rivet, école Springfield, Legal, 80 p.
Stella Junck, couvent de Legal, 80 p.
Irène Lajoie, école Doucet, St-Paul, 80 p.
Jeannette Rousseau, couvent N.-D., Morinville, 80 p.
George Desmarais, école Thibault, Morinville, 80 p.
Aurore Desrosiers, couvent de Legal, 79 p.
William Atkinson, couvent Youville, St-Albert, 79 p.
Jacques Côté, école Grandin, Edmonton, 79 p.
Rose Sheehan, couvent N.-D., Morinville, 79 p.
Louisa L'Abbé, école Springfield, Legal, 78 p.
Gabrielle Bilodeau, école Charest, Beaumont, 78 p.
Hector Provost, école St-Emile, Legal, 78 p.
Berthe Tessier, couvent de St--Paul, 78 p.
Liliane Foisy, école St-Paul, St-Paul, 78 p.
Oscar Foisy, école St-Paul, St-Paul, 78 p.
Blanche Fortier, couvent de Saint-Paul, 78 p.
Jean Martel, couvent N.-D., Morinville, 78 p.
Robert Vaugeois, école Beaumont, Beaumont, 77 p.
Germaine Bouliane, école Grassy Island, Mallaig, 77 p.
Béatrice Ethier, école L'Abbé, Morinville, 77 p.
Cécile Carignan, couvent de l'Assomption, Edmonton, 77 p.
Thérèse Mercier, couvent de l'Assomption, Edmonton, 77 p.
Doreen Bousquet, couvent Youville, St-Albert, 77 p.
Anna Guimont, couvent de St-Paul, 77 p.
Jeanne Dubuc, école Grandin, Edmonton, 77 p.
Raymond Pigeon, école Grandin, Edmonton, 77 p.
Lucille Therrien, école consolidée Falher, Falher, 77 p.
Edmond Douziech, couvent N.-D., Morinville, 77 p.
Simon Bégin, école séparée Saint-Albert, 77 p.
Evangéline Breault, école Thibault, Morinville, 77 p.
Robert Durand, école Beaumont, Beaumont, 76 p.
Maria Durand, école Beaumont, Beaumont, 76 p.
Marjorie Passmore, couvent Youville, St-Albert, 76 p.
Thérèse Barry, école Grandin, Edmonton, 76 p.
Laura Casavant, école St-Emile, Legal, 75 p.
Adélard Atkinson, couvent Youville, St-Albert, 75 p.
Yvette Beaudin, couvent de St-Paul, 75 p.
Antoinette Roy, école Thibault, Morinville, 75 p.
Antoinette Grenier, couvent de l'Assomption, Edmonton, 74 p.
Eugène Lemire, école consolidée Falher, Falher, 74 p.
Florence Gamachhe, école consolidée Falher, Falher, 74 p.
Gertrude Fortier, couvent N.-D., Morinville, 74 p.
Henri Grenier, école séparée, Saint-Albert, 74 p.
Roland Leblanc, école séparée, Saint-Albert, 74 p.
William Lawrence Veness, école séparée, St-Albert, 74 p.
Fernand Goudreau, école Beaumont, Beaumont, 73 p.
Alphonse Déchênes, école Grassy Island, Mallaig, 73 p.
Sylviane Potvin, couvent de Legal, 73 p.
Philippe Laforce, couvent de Legal, 73 p.
Ubald LeBlanc, école Beaumont, Beaumont, 72 p.
Paul Mercier, couvent de Legal, 72 p.
Marguerite Brisson, couvent de Legal, 72 p.
Yvette Lebel, école St-Paul, St-Paul, 72 p.
Rachel Loiselle, école séparée, St-Albert, 72 p.
Tom Flynn, école séparée, St-Albert, 72 p.
Germaine Villeneuve, école Beaumont, Beaumont, 71 p.
Irène Langevin, école Arctic, St-Vincent, 71 p.
Cécile L'Abbé, école L'Abbé, Morinville, 71 p.
Marie-Rose Perras, couvent de Legal, 71 p.
Déodat Pelletier, école Dunrobin, Vimy, 71 p.
Lucien Girard, école St-Paul, St-Paul, 71 p.
Léo Lefebvre, école St-Paul, St-Paul, 71 p.
Mary Kaup, couvent N.-D., Morinville, 71 p.
John Ebbers, école séparée, St-Albert, 71 p.
Lorette Boivin, école St-Cyr, St-Paul, 71 p.
Honoré Deschênes, école Grassy Island, Mallaig, 70 p.
Wilfrid Mageau, école Grassy Island, Mallaig, 70 p.
Yvonne Tétreau, école Dubuc, Végreville, 70 p.
Claire Féguenne, couvent de l'Assomption, Edmonton 70 p.
Yvette Drouin, école St-Paul, St-Paul, 70 p.
Albert Baril, école Grandin, Edmonton, 70 p.
Conrad LeBlanc, école Beaumont, Beaumont, 69 p.
Eva LeBlanc, couvent de Legal, 69 p.
Phillis Hubert, couvent de Legal, 69 p.
Lucien Drouin, couvent de St-Paul, 69 p.
René Bisson, école St-Paul, St-Paul, 69 p.
Armand Gervais, école consolidée Falher, Falher, 69 p.
Marie-Aline Poirier, école séparée, St-Albert, 69 p.
Jeanne Ethier, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 69 p.
Lucienne Durand, école Beaumont, Beaumont, 68 p.
Léo Brochu, école Arctic, St-Vincent, 68 p.
Cécile Davio, couvent de Legal, 68 p.
Patricia Montpetit, couvent de Legal, 68 p.
Adrienne Martel, couvent de l'Assomption, Edmonton, 68 p.
Lucille Casavant, école St-Emile, Legal, 68 p.
Laura St-Onge, couvent de St-Paul, 68 p.
Eugène Bougie, école St-Paul, St-Paul, 68 p.
Olive Roberge, couvent de St-Paul, 68 p.
Emile Roy, école Thibault, Morinville, 68 p.
Jeannette Houle, école Saskatchewan, Lamoureux, 68 p.
René Bouchard, couvent N.-D., Morinville, 67 p.
Anna Deschatelets, couvent de Legal, 67 p.
Louise Roberge, couvent de l'Assomption, Edmonton, 67 p.
Albert Généreux, école St-Paul, St-Paul, 67 p.
Emiline Thérien, couvent de St-Paul, 67 p.
Marthe Mailloux, couvent de St-Paul, 67 p.
Pierre Landreville, école St--Paul, St-Paul, 67 p.
Louis Roy, école Grandin, Edmonton, 67 p.
Simone Bourassa, école Saskatchewan, Lamoureux 67 p.
Paul Viel, école Grassy Island, Mallaig, 66 p.
Juliette Boisjoli, école St-Eugène, Lamoureux, 66 p.
Napoléon Carrière, couvent de Legal, 66 p.
Lydia Hurtubise, école Belzil- St-Paul, 66 p.
Omer Lafrance, école Doucet, St-Paul, 66 p.
Rodolphe Lafrance, école Doucet, St-Paul, 66 p.
Agnès O'Byrne, couvent de l'Assomption, Edmonton, 66 p.
Claire Carrier, couvent de Saint-Paul, 66 p.
Albert Plante, école Grandin, Edmonton, 66 p.
Gérard Lefebvre, école Grandin, Edmonton, 66 p.
Gérard Simoneau, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 66 p.
Jean-Baptiste Lamoureux, école Saskatchewan, Lamoureux, 66 p.
Françoise Dagenais, école Charest, Beaumont, 65 p.
Arthur Morency, école Legal, Legal, 65 p.
Cécile Faucher, école St-Edouard, St-Paul, 65 p.
Roland Pagé, école Dunrobin, Vimy, 65 p.
Jeannette Journeault, école Lafond, Lafond, 65 p.
Rose-Anna Lajoie, école Doucet, St-Paul, 65 p.
Lucienne Théroux, couvent de St-Paul, 65 p.
Arthur Pelletier, école Legal, Legal, 64 p.
David St-Laurent, école Riopel, Morinville, 64 p.
Evangéliste Côté, couvent Youville, St-Albert, 64 p.
Albert Froment, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 64 p.
Aline Leblanc, école séparée, St-Albert, 63 p.
Ernest St-Jean, école Arctic, St-Vincent, 63 p.
Rolande Fortin, école Charest, Beaumont, 63 p.
Thérèse Potvin, école St-François d'Assise, Edmonton, 63 p.
Ernest Leroux, école Doucet, St-Paul, 63 p.
Gérard Lavallée, école St-Paul, St-Paul, 63 p.
Maurice Dubois, école St-Paul, St-Paul, 63 p.
Germaine Amyot, école Grassy Island, Mallaig, 62 p.
Cécile Potvin, école St-François d'Assise, Edmonton, 62 p.
Henri Van Brabant, école St-Paul, St-Paul, 62 p.
Léo St-Onge, école St-Paul, St--Paul, 62 p.
Anna Lépine, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 62 p.
Lucien Noel, école St-Cyr, St-Paul, 62 p.
Aline Mercier, école Arctic, St-Vincent, 61 p.
Bernadette Brault, école Lafond, Lafond, 61 p.
Roland Décosse, école St-Paul, St-Paul, 61 p.
Anatasie, Nadeau, école Donnelly, 61 p.
Armand Amyot, école Grassy Island, Mallaig, 60 p.
Lucien Bergevin, école Legal, Legal, 60 p.
Wilfrid Lambert, école Racine Picardville, 60 p.
Ernest Berlinguette, école Belzil, St-Paul, 60 p.
Lucienne Joly, école St-Edouard, St-Paul, 60 p.
Daniel Tolumbo, école séparée, Red Deer, 60 p.
Françoise Fontaine, école Doucet, St-Paul, 60 p.
Florence Lamothe, école Labrie, St-Edouard, 60 p.
Léon Larochelle, école consolidée Falher, Falher, 60 p.
Frédéric Morin, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 60 p.
Irène Lessard, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 60 p.
Edna Berlinguette, école Belzil, St-Paul, 60 p.
Bertha Lépine, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 60 p.
Germaine Houle, école Saskatchewan, Lamoureux, 60 p.
Robert Mailhot, école Donnelly, 60 p.
Hélène Girard, école St-Edouard, St-Paul, 60 p.
Laurence Roberge, école St-Edouard, St-Paul, 60 p.
Gertrude St-Jean, école St-Edmond, Edmonton, 60 p.

GRADE II—

Arthur Pilon, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 98 p.
Laurenza Couillard, couvent Ste-Anne, Falher, 97 p.
Paul Crévolin, couvent de l'Assomption, Edmonton, 96 p.
Antoinette Demers, couvent de la mission, La la Biche, 95 p.
Bénédicta Dusseault, couvent Ste-Anne, Falher, 95 p.
Jeannette Meunier, école Thibault, Morinville, 94 p.
Mollie Basnett, école Plante, Beaumont, 93 p.
Jeanne d'Arc Roy, école Thibault, Morinville, 93 p.
Raymond Lemieux, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 93 p.
Rita Gamache, couvent Ste-Anne, Falher, 93 p.
Thérèse Limoges, couvent Ste-Anne, Falher, 93 p.
Marie-Anne Duchesneau, couvent de St-Paul, 93 p.
Louis Masse, école Plante, Beaumont, 92 p.
Laura Martin, école Thibault, Morinville, 92 p.
Madeleine Desnoyers, couvent N.-D., Morinvile, 92 p.
Gérard Bugeaud, couvent Ste-Anne, Falher, 91 p.
Blanche Aubin, couvent Ste-Anne, Falher, 91 p.
Sylvain Lefebvre, école Pontiac, Legal, 91 p.
Lucien Hébert, couvent de la missoin, Lac la Biche, 90 p.
Richard Meunier, couvent St-Martin, Végreville, 90 p.
Marie-Anne Brochu, école Thibault, Morinville, 90 p.
François Dumas, couvent Ste-Anne, Falher, 90 p.
Irène Green, couvent St-Martin, Végreville, 89 p.
Maurice Brosseau, couvent St-Martin, Végreville, 89 p.
Irma Loiseau, école Thibault, Morinville, 89 p.
Dora Breland, école séparée, St-Albert, 89 p.
Paulette Jégard, couvent de l'Assomption, Edmonton, 89 p.
Estelle Michon, couvent de la mission, Lac la Biche, 88 p.
Thérèse Gauthier, école Thibault, Morinville, 88 p.
Gertrude Duplessis, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 88 p.
Exelina Morin, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 88 p.
Florence Dumont, école séparée, St-Albert, 88 p.
Jean-Louis Meunier, couvent N.-D., Morinville, 88 p.
Lucien Lambert, école Grandin, Edmonton, 88 p.
Jeannette Thérien, couvent de Saint-Paul, 88 p.
Carmen Joly, école Doucet, St-Paul, 88 p.
Fernande Joly, école Doucet, St-Paul, 88 p.
Jean-Paul Rioux, école séparée, Red Deer, 88 p.
Alphonsine Masse, école Plante, Beaumont, 87 p.
Lila Leblanc, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 87 p.
Aristide Dolhagary, école séparée, St-Albert, 87 p.
Marie-Marthe Aubin, couvent de St-Paul, 87 p.
Jeanne Chalifoux, école Plante, Beaumont, 86 p.
Cyrille Paquin, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 86 p.
Alma Boisvert, couvent N.-D., Morinville, 86 p.
Kathleen Weaver, couvent de l'Assomption, Edmonton, 86 p.
Lina Pelletier, couvent de l'Assomption, Edmonton, 86 p.
George Hamel, couvent St-Martin, Végreville, 85 p.
Jeanne Blanchette, école Boudreau, Vimy, 85 p.
Eugène Bruyère, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 85 p.
Cyrille Leblanc, école séparée, St-Albert, 85 p.
Marie-Ange Lévesque, couvent Ste-Anne, Falher, 85 p.
Peter Ebbers, école séparée, St--Albert, 85 p.
Gérald Sirois, couvent Ste-Anne, Falher, 85 p.
Blanche Desnoyers, école séparée, St-Albert, 85 p.
Aldéa Chevrette, couvent Ste-Anne, Falher, 85 p.
Arthur Boileau, école Grandin, Edmonton, 85 p.
Arthur Bell, école séparée, St-Albert, 85 p.
Françoise Henry, école Riopel, Morinville, 85 p.
Germaine Durand, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 84 p.
Jacqueline Sylvestre, école séparée, St-Albert, 84 p.
Marie Béland, couvent N.-D., Morinville, 84 p.
Florence Nadeau, couvent de l'Assomption, Edmonton, 84 p.
Maurice Fillion, couvent St-Joseph, Red Deer, 84 p.
Laurier Poissant, école Hempbrick, Edmonton, 84 p.
Thérèse Girard, couvent de la mission, Lac la Biche, 83 p.
Roger Leboeuf, école Lac la Biche, 83 p.
Marie Théberge, école Thibault, Morinville, 83 p.
William Atkinson, couvent Youville, St-Albert, 83 p.
Raymond Tétreau, école Dubuc, Végreville, 83 p.
Etienne Barile, couvent St-Martin, Végreville, 82 p.
Henri Baril, couvent St-Martin, Végreville, 82 p.
Agnès Belcourt, école séparée, St-Albert, 82 p.
Baptiste Pepin, école séparée, St-Albert, 82 p.
Laurent Pelletier, couvent N.-D., Morinville, 82 p.
Anna Théroux, couvent St-Martin, Végreville, 81 p.
Hubert Nobert, école Thibault, Morinville, 81 p.
Alice Voghell, école Thibault, Morinville, 81 p.
Maurice Morico, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 81 p.
Florina Tailleur, couvent N.-D., Morinville, 81 p.
Rachelle Gervais, couvent Ste-Anne, Falher, 81 p.
Louise Krauskopt, école Pontiac, Legal, 81 p.
Harley Johnson, école Thérien, Thérien, 80 p.
Cléophas Boisvert, école Diligence, Legal, 80 p.
Cléophée Beaudouin, couvent N.-D., Morinville, 80 p.
Bernadette Morin, couvent Ste-Anne, Falher, 80 p.
Arsène Ethier, couvent Ste-Anne, Falher, 80 p.
Noella Martineau, couvent Ste-Anne, Falher, 80 p.
Jean Baril, école Grandin, Edmonton, 80 p.
Angèle Lapierre, école Grandin, Edmonton, 80 p.
Alice Roberge, couvent de St-Paul, 80 p.
Dorothy Brady, couvent Youville, St-Albert, 80 p.
Grace Mason, couvent de l'Assomption, Edmonton, 80 p.
Florence Lajoie, école Doucet, St-Paul, 80 p.
Albert Tremblay, école Doucet, St-Paul, 80 p.
Cécile Lafrance, école Doucet, St-Paul, 80 p.
Thérèse Dandeneau, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 79 p.
Bernard Deslauriers, école St-Paul, St-Paul, 79 p.
Laurence Houle, couvent Youville, St-Albert, 79 p.
Thérèse Laberge, école Arctic, St-Vincent, 79 p.
Aldège Lessard, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 78 p.
Antonio Gagnon, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 78 p.
Minnie Edna Wilson, école séparée, Saint-Albert, 78 p.
Léo Beaudouin, couvent Ste-Anne, Falher, 78 p.
Juliette Gervais, couvent Ste-Anne, Falher, 78 p.
Pierre Gariépy, école Grandin, Edmonton, 78 p.
Albert Malo, école St-Eugène, Lamoureux, 78 p.
Marie-Jeanne Dagenais, école Charest, Beaumont, 78 p.
Jeanne Boulay, école Hempbrick, Edmonton, 78 p.
Joseph Lorrain, école Thérien, Thérien, 77 p.
Léopold Brault, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 77 p.
Gilbert Bélanger, couvent N.-D., Morinville, 77 p.
Gérard Tougas, école Grandin, Edmonton, 77 p.
Marguerite Lepage, couvent Youville, St-Albert, 77 p.
Albert Dubuc, école Dubuc, Végreville, 77 p.
Yvonne Paré, école St-Aubin, Chauvin, 76 p.
René Poirier, école séparée, St-Albert, 76 p.
Angéline Daoust, couvent N.-D., Morinville, 76 p.
Marie Caron, école Grandin, Edmonton, 76 p.
Alphonse Bousquet, couvent Youville, St-Albert, 76 p.
Maria Gobeil, couvent Youville, St-Albert, 76 p.
Marko Adzich, couvent Youville, St-Albert, 76 p.
Theresia Krauskopt, école Pontiac, Legal, 76 p.
Louis C. Lefebvre, école Pontiac, Legal, 76 p.
Yvonne Camiré, école Grassy Island, Mallaig, 76 p.
Frank Rivard, école West Legal, 75 p.
Adelloza Charrois, école Boudreau, Vimy, 75 p.
Yvette Pepin, école Grandin, Edmonton, 75 p.
e Gauvreau, couvent de Saint-Paul, 75 p.
Louise Demers, école St-Emile, Legal, 75 p.
Géraldine Massie, couvent de Legal, 75 p.
Ida Lavoie, école Springfield, Legal, 75 p.
Stella Lavoie, école Springfield, Legal, 75 p.
Jérémie L'Abbé, école Diligence, Legal, 74 p.
Gabriel Baert, école Boudreau, Vimy, 74 p.
Elphège Fillion, couvent de Donnelly, 74 p.
Albert Schmidt, école Saskatchewan, Lamoureux, 74 p.
Marie-Jeanne Durand, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 74 p.
Victoria Gagné, couvent N.-D., Morinville, 74 p.
Paul Fontaine, école St-Paul, St-Paul, 74 p.
Armand Dubuc, école Dubuc, Végreville, 74 p.
Bertha Guindon, école Hempbrick, Edmonton, 74 p.
Cécile Bernier, école Hempbrick, Edmonton, 74 p.
Julien Thibaudeau, école Arctic, St-Vincent, 74 p.
George Nobert, couvent N.-D., Morinville, 73 p.
Thérèse Lefebvre, couvent de St--Paul, 73 p.
Fernande Gratton, couvent de St-Paul, 73 p.
Danile Adzich, couvent Youville, St-Albert, 73 p.
Arthur Roy, école Lac la Biche, 72 p.
Annette Montpetit, école Diligence, Legal, 72 p.
Louise Demers, école Diligence, Legal, 72 p.
George Toupin, école séparée, St-Albert, 72 p.
Richard Peltier, couvent Ste-Anne, Falher, 72 p.
Lucilla Thibault, école Grandin, Edmonton, 72 p.
Aline Gobeil, couvent Youville, St-Albert, 72 p.
Louise de Champlain, école St-Emile, Legal, 72 p.
Aurore Tétreault, école Doucet, St-Paul, 72 p.
Paul Bisson, couvent de Legal, 72 p.
Florence Rowland, école séparée, St-Albert, 71 p.
Simone Lessard, couvent N.-D., Morinville, 71 p.
Cécile Foisy, couvent de St-Paul, 71 p.
John Hogan, école séparée, St-Albert, 71 p.
George Bougie, couvent N.-D., Morinvile, 71 p.
Aurore Rivet, école Riopel, Morinville, 71 p.
Philippe Grenier, école séparée, St-Albert, 71 p.
Louis White, couvent Youville, St-Albert, 71 p.
Eva Deschatelets, couvent de Legal, 71 p.
Yvette Fortier, couvent de Legal, 71 p.
Elvine Caron, école Frontenac, Morinville, 70 p.
Charles Sheehan, école Frontenac, Morinville, 70 p.
Fernand Nault, couvent Youville, St-Albert, 70 p.
Hélène Goudreau, couvent Youville, St-Albert, 70 p.
Aurore L'Heureux, couvent Youville, St-Albert, 70 p.
Alphonse Bourgeois, école St-Emile, Legal, 70 p.
Berthe Gamache, école Doucet, St-Paul, 70 p.
Friscille Rivet, école Springfield, Legal, 70 p.
Leo Bauer, école Pontiac, Legal, 70 p.
M. A. L'Abbé, école West Legal, Legal, 69 p.
Patrice Charrois, école Boudreau, Vimy, 69 p.
Rodolphe Bilodeau, école Boudreau, Vimy, 69 p.
Elie Gratton, école St-Paul, St-Paul, 69 p.
Jean-Paul Fontaine, école St-Paul, St-Paul, 69 p.
Jean-Louis Charbonneau, école Grassy Island, Mallaig, 69 p.
Rose-Alma Froment, école Frontenac, Morinville, 68 p.
Edgar Guimond, école St--Paul, St-Paul, 68 p.
Adrienne Thibert, couvent Youville, St-Albert, 68 p.
Raoul de Champlain, école St-Emile, Legal, 68 p.
Jeannette St-Arnaud, école Dunrobin, Vimy, 68 p.
Hamilton Fagnan, école Dunrobin, Vimy, 68 p.
Vernon Junck, couvent de Legal, 68 p.
Gabriel Bianic, couvent de Legal, 68 p.
Blanche St-Martin, couvent de Legal, 68 p.
Albert Courtemanche, couvent N.-D., Morinville, 67 p.
Antoinette de Champlain, école Ste-Emile, Legal, 67 p.
Raoul Fontaine, école Doucet, St-Paul, 67 p.
Lauranna Régimbald, couvent de Legal, 67 p.
Alice St-Arnault, école Arctic, St-Vincent, 67 p.
Aurore Granger, école Frontenac, Morinville, 66 p.
Olive Boisvert, école Diligence, Legal, 66 p.
Alva Gaulin, école séparée, St-Albert, 66 p.
Olivine Rogier, couvent N.-D., Morinville, 66 p.
Laurette Martin, couvent de St-Paul, 66 p.
Albert Turcotte, école St-Edouard, St--Paul, 66 p.
Clara Parrent, couvent de Legal, 66 p.
Catherine Bouchard, couvent de Legal, 66 p.
Fernand Bilodeau, école Charest, Beaumont, 66 p.
George Ricard, couvent N.-D., Morinville, 65 p.
Florence Blain, couvent de St-Paul, 65 p.
Alexandre Fraser, école St-Paul, St-Paul, 65 p.
Ralph Sheehan, école Frontenac, Morinville, 64 p.
Blanchhe Boivin, école St-Cyr, St-Paul, 64 p.
Camille Noel, école St-Paul, St-Paul, 64 p.
Alphonse Champagne, école Diligence, Legal, 63 p.
Léo Schmidt, école Saskatchewan, Lamoureux, 63 p.
Hector Gagnon, école séparée, St-Albert, 63 p.
Rolande Morin, école Grandin, Edmonton, 63 p.
Gabriel Ouellette, école Lac la Biche, 62 p.
Geneviève James, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 62 p.
Paul Noel, école Grandin, Edmonton, 62 p.
Elizabeth L'Hirondelle, couvent Youville, St-Albert, 62 p.
Syloia Boisjoli, école St-Eugène, Lamoureux, 62 p.
Armand Bilodeau, école Charest, Beaumont, 62 p.
Jeanne Desnoyers, école Frontenac, Morinville, 61 p.
Claire Hamel, école Lac la Biche, 61 p.
Cécile Côté, couvent de Donnelly, 61 p.
Cécile Meunier, couvent N.-D., Morinville, 61 p.
Philippe Gamache, couvent Ste-Anne, Falher, 61 p.
Raymond Gamache, école Doucet, St-Paul, 61 p.
Jeannine Gouin, école Dunrobin, Vimy, 61 p.
Achille Bergevin, couvent de Legal, 61 p.
Raymond Proulx, école Legal, Legal, 61 p.
Irène Chamberland, couvent de Legal, 61 p.
Albert Cormier, couvent de Legal, 61 p.
Joffre Ouellette, école Thérien, Thérien, 60 p.
Adrien Girard, école Thérien, Thérien, 60 p.
Richard Lagacé, école de Donnely, 60 p.
Albert Paquin, école Labrie, St-Edouard, 60 p.
Germaine Gagné, école Lafond, Lafond, 60 p.
Arthur Pomerleau, école St-Edouard, St-Paul, 60 p.
Marie Lambert, école St-François d'Assise, Edmonton 60 p.
Albert Pelletier, école Legal, Legal, 60 p.
Théode Hamel, école Springfield, Legal, 60 p.
Yvon Lefebvre, école Pontiac, Legal, 60 p.
Hélène Mageau, école Grassy Island, Mallaig, 60 p.

GRADE I—

Bibiane Rentiers, couvent Ste-Anne, Falher, 100 p.
Anna Lemire, couvent Ste-Anne, Falher, 99 p.
Berthe Constantin, couvent Ste-Anne, Falher, 99 p.
Léon Brulotte, couvent Ste-Anne, Falher, 98 p.
Joseph L'Abbé, couvent Ste-Anne, Falher, 98 p.
Lévie Verstraete, couvent Ste-Anne, Falher, 98 p.
Réal Guindon, couvent Ste-Anne, Falher, 97 p.
Jeanne de Winold, couvent Ste-Anne, Falher, 95 p.
Mariette Rondelet, couvent Ste-Anne, Falher, 95 p.
Sylviane Giroux, couvent Ste-Anne, Falher, 94 p.
Elie Verstraete, couvent Ste-Anne, Falher, 94 p.
Thérèse Langelier, couvent Ste-Anne, Falher, 94 p.
Gérard Hackez, couvent Ste-Anne, Falher, 93 p.
Arthur Roy, école consolidée Falher, Falher, 92 p.
Lily Rivard, école West Legal, Legal, 92 p.
Irène LeBlanc, couvent Ste-Anne, Falher, 91 p.
Maurice Doucet, couvent Ste-Anne, Falher, 90 p.
Colombe Trépanier, couvent Ste-Anne, Falher, 90 p.
Ernest L'Abbé, école West Legal, Legal, 90 p.
Laurette L'Abbé, école West Legal, Legal, 90 p.
Marcel Blair, école consolidée Falher, Falher, 89 p.
Marcellin Brodeur, couvent Ste-Anne, Falher, 89 p.
Simone Magnan, couvent Youville, St-Albert, 87 p.
Marie-Jeanne Roy, école Grandin, Edmonton, 87 p.
Adrien L'Heureux, couvent Ste-Anne, Falher, 87 p.
Paul Chalifoux, école Plante, Beaumont, 87 p.
Rodolphe Trépanier, couvent Ste-Anne, Falher, 85 p.
Alexandre Charrois, école Boudreau, Vimy, 84 p.
Thérèse Ethier, école Thibault, Morinville, 84 p.
Robert Gamache, couvent Ste-Anne, Falher, 83 p.

(Suite page 9)

Échos de la Presse

quatrième centenaire canadien

4, le Canada célébrera le qua- centenaire de sa découverte, navigateur malouin Jacques Si nous en jugeons par l'am- des fêtes qui ont marqué les dates de l'histoire du pays cet exploit d'un illustre ca- reton et français sera com- par des manifestations di- celles qui ont eu tant d'éclat, , en 1908, et à Ottawa, en heureuses que soient pour tionale les dates de la fonda- Québec et l'établissement de édération, ces faits n'ont pas nce historique et nationale rise de possession de notre n-aimée au nom du Christ et le France. Pourtant, si notre est fidèle, on a préparé de main les fastes dont nous par- il semble qu'on attende trop ps pour élaborer le program- a célébration glorieuse que de- is amener le quatrième cente- é l'héroïque épopée de Cartier s humbles compagnons. Moins uante ans après la découverte ue de l'Amérique, Jacques est parti du petit repaire des aventuriers bretons et fran- la mer, ayant en vue de dé- des terres pour la plus grande e sa patrie. L'objet scienti- ratique et patriotique de sa apparait mieux en ces temps eilleuses randonnées aérien- ir la conquête des éléments. ues de désastre, les épreuves l'effort moral et physique à ir, voilà de nobles éléments grandes tragédies créées par s surhumaines dans des corps Mais l'idéal des voyages de- rtes de Jacques Cartier, avec comportait de tradition aven- et de vision créatrice, consti- ait le plus noble de ce dra- çu, tenté, et triomphalement i par le génie d'un humble eur. A nos associations na- et historiques de préparer les grand geste de gratitude que n canadienne doit à son prin- ent providentiel.

—L'Evénement, Québec, Qué.

* * *

ces de missionnaires

Si on ôtait à certains histo- riens le ridicule qui les carac- térise, il ne leur resterait rien. mi m'envoie "L'Action Sociale", bec; l'"Action Sociale" d'autre- r l'"Action Catholique" lui a é.

un "vieux" journal. Il porte du 3 mai 1911, et j'y vois dans nne des nouvelles que le "Ca- Record", dans un article inti- Les Irlandais race de mission- , affirme que la conservation oi parmi les millions de blancs fluèrent aux Etats-Unis pen- e XIXe siècle avait été l'oeuvre rêtres irlandais. Ceux-ci étant onniers presque partout, ayant dé les Allemands, les Français s les autres.

es bavardages de vieille femme, ion Sociale" répond: "Le R. P. as J. Campbell, l'un des histo- catholiques de langue anglaise us autorisés des Etats-Unis, est ent en train de publier un ou- remarquable: "Pioneer Priests rth America!". Il en est à son me volume, et jusqu'ici nous s pas encore vu apparaître dans agistral ouvrage le nom d'un issionnaire irlandais . . . Qui- a lu l'histoire des missions iques des Etats-Unis et du Ca- ne pourra jamais supporter ise de leur origine et de leurs s développements autre chose i: les pionniers de l'Evangile Amérique du Nord—à l'excep- Maryland seulement—ont été agnols et des Français. Si le ne sait pas lire le français, rcoure alors le plus tôt possi- deux ouvrages de Parkman, in North America", et rs of France". Puis, qu'il ou- "Catholic Encyclopedia", à la 0 du Xe volume, qui vient de e, et là il lira avec nous la rieuse des 97 martyrs de la foi que aux Etats-Unis: Padilla, uez, Tolosa, Martinez, Corpa, . . . Logues, Goupil, Ménard, Saint-Cosme, Gravier, Car- Chefdeville, Le Clercq . . . etc. nt donc les pionniers irlan- . ."

réponse et bien au point; ir- le aussi, puisqu'elle est basée s faits historiques. Des faits s le monde devrait savoir et sieurs ignorent, même de nos .

édacteur de l'"Action Sociale" u ajouter qu'il y a quarante quante ans, certains évêques ins attirèrent chez eux des , des prêtres français et al- , fondateurs de paroisses. Et paroisses fondées étant deve- rissantes, ces mêmes prêtres eux durent déguerpir.

ce pas l'historien de la vie de gland qui raconte que cet évê- ssa de son diocèse—Floride, , Georgie—les prêtres d'ori- nçaise, en disant qu'ils n'é- as assez américains! Fonda- paroisses et bâtisseurs d'é- s prêtres méritaient pourtant leur traitement. Oui, mais nt le tort d'être catholiques Un vilain défaut!

la très "Catholic Forth- Review", un prêtre écrivait, quelques années: "Dans les nciens, quand l'Ouest entier 'un désert et les catholiques au isolé et disséminé un peu la France catholique nous e nombreux et nobles mis- s; hommes remarquables par ntéressement et leur esprit ce, que ni l'Irlande ni l'Alle- auraient pu nous procurer ous en avions le plus besoin. dévouement et le zèle de ces ires, des milliers et des mil- escendants des pionniers ca- des Etats de l'Ouest, au- rdu la foi. Le sacrifice de onnaires français des pre- ps fut complet. Ils ne re- 'au ciel la récompense de bles travaux, car lorsque le nt plus peuplé, ceux qui leur succédèrent leur refusèrent jusqu'à l'ombre d'une marque de gratitude pour les services qu'ils avaient rendus à l'Eglise. Pour prix de leurs travaux, de leurs sacrifices et de leurs années de peines et de souffrances, au service des pionniers catholiques, qui sans eux auraient été privés de secours religieux, la plupart de ces missionnaires français, lorsque les paroisses régulières furent fondées, on les trouva encombrants. Sans attendre que la mort vint les cueillir, on leur enjoignit de disparaître et de céder la place à ceux qui n'avaient fait leur apparition que lorsque la tâche du missionnaire était devenue comparativement facile".

La vérité est chose sacrée et doit être respectée; l'histoire aussi. Quant à certains historiens, si on leur ôtait le ridicule qui les caractérise, il ne leur resterait rien.

J. Armand GELINAS,
—Le Patriote,
reproduit par l'Etoile de Lowell, Mass.

* * *

Ecrivons correctement

Comment adresser les enveloppes?

Le nom de la plus vieille paroisse du comté de Madawaska de cette paroisse-mère qui a vu s'élever tout autour d'elle les clochers de nos nombreuses paroisses madawaskaiennes, est celui que l'on écrit généralement le plus incorrectement.

On voit ce nom écrit de toutes manières: à l'anglaise St. BAZIL, ou encore ST. BASIL comme il apparait sur la plaque indicatrice française du bureau de poste de cette paroisse; on écrit encore St. BASILE, ou St. BAZILE.

Le nom du patron de cette paroisse s'écrit SAINT BASILE; employé pour déterminer un endroit, une paroisse, il s'écrit avec un trait d'union SAINT-BASILE, ou moins bien en abréviation, ST-BASILE.

On pourrait ajouter les mêmes remarques pour ST-LEONARD. Plusieurs écrivent ST. LEONARD, c'est la manière de l'écrire en anglais. Mais il n'y a aucune raison pour écrire ST. LEONARDS. Pourquoi ce "s" que l'on voit aussi très souvent dans CLAIR, que plusieurs écrivent même dans les documents publiques: CLAIRS.

L'abbé Blanchard, dans sa brochure "Le bon français en affaires" nous enseigne:

1. Ne jamais mettre de point après les abréviations **St, Ste, ave, Mme, Mlle, Dr, Me—maître—, Frs, Chs, Ths,** parce qu'elles contiennent la dernière lettre du *mot* complet.

2. Lorsque plusieurs mots réunis désignent une seule localité et forment ainsi un nom propre, il faut les unir par un trait d'union: paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

3. On écrit: **Monsieur le docteur et Madame C . . .**, et non M. et Mme le docteur C . . . Les mots "Monsieur, Madame, Mademoiselle" ne doivent jas s'abréger sur les enveloppes—M., Mme, Mlle—.Il faut les mettre tout au long.

4. Quand on écrit à un ecclésiastique—ne pas dire "monsieur prêtre"—, on fait précéder le nom du mot "abbé" **Monsieur l'abbé** un tel, s'il s'agit d'un prêtre séculier ou d'un séminariste. Le mot "révérend" ne s'emploie qu'en parlant des pasteurs protestants ou des membres des ordres religieux.

5. L'équivalant de c-o—care of—est **Aux soins de . . . ou Chez.**

6. Si le destinataire habite la même ville que l'expéditeur, l'enveloppe doit porter les mots "En ville" et non "Town".

7. Boite postale est une mauvaise traduction de "Postal Box". On dit simplement: **casier.**

8. L'abréviation anglaise de comté est **Co.** qu'il ne faut jamais employer en français. Mettons dans nos adresses le nom de comté entre parenthèse: Sainte-Anne (Madawaska), Sainte-Rose-du-Dégelé (Témiscouata), etc.

9. Il est considéré comme impoli d'abréger, dans une adresse, un prénom de cette façon: Jos., Alex., etc. On écrit le prénom tout au long ou l'on se contente dt l'initiale: J., A., etc.

Ajoutons, pour terminer, que l'objet qui sert à recouvrir une lettre pour l'expédition ne se nomme pas "un cache" mais bien: une enveloppe..

Il est aussi très incorrect pour une personne de langue française de demander un "stamp" à la "post-office". Si le bilingüisme a sa place sur les timbres-postes, il est tout-à-fait déplacé en conversation.

PASSIM,
—Le Madawaska, Edmunston, N.B.

* * *

Peine capitale

Le récent événement judiciaire de Hull suscite encore, dans la presse de langue anglaise de la capitale, divers commentaires sur la peine capitale. Les jérémiades sentimentales, appuyées de textes bibliques, interprétés suivant les capacités intellectuelles de l'auteur de la lettre ouverte, ne manquent point. Un correspondant un peu plus réaliste répond à l'un d'eux avec un gros bon sens. Pour lui prouver que la peine capitale détourne du crime, il cite le fait suivant, raconté par le juge Marcus Kavanagh, dans un livre intitulé: "Les criminels et leurs alliés".

"Un jour, raconte le juge, il y a de cela un an environ, pendant une dispute entre un parieur de profession et un propriétaire de chevaux de la piste de Windsor, le joueur allait sortir de sa poche un pistolet. "De grâce, Jim, pas cela", lui cria un ami. "Souvenez-vous que vous êtes en Canada". Jim se souvint et le propriétaire de chevaux est encore vivant."

Voilà donc un cas bien concret. Il prouve à merveille que, dans les pays où elle existe et où elle est rapidement et fermement appliquée contre ceux qui la méritent, la peine capitale est un préventif puissant contre le crime. Ce parieur américain en a fait l'expérience et il n'est pas le seul à l'avoir faite.

—Le Droit, Ottawa, Ont.

* * *

Les Artisans Canadiens-français

Comme par les années passées la Société des Artisans Canadiens-français a célébré dimanche dernier avec un grand éclat sa fête patronale.

Cette Société, comme nous avons eu l'occasion de l'écrire ici même il y a quelques mois, prend toujours une importance de plus en plus grande. A l'heure actuelle elle a un effectif de 75,000 membres ce qui est déjà un chiffre assez éloquent. Mais il y a plus.

La Société des Artisans a actuellement $50,000,000 d'assurance en vigueur et elle a versé à date plus de $15,000,000 à ses sociétaires.

Voilà des chiffres qui disent assez dans quelle situation se trouve cette entreprise canadienne-française organisée par des gens aux visions larges et dirigée depuis par des hommes qui tout en travaillant dans un but utilitaire n'ont jamais négligé les grandes questions patriotiques et religieuses. C'est d'ailleurs un des buts de cette société.

Il est bon que des démonstrations comme celle de dimanche dernier aient lieu de temps en temps. Elles font ouvrir les yeux à un grand nombre des nôtres qui ignorent encore l'existence de cette société, sa solidité et sa grande influence.

Souhaitons que la Société des Artisans continue de marcher sur la voie du progrès. Ce sera non seulement pour le bien de tous ses assurés mais aussi à l'avantage de tous les Canadiens-français non seulement du Canada mais aussi des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

—L'Information financière,
Montréal, Qué.

Les chiens qui fument leurs pipes

Acte ridicule, honteux et cruel, déclare le juge Choquette.—Caution.

Québec.—L'hon. juge Choquette a condamné à dix piastres et aux frais, un individu de l'Ange-Gardien accusé d'avoir maltraité un chien. La poursuite a été prise par la Société Protectrice des animaux.

Il s'agit d'une cause qui n'est pas très importante mais la question qu'elle soulève est intéressante. On connaît l'habitude de certaines gens sur la route Québec Sainte-Anne. On installe des chiens attelés sur le bord du chemin avec une pipe dans la gueule.

Or, pour habituer les chiens à tenir la pipe, on les musèle avec des élestiques. Cet acte constitue-t-il une cruauté? Voilà ce que devait décider la Cour. L'hon. Choquette a fait la déclaration suivante:

Voilà une cause facile à juger. Les faits sont clairs. Inutile d'insister. Mais est-ce un acte cruel de museler un chien avec l'élastique produit en cour. Je dois m'en rapporter aux témoignages des vétérinaires Gauvin et Norman qui l'affirment.

Un chien doit respirer surtout par la gueule et la transpiration se fait par la langue. Or, un animal muselé comme celui dont il s'agit ne peut sortir la langue. Au surplus, il est en preuve que le chien passait des journées ainsi au soleil. Je n'hésite donc pas à dire que l'accusé s'est montré cruel.

Mais il y a plus. Cette habitude est ridicule et honteuse. Pour l'amour de quelques sous, on s'installe ainsi devant les touristes. On devrait empêcher cet état de chose!

Et le prévenu fut condamné à dix piastres et aux frais.

S. E. le cardinal Rouleau à Attleboro et Fall River

Il pontifiera à des cérémonies religieuses à Saint-Joseph d'Atleboro.—Chez les RR. PP. Dominicains.

Fall River.—L'on a été avisé de source officielle que Son Eminence le cardinal Raymond-Marie Rouleau, O.P., archevêque de Québec, sera à Fall River le soir du 13 octobre prochain, un dimanche.

Il sera l'hôte de ses frères en communauté au monastère dominicain de la paroisse Sainte-Anne de Fall River, en cette circonstance.

Son Eminence viendra d'abord de Québec à Attleboro, probablement par automobile, samedi le 12 octobre prochain, pour officier à la bénédiction des orgues nouvelles de l'église franco-américaine de cete localité et présider le lendemain à la bénédiction de l'église. La cérémonie de samedi soir à Attleboro constituera la réception publique faite par la paroisse de M. l'abbé Antoine Bérubé de Saint-Joseph d'Attleboro. Les société paroissiales et civiles ainsi que les fidèles et les visiteurs seront admis à la cérémonie de la bénédiction des orgues et au récital qui suivra. Le lendemain, dimanche, M. le curé Bérubé officiera à la messe solennelle et Son Eminence assistera au trône et parlera aux fidèles. A la suite de la messe pontificale, il y aura banquet pour couronner dignement l'événement de la visite de l'éminent personnage ecclésiastique canadien.

Questions brûlantes

Pendant longtemps nos ancêtres se sont battus sur le champ de bataille contre l'Anglais. Ces temps sont passés. *La lutte changea d'arène* mais ne cessa pas. On crut que le parlementarisme nous tuerait, mais des hommes comme les deux Papineau, Bourdages, Bédard, Borgia, Lafontaine, Morin, et les autres contournèrent la difficulté et nous sortîmes vainqueurs de cette épreuve nouvelle. Puis la Confédération qui devait tout donner, tout régler, vint avec ses déceptions, ses promesses non tenues. La phase parlementaire se prolongea audelà de 1867, c'est dès lors la bataille économique qui est engagée.

Voilà la question que traite sommairement le directeur de la "Survivance" dans une brochure intitulée l'"Effort Economique de notre race."

Dans une brochure publiée depuis quelques mois, M. Rodolphe Laplante aborde un autre sujet susceptible de faire réfléchir ceux qui sont imbus de matérialisme outrancier. Elle a pour titre "L'Apostolat."

Les deux brochures vous seront expédiées pour 25 cents franco.

Adressez timbres-poste ou bons postaux à M. Rodolphe Laplante, 9664 avenue Jasper, Edmonton.

(Suite de la page 8)

Emile Belzil, école Belzil, St-Paul, 83 p.
Dorothy Churchill, école Saskatchewan, Lamoureux, 83 p.
Yvonne Anton, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 83 p.
Alice Trottier, couvent N.-D., Morinville, 82 p.
Lucien Durand, école Beaumont, Beaumont, 81 p.
Lucienne Gratton, école Thérien, Thérien, 81 p.
Marie-Paul Bouchard, école Diligence, Legal, 81 p.
Marie Girard ,école St-Edouard, St-Paul, 80 p.
Maurice Richer, école St-Edouard, St-Paul, 80 p.
Olive Fontaine, école St-Edouard, St-Paul, 80 p.
Philippe Dumas, couvent Ste-Anne, Falher, 80 p.
Laurette Remillard, école West Legal, Legal, 80 p.
Pauline Lessard, école West Legal, Legal, 80 p.
Raymond Crowthes, école Thérien, Thérien, 80 p.
G. de Tonnancourt, école Thibault, Morinville, 80 p.
Stanislaus Lavoie, couvent St-Martin, Végreville, 78 p.
William Bachand, couvent N.-D., Morinville, 77 p.
Dorothy Mary Georges, école séparée, St-Albert, 77 p.
Hervé Joly, école St-Edouard, St-Paul, 76 p.
Florence Laporte, école West Legal, Legal, 75 p.
Ila Johnson, école Thérien, Thérien, 75 p.
Gemma Lord, école St-Paul, St-Paul, 74 p.
Charlotte Lachapelle, couvent de St-Paul, 74 p.
Jean-Paul Désaulniers, couvent Ste-Anne, Falher, 74 p.
Roland Villeneuve, école Beaumont, Beaumont, 74 p.
Robert Chalifoux, école Beaumont, Beaumont, 74 p.
Elie Laramée, école Belzil, St-Paul, 74 p.
Marcelle Lavoie, couvent St-Martin, Végreville, 74 p.
Achille Pelletier, école Boudreau, Vimy, 74 p.
Joseph Royer, école Beaumont, Beaumont, 73 p.
Aline Ethier, école Thibault, Morinville, 72 p.
Précille LeBlanc, école Pontiac, Legal, 72 p.
Irène Tétreau, école Dubuc, Végreville, 72 p.
Marcelle Godbout, couvent Youville, St-Albert, 72 p.
Jean-Louis Lord, couvent de St-Paul, 72 p.
Rita Tougas, école Grandin, Edmonton, 72 p.
Gordon Gagnon, école séparée, St-Albert, 72 p.
Mimi Villeneuve, école Beaumont, Beaumont, 72 p.
Cécilia Froment, école Frontenac, Morinville, 72 p.
Leanne Levasseur, couvent St-Martin, Végreville, 72 p.
Gervais Royer, école Charest, Beaumont, 71 p.
Louis Dubois, école St-Paul, St-Paul, 71 p.
Donat Durand, école Beaumont, Beaumont, 71 p.
Hervé Vaugeois, école Beaumont, Beaumont, 71 p.
Lucien Beaudin, école Belzil, St-Paul, 71 p.
Philippe Como, école Thibault, Morinville, 71 p.
Eva Roy, école Thibault, Morinville, 71 p.
Léon Brosseau, couvent St-Martin, Végreville, 70 p.
Bert Kirley, école Pontiac, Legal, 70 p.
Armand Charest, école Charest, Beaumont, 70 p.
Jean Dallaire, couvent Youville, St-Albert, 70 p.
Cécile Bélanger, couvent de Saint-Paul, 70 p.
Irène Doucet, couvent Ste-Anne, Falher, 70 p.
Rita Brien, couvent Ste-Anne, Falher, 70 p.
Yvonne Rouleau, couvent N.-D., Morinville, 70 p.
Roger Belzil, école Belzil, St-Paul, 70 p.
Florisca Dupuis, école Thibault, Morinville, 70 p.
Alice Desrochers, couvent de l'Assomption, Edmonton, 69 p.
Albert Dupuis, couvent Ste-Anne, Falher, 69 p.
Diane Villeneuve, couvent Ste-Anne, Falher, 69 p.
Jean-Louis Dumont, couvent Ste-Anne, Falher, 69 p.
Paul-Emile Sabourin, école séparée, St-Albert, 69 p.
Yvonne Blain, école St-Paul, St-Paul, 68 p.
Donat Lemire, couvent Ste-Anne, Falher, 68 p.
Pierre L'Abbé, couvent Ste--Anne, Falher, 68 p.
Yvonnette Garneau, couvent N.-D., Morinville, 68 p.
Rita Lavallée, école St-Laurent, Brosseau, 68 p.
Germaine Neveu, école Doucet, St-Paul. 67 p.
Délia Provençal, école Dunrobin, Vimy, 66 p.
Yvonne Thibert, couvent Youville, St-Albert, 66 p.
Mabel Wilson, école séparée, St-Albert, 66 p.
Gertrude Chalifoux, école Plante, Beaumont, 66 p.
Agathe Montpetit, école Thibault, Morinville, 66 p.
Eugène Généreux, école St-Paul, St-Paul, 65 p.
Camille Moulun, couvent Ste-Anne, Falher, 65 p.
Henry Ebbers, école séparée, St-Albert, 65 p.
Marie Gill, école St-Paul, St-Paul, 64 p.
Julien Hews, couvent N.-D., Morinville, 64 p.
Léona Leblanc, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 64 p.
Albert Carrière, école Legal, Legal, 63 p.
Albert Martel, couvent N.-D., Morinville, 63 p.
Alice Turgeon, école L'Abbé, Morinville, 63 p.
Gabrielle Chouinard, école St-Laurent, Brosseau, 63 p.
Stella L'Abbé, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 63 p.
Ernest Paquette, école Legal, Legal, 62 p.
Blandine Vaillancourt, école Lafond, Lafond, 62 p.
Jimmy Burd, couvent Youville, St-Albert, 62 p.
Madeleine Primeau, école St-Paul, St-Paul, 62 p.
Eugène Caron, école Frontenac, Morinville, 62 p.
Ernest Morissette, école Thibault, Morinville, 62 p.
Paul Pilon, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 62 p.
Joseph Letourneau, couvent Youville, St-Albert, 61 p.
Ella Pepin, école Grandin, Edmonton, 61 p.
Suzanne Dame, école Grandin, Edmonton, 61 p.
Clet Gauthier, couvent N.-D., Morinville, 61 p.
Alex. Demers, école Diligence, Legal, 61 p.
Emile Drobey, école du Sacré-Coeur, Edmonton, 61 p.
Rachel Blouin, école St-Cyr, St-Paul, 60 p.
Pierre Mahé, école West Legal, Legal, 60 p.
Juliette Hébert, école Frontenac, Morinville, 60 p.
Louis Fetaz, école Montfort, Castor, 60 p.
Maurice Hébert, école Belzil, St-Paul, 60 p.
Albert Vallé, école Grassy Island, Mallaig, 60 p.
Juliette Bédard, école Hempbrick, Edmonton, 60 p.
Leonard Krauskopt, école Pontiac, Legal, 60 p.
Wilfrid Rivet, école Springfielf, Legal, 60 p.
Albert Labonté, école Charest, Beaumont, 60 p.
Ovide Lachapelle, St-Eugène, Lamoureux, 60 p.
Victor Martel, école St-François d'Assise, Edmonton, 60 p.
Laurier Tellier, école Riopel, Morinville, 60 p.
Louis Moret, école séparée, Red Deer, 60 p.
Aurore Pelletier, école Dunrobin, Vimy, 60 p.
Léona Laperle, couvent de l'Assomption, Edmonton, 60 p.
Arthur Demers, école St-Emile, Legal, 60 p.
Alcide Gaumont, couvent Youville, St-Albert, 60 p.
Claire Pomerleau, école St-Paul, St-Paul, 60 p.
Cécile Lefebvre, école St-Paul, St-Paul, 60 p.
Simone Baril, école Grandin, Edmonton, 60 p.
Cécilia Behiels, couvent Notre-Dame, Morinville, 60 p.
François Hogan, école séparée, St-Albert, 60 p.
Raoul Bédard, école St-Aubin, Chauvin, 60 p.

Soyons charitable pour le journaliste

Un directeur de journal, ennuyé des plaintes formulées contre des inexactitudes qui se glissaient parfois dans sa feuille, a écrit un jour ce qui suit: "Si un plombier fait une erreur, il se fait payer double de ce qu'il devait recevoir; si un avocat commet une erreur, c'est juste ce qu'il cherchait, car elle lui donne l'occasion de reprendre toute la cause; si un charpentier fait une bévue c'est juste ce que je voulais faire, dit-il; si un médecin se trompe, il enterre l'erreur; si un juge erre, son arrêt devient la loi du pays; si un prédicateur se trompe, personne ne voit la différence, mais si un journaliste commet une erreur, il n'y a pas de pitié." Cela parait être une boutade; c'est plus souvent la vérité.

BONENFANT.

Paris ne participera pas à la conférence?

Paris.—S.P.C.—Si l'opinion par "Le Temps" reflète les vues officielles de la France, il est bien possible que la République ne participe jamais à la conférence navale projetée, excepté pour discuter des principes navals qui pourraient être enfermés plus tard dans une convention générale de désarmement à Genève.

Ce journal, au courant de ce qui se passe au Quai d'Orsay, affirme que de même que tout accord anglo-américain ne peut être qu'un essai, de même tout accord naval entre les cinq puissances ne serait que provisoire. Il supporte la théorie avancée par le socialiste français Paul Boncour à Genève, à savoir que la réduction des armements constitue un problème un et indivisible qui ne peut être traité partie par partie. "Le Temps" prétend que tout traité naval des cinq puissances non seulement dépossèderait la Ligue des Nations de sa tâche, mais ruinerait les espoirs du désarmement général.

UNE SUPPLIQUE DU CANADA ET DES ETATS-UNIS AU SAINT-PERE

LA CANONISATION DES BIENHEUREUX MARTYRS

Une procédure d'une espèce assez rare, relative à une instance chère et d'un caractère spécial, est à se préparer. Le Canada et les Etats-Unis vont s'unir pour dresser une supplique conjointe qui sera signée par les notabilités ecclésiastiques et laïques des deux pays.

Cette supplique sollicitera humblement de Sa Sainteté Pie XI la faveur insigne d'une audition privilégiée en ce qui concerne deux guérisons canadiennes, réputées extraordinaires et attribuées à l'intercession des Bienheureux Martyrs; elle demandera aussi que ce soit fixée à l'année prochaine la Canonisation des Bienheureux Martyrs.

On connait la liste de ces Martyrs: les Pères Isaac Jogues, Gabriel Lalemant, Noel Chabanel, Charles Garnier, Jean de Brébeuf et Antoine Daniel ainsi que le Frère René Goupil et le donné Jean de la Lande. Or, ces deux derniers et le Père Jogues sont mort aux Etats-Unis. Il se trouve donc que les deux pays sont intéressés à ces procès de canonisation et qu'ils associeront leur voix auprès du Saint-Siège, en l'année jubilaire du Pape glorieusement régnant.

Le procès informatif au seize septembre 1904, soit exactement à vingt-cinq ans aujourd'hui; il a eu lieu à Québec et il s'est terminé en février 1906. C'est le vingt-sept septembre 1919 que commença de s'instruire le procès apostolique, lequel a pris fin, après 90 audiences, en 1922 il y a eu des interrogatoires, sous l'autorité des Ordinaires à Tournai, en Belgique, à Versailles, en France, et à Albany, Etat de New-York. Le 21 juin 1925, avait lieu la Béatification.

Depuis lors, des enquêtes spéciales, commandées par la Sacrée Congrégation des Rites, se sont faites au diocèse de Chatham relativement à la guérison de Soeur Savoie, des Hôpitalières de Tracadie, N.B.; puis, au diocèse de St-Hyacinthe relativement à la guérison de la Soeur Marie-Maxima, des Religieuses de la Présentation.

La supplique demandera une décision hâtive en ce qui concerne les deux guérisons susdites: elle sera signée par S. E. le Cardinal Rouleau, O.P., par S. Exc. le Délégué Apostolique, par les membres de l'Episcopat, par les Ministres, etc.

LE NOUVEL EXECUTIF DE L'A. C. F. A.

Quelques personnes nous ayant demandé de publier de nouveau la liste des membres de l'Exécutif, nous nous faisons un devoir de le faire cette semaine.

J.-L. PETITCLERC, M.D.
Président-général

J.-E. PRIMEAU, Saint-Paul
1er vice-président-général

L.-O. BEAUCHEMIN, M.D.
2e vice-président-général

H.-E. PATENAUDE,
Trésorier-général

Rodolphe LAPLANTE,
Secrétaire-général.

OFFICIERS

Jean Langlois, Saint-Paul. P.-E. Poirier, Edmonton.
Rosaire Racette, Lamoureux.
Edgar Marquis, Edmonton. Arthur Lamoureux, Lamoureux.
Louis Normandeau, Edmonton. Aug. Forget, Morinville
Théo. Gobeil, Beaumont. J.-A. Maynard, Cluny.
E. Hermary, Red Deer, M. H. Toupin, Legal.

L'Exécutif comprend aussi un représentant du Juniorat St-Jean, un représentant du Collège des Jésuites, deux représentants du clergé de langue française de la ville d'Edmonton et deux de l'extérieur.

Ces derniers furent nommés depuis le congrès. Voici leurs noms:

Mgr Pilon, P.D., Morinville, M. l'abbé H. Goutier, Legal
R. P. U. Langlois, O.M.I., Edm. M. l'abbé R. Ketchen, Edmonton
R. P. J. Béliveau, S.J. " R. R. A. Daridon, O.M.I. "

Le R. P. d'Auteuil Richard, S.J., et M. Amédée Lavoie représentent l'A.I.B.A.

MM. Paul Jenvrin, agent consulaire de France à Edmonton, et H. de Savoye, professeur à l'Université de l'Alberta, furent choisis officiers d'honneur de l'Association.

UN DEPUTE PROPOSERA LE DROIT POUR LES FEMMES DE PLAIDER

Montréal.—S.P.C.—"Nous avons un député qui présentera à la prochaine session de la Législature un bill comportant l'admission des femmes au Barreau de la province de Québec", a déclaré hier Mme Pierre-F. Casgrain, présidente du comité provincial de franchise, à une réunion de l'association. Mme Casgrain n'a toutefois pas divulgué le nom de ce député.

L'association a adopté un vote de remerciements à l'adresse de Mme Eugène Lafleur, C.R., qui présenta sa cause au conseil général de l'Association du Barreau de la province de Québec. Le conseil général du Barreau a déclaré que rien n'empêcherait d'admettre les femmes, en autant que leur status légal pourrait être changé afin d'être conforme aux exigences du Barreau.

Vimy

En visite parmi nous la semaine dernière Mme Labbé de Morinville qui a fait un séjour chez chacun de ses enfants qui sont établis ici. Egalement Mme Paul Dussault dont la nombreuse famille est maintenant résidente de Falher est venue revoir après deux années écoulées les membres de sa parenté, les amis et les connaissances. Elle a fait le voyage de Falher à Vimy en auto, soit 224 milles en 10 heures.

La famille Gaulin demeure au village depuis quelques jours. Dans la maison qu'elle occupe l'entreprenant Adéodat a installé un petit bazar avec rayons de droguerie, de papeterie, parfumerie et autres fournitures. Avis en est donné aux intéressés.

Dimanche dernier M. le curé bénissait la nouvelle étable pourvue de toutes les exigences modernes que M. Jos. Provençal a fait construire sur sa terre. La bénédiction par le prêtre d'un bâtiment de ferme ou d'une maison neuve est une de ces belles traditions de foi de la province de Québec qu'il est beau de voir se reproduire dans notre Ouest. D'aucuns oublient ces belles traditions ou les négligent. Ceux qui gardent ici la formation religieuse et la fierté raciale qu'ils ont reçues "en bas" sont dignes d'éloges.

Magdeleine Olive Juliette sont les noms de baptême de la dernière née —le douzième enfant—de M. Fortunat Bernard. Adrien et Jeannette, frère et soeur du bébé furent les parrain et marraine. C'est la survivance par le berceau qui a fait de notre nationalité canadienne-franaçise ce qu'elle est. Pensez-y bien!

Corr.

HONNEURS MILITAIRES AUX REGIMENTS DU NORD-OUEST

La rebellion de 1885 a eu son écho jeudi dernier dans la Milice canadienne.—Les régiments canadiens qui ont pris part au conflit reçoivent, après 44 ans, la reconnaissance de leurs activités.—Inscriptions sur les drapeaux.

QUEBEC EN EST

Ottawa.—S.P.C.—La rebellion de Riel, en 1885, a eu son écho jeudi dernier dans la milice canadienne par l'attribution des honneurs militaires de cette campagne aux diverses unités qui y participèrent. Depuis 44 ans, les régiments qui opérèrent sous les ordres du général Middleton, dans le Nord-Ouest, ne possédaient aucune reconnaissance officielle de leurs activités. Le roi vient d'approuver le port de ces honneurs sur les couleurs des diverses unités militaires intéressées.

Les Fusiliers de Winnipeg peuvent maintenant étaler sur leurs couleurs trois honneurs:—Nord-Ouest du Canada, 1885; Fish Creek et Batoche.

Les Grenadiers Royaux, de Montréal, porteront deux honneurs: Nord-Ouest du Canada, 1885, et Batoche.

Les unités suivantes pourront porter un seul honneur sur leurs couleurs, celui du Nord-Ouest Canadien, 1885; Halifax Rifles, Princess Louise Fusiliers, Halifax, les Voltigeurs de Québec, les Carabiniers du Mont-Royal, Montréal, les Gardes du Corps du Gouverneur-Général, Toronto, York Rangers, Toronto, les Gardes à pied du Gouverneur-Général, Ottawa, le régiment Durham, Ontario-est, Simcoe Foresters, Ontario central, et les Canadian Fusiliers, London, Ont.

Il tient à être un Canadien tout court

Toronto.—P.C.—Bien que les autorités déclarent qu'il n'y a pas de Canadiens au Canada, sauf les Indiens, il se trouve à Toronto, un individu qui refuse de se faire appeler autrement qu'un Canadien. L'épouse de cet homme a donné naissance à une fille de huit livres. Sur le document médical, le père écrivit le mot Canadien à la question de savoir quelle était sa nationalité. Ce document fut envoyé à Ottawa et retourné avec une note brève disant qu'il n'y a pas de Canadiens et posant de nouveau la question: Quelle est votre nationalité? Le père effaça sa première réponse et écrivit de nouveau en caractères plus gros le mot canadien. Le document fut envoyé une seconde fois et retourné de nouveau. Cette fois il portait écrit en lettres rouges, les mots: Je vous dis que je suis un Canadien.

Saint-Albert

Dimanche prochain 29, la neuvaine annuelle en l'honneur de Sainte Thérèse va s'ouvrir solennellement dans la chapelle des Missions, près du tombeau de Mgr Grandin.

Chaque jour la Sainte Messe y sera dite et il y aura vénération de la précieuse relique envoyée de Lisieux par la Soeur de Ste Thérèse elle même à notre vénérable Missionnaire aveugle le R. P. Lecorre, O.M.I., St-Albert à la faveur insigne d'avoir comme relique une parcelle du corps de Sainte Thérèse dûment authentiquée.

Les personnes désirant prendre part à neuvaine et ne pouvant pas assister aux offices peuvent demander un feuillet contenant les prières officielles et envoyer s'ils le veulent leurs intentions sous enveloppe scellée qui sera déposée sous la sainte relique.

Complètement reposée des fatigues des fêtes du dévoilement de la statue du P. Lacombe et encouragées par leur succès, les Jeunes Filles de la Paroisse vont inaugurer la série des activités paroissiales par une Fête de Paroisse le 13 octobre et en même temps commémorer l'anniversaire de l'inauguration des travaux du monument par l'Honorable Ministre de l'Intérieur M. Charles Stewart, le 15 octobre 1927.

Le 6 octobre, dimanche du Saint Rosaire, cloture de la Neuvaine de Ste Thérèse et dans l'après-midi nous aurons la procession au cimetière avec service pour les morts et la bénédiction des fosses.

Les personnes ayant des parents et amis enterrés dans le cimetière sont avisés et invités à venir prendre part à la cérémonie, dimanche après-midi, 6 octobre, à p.m.

Immaculée Conception

Notre partie de cartes de dimanche dernier fut un beau succès. Nos félicitations aux membres de la chorale, les organisateurs de cette fête et nos remerciements à tous ceux qui par leur présence sont venus les encourager. Le programme fut très intéressant, y prirent part Mlle A. Pepin, MM. G. Pepin, A. Lépine, R. LeBlanc et les membres de la chorale. Nos félicitations et nos remerciements aux artistes de la soirée.

Les prix furent gagnés par Mme J. E. Robitaille et Mlles Y. O'Neill et A. Lemieux et MM. J. G. Arial, A. Lavoie, T. Deveney et J. Lambert.

A la fin de la soirée les membres de la chorale servirent un succulent goûter.

La semaine dernière, nous avons eu les élections de la Société St-Jean Berchmans. Furent élus officiers: Léo Lemieux, président; Wilfrid Lachance, vice-président; Joseph Lachance, secétaire-trésorier.

Morinville

La cérémonie annuelle au cimetière qui devait avoir lieu dimanche dernier a été remise à dimanche prochain, 29 septembre, à 3 heures de l'après-midi. Ce contre temps est dû à la pluie; espérons que dimanche prochain nous aurons une température propice.

M. et Mme Robert Tellier ont fait baptiser une fille, Marie Clarice Gertrude. Le parrain a été Wilfrid Beaupré et la marraine Clarice Nobert, oncle et tante de l'enfant.

En visite à Morinville la semaine dernière, M. L. A. Giroux, avocat député de Grande Prairie il était accompagné de son frère, pharmacien à Saint-Lambert, comté de Chambly, et de M. Brodeur de la Banque Canadienne Nationale à Edmonton.

Mme Arthur Gervais recevait la semaine dernière la visite de sa fille, Mme J. H. Guénette d'Edmonton

Mlle Cora Demers d'Edmonton a passé quelques jours chez M. Horace Cormier.

M. Oscar Vilandrye, autrefois de Morinville, était en visite dimanche dernier chez Mme Venant Ethier et les demoiselles Coupal.

M. Cléophas Turgeon et son fils Noël et sa dame, étaient en visite dimanche dernier chez M. Edmond L'Abbé.

M. Gonzague Champagne est à peinturer sa maison, il veut qu'on dise comme par le passé qu'il a la plus belle résidence de cultivateurs entre Morinville et Legal.

Un certain nombre de cultivateurs ont déjà terminé leurs battages. Plusieurs ont d'agréables surprises, le rendement est meilleur qu'ils pensaient. Tant mieux, nous souhaitons de tout coeur à ceux qui n'ont pas encore terminé, beaucoup d'agréables surprises.

—Corr.

Matière non publiée

Vu le rapport considérable du "Concours de français" et un surplus d'annonces coïncidant, nous avons retardé à la semaine prochaine, quelques lettres adressées au journal, la nomination de M. Milton Martin à un poste important et quelques nouvelles d'intérêt général.

On nous pardonnera bien ce délai pour l'important événement qu'est pour tous les Franco-albertains, le "Concours de français".

Une étonnante déclaration de l'on. Forke

Ce sont les émigrants que l'on aide à venir au pays qui nous causent seuls des ennuis.

A un déjeuner qui lui a été offert à Winnipeg, mercredi, par l'association libérale de Winnipeg et de la banlieue, l'on. Robert Forke, ministre de l'immigration et de la colonisation, a parlé de la possibilité d'élections générales l'an prochain et a défendu son département contre certaines critiques.

"A quoi bon payer les gens pour venir dans notre pays? a dit M. Forke. Le Canada est un pays assez bon pour qu'on y vienne de soi-même". Le ministre croit que l'on a trop fait jusqu'ici dans ce sens et se propose de réduire l'assistance aux colons.

Aide aux émigrants

Comparant l'immigration des quatre premiers mois de l'année avec celle des quatre mois correspondants de l'année dernière, M. Forke dit que 41,054 Britanniques sont venus au Canada pendant cette période en 1929 contre 27,982 en 1928, soit une augmentation de 47 p.c. La majorité de ces personnes ont émigré sans assistance. Pas un de ceux qui ont payé leur passage n'a été déporté. Ce sont seulement ceux à qui l'on accorde de l'aide qui causent des ennuis.

Le ministre de l'immigration est partisan de règlements plus sévères, estimant qu'il est préférable que les émigrants indésirables soient écartés de l'autre côté de l'océan plutôt qu'ici.

Immigration et religion

M. Forke réfute les accusations faites pendant la campagne électorale en Saskatchewan et déclare que la question religieuse n'a rien à voir avec l'immigration. Il n'y a pas, dit-il, un seul prêtre catholique retirant un sou du département en Europe. Deux prêtres sont engagés temporairement à $100 par mois pour aider les nouveaux colons à se placer, l'un dans le Nord-Ontario et l'autre dans le district de la Rivière de la paix, mais tous les deux sont dans de nouvelles colonies canadiennes-françaises.

En parlant de la possibilité d'élections générales d'ici 13 ou 15 mois, M. Forke a passé en revue la situation politique dans les diverses provinces et dit que le Manitoba serait la clef de voûte.

Saint-Joachim

Dimanche soir prochain, aura lieu à Saint-Joachim, la première partie de cartes de l'automne, organisée par les marguillers de la paroisse. Elle aura lieu comme d'habitude dans la salle paroissiale. Allons nous récréer honnêtement avec nos compatriotes. Il y aura des prix pour les gagnants.

Distribution de prix par le Cercle Jeanne d'Arc

Suite de la 1ère page

longtemps notre gratitude. Si nous voulons vivre côte à côte en harmonie et accomplir de grandes choses, il faut que nous nous connaissions et que nous nous comprenions. Le meilleur moyen de se connaître, c'est d'apprendre la langue de ses compatriotes. En terminant, l'orateur assure l'hon. M. Baker qu'il aura le plaisir de lire dans la prochaine édition du journal français d'Edmonton, combien nous apprécions sa présence à cette réunion.

M. Paul Jenvrin, agent consulaire de France à Edmonton, voit dans cet auditoire bilingue un présage de bonne entente. Le but du cercle Jeanne d'Arc, dont il est l'un des plus anciens membres, n'est pas seulement, dit-il, de donner des récompenses, mais encore d'organiser des soirées, des débats, des pièces en français. Faute de posséder une salle suffisamment vaste, cette dernière partie du programme a été forcément négligée depuis quelque temps. M. Jenvrin fait des voeux pour que le rêve du cercle Jeanne d'Arc devienne bientôt une réalité, et alors nous pourrons assister à des débats semblables à ceux qui ont lieu à l'Université, et qui sont extrêmement intéressants. Les langues modernes ne sont utiles qu'en autant que nous pouvons nous en servir. Le cercle Jeanne d'Arc, assure-t-il, va faire tout son possible pour faciliter à ceux qui cherchent à apprendre la langue française, le moyen de la parler plus facilement, et nous espérons que tous, professeurs et élèves de langue anglaise, vous nous aiderez, et que les lauréats de ce soir se feront un honneur et même un devoir de nous montrer ce qu'ils peuvent faire.

Mlle Kate Teskey, représentant les professeurs de langue anglaise, parla en français (un français impeccable). Elle remercie le cercle Jeanne d'Arc et l'assure qu'il a fait beaucoup pour encourager les élèves dans l'étude du français. Il y a des gens, dit-elle, qui prétendent que ces concours ne profitent qu'à environs les deux-tiers des élèves, et sont une perte de temps pour le reste. Mlle Teskey n'est pas de cet avis. Le professeur consacre la plus grande partie de son temps aux élèves de talent moyen et même inférieur, et comme ceux-ci forment la majorité de chaque classe, relativement peu de temps est accordé aux mieux doués. Cependant, ce sont précisément ces élèves bien doués qui inspirent les autres, les forçant à de plus grands efforts. Croyez bien, ajoute Mlle Teskey, que tout ce qui peut stimuler nos meilleurs élèves réagit sur les intelligences moyennes. Nous espérons que votre concours va nous inspirer tous, professeurs et élèves, à redoubler d'efforts à l'avenir.

Le chant de l'hymne national termina cette intéressante soirée.

S'il nous est permis d'ajouter quelques remarques personnelles, nous dirons qu'il y a là un mouvement que nous devons suivre et en faveur duquel l'intérêt national constitue un argument sans réplique. Ressentons l'honneur qui nous est fait; ne lésinons pas comme un avare pour exprimer une appréciation intellectuelle. C'est peut-être notre attitude générale à l'égard de nos compatriotes anglais qui fait naitre les sentiments qu'ils éprouvent à notre endroit. Faisons disparaître les causes qui conditionnent ces sentiments. L'influence anglo-saxonne pèsera moins sur nous si nous savons créer chez nos voisins des dispositions qui les invitent à apprendre notre langue. Nous retirer dans notre tour d'ivoire pour résister à l'invasion, c'est pure utopie, c'est se laisser diriger par un sentiment inconsidéré et enfantin, et non pas par la nécessité de paix entre les deux groupes. Nous ne ferons pas d'autres commentaires, mais nous avons l'extrême prétention d'espérer que ces commentaires-là se dégageront d'eux-mêmes.

E. LEVESQUE,
secrétaire.